



John Adams Library.

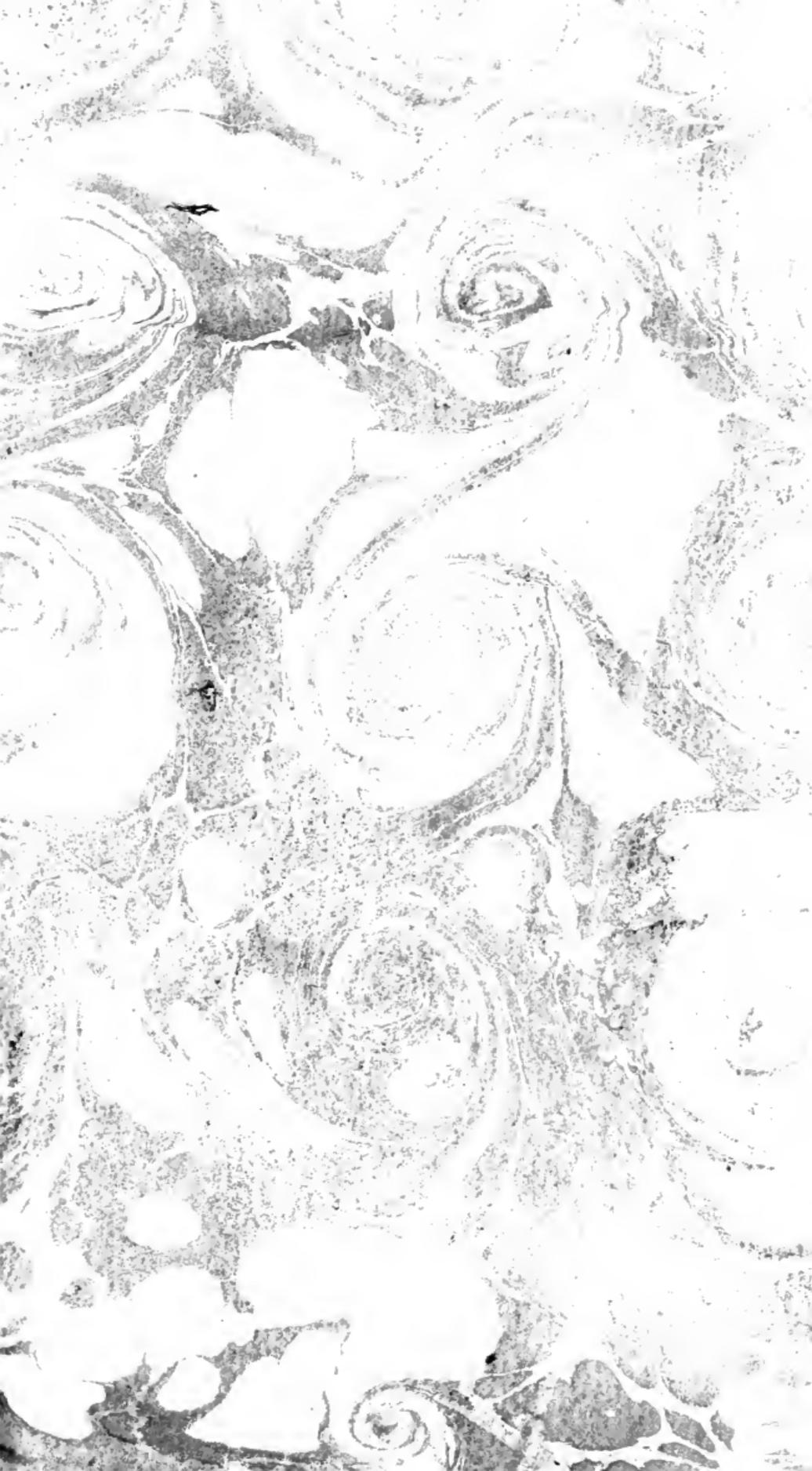


IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF N^o

255.2
159









ŒUVRES COMPLÈTES

DE

M. LE C.^{TE} DE BUFFON,

*Intendant du Jardin du Roi, de l'Académie
Françoise, de celle des Sciences, &c.*

Tome Neuvième.

HISTOIRE DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.



A PARIS,

Suivant la Copie *in-4.^o*

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVII.

✓

12 A. 1. 18 255. 2

r. 9

T A B L E

De ce qui est contenu dans
ce Volume.

ADDITION à l'article de l'Ours
blanc ou Ours de mer.
Page 1

ADDITION aux articles de l'Agouti,
du Paca & de l'Akou-
chy..... 5

Du Paca..... 7

De l'Akouchy..... 19

ADDITION à l'article du Coendou
& du Tanrec..... 22

Du Tanrec..... 23

ADDITION à l'article du Raton. 25

ADDITION aux articles du Jaguar,
du Cougar & du Mar-
gai..... 31

T A B L E.

<i>Jaguar de la nouvelle Es-</i>	32
<i>pagne.....</i>	
<i>Jaguar de la Guyane..</i>	33
<i>Du Cougar.....</i>	38
<i>Cougar de Pensilvanie. ibid.</i>	
<i>Cougar noir.....</i>	41
<i>Du Margai.....</i>	46
<i>Chat sauvage de la nou-</i>	
<i>velle Espagne.....</i>	49
ADDITION aux articles du <i>Lynx</i>	
<i>& du Caracal.....</i>	50
ADDITION aux articles de l' <i>Hyène,</i>	
<i>de la Civette & de la</i>	
<i>Genette.....</i>	58
<i>De la Civette.....</i>	61
<i>De la Genette.....</i>	ibid.
I. ^{re} ADDITION à l'article du <i>Glou-</i>	
<i>ton.....</i>	67
II. ^e ADDITION à l'article du <i>Glou-</i>	
<i>ton.....</i>	74
ADDITION aux articles de la <i>Rous-</i>	
<i>fette, de la Rougette &</i>	
<i>de la Chauve-souris..</i>	90

T A B L E.

ADDITION à l'article des Chauve-souris.....	109
ADDITION aux articles du Sarigue, de la Marmose & du Cayopolin.....	117
Le Crabier.....	125
ADDITION à l'article du Cabiai.	132
ADDITION aux articles du Tamanoir, du Tamandua, du Fourmillier & des Tatous.....	135
Le Tamandua.....	141
Des Tatous.....	147
ADDITION à l'article de l'Unau & de l'Ai.....	154
ADDITION à l'article de l'Éléphant.....	159
ADDITION à l'article du Rhinoceros.....	168
ADDITION à l'article du Chameau & du Dromadaire..	173
ADDITION à l'article de l'Hippopotame.....	176

T A B L E.

ADDITION à l'article de l'Hippopotame, par M. le Professeur Allamand.....	181
ADDITION à l'article de l'Hippopotame, par M. le Docteur Klocner.....	187
OBSERVATIONS sur la peau de l'Hippopotame, par M. le Docteur Klocner.....	190
ADDITION à l'article de la Giraffe.....	212

FIN de la Table.



HISTOIRE

* * * * *

HISTOIRE NATURELLE.

*SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE
des Animaux quadrupèdes.*

ADDITION

A l'article de l'Ours blanc¹.

JE DONNE ici (*planche 1.^{re}*) la figure de l'Ours blanc de mer, d'après un dessin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinson. Si ce dessin est exact, il paroît certain que l'ours de mer est fort

¹ Tome III, page 18.

différent de celui de terre, & qu'on peut le regarder comme formant une espèce particulière. La tête sur-tout est si longue en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffiroit pour en faire deux espèces distinctes; & les Voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres; qu'ils ont la tête beaucoup plus longue & le cou aussi plus long que les ours de terre; d'ailleurs, dans ce dessin de l'ours de mer, il paroît que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre; celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à peu-près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre; d'ailleurs il paroît, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gerard de Veira dit positivement, qu'ayant tué un de ces ours, & ayant mesuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avoit vingt-trois pieds de lon-

gueur, ce qui feroit plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre (a). On trouve auffi, dans le recueil des voyages du Nord, que ces ours de mer font bien plus grands & bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que, dans ce même recueil, on trouve que quoique ces ours foient faits tout autrement que les nôtres, & qu'ils aient la tête & le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé & plus agile, ils font néanmoins à peu près de la même grandeur que nos ours (b).

Tous les Voyageurs s'accordent à dire, qu'ils diffèrent encore de l'ours commun, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs & si durs en effet, que quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paroissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, & à plus forte raison un

(a) Trois navigations admirables faites par les Hollandois au septentrion. *Paris, 1599, pages 110 & 111.*

(b) Recueil des Voyages du Nord. *Rouen, 1716, tome II, pages 115 & suivantes.*

4 *Supplément à l'Histoire*

ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué, qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade assure, qu'aux environs de la rivière de Rupper, on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, & que ces animaux affamés & féroces avoient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avoient tué plusieurs Sauvages & blessé deux Anglois. On trouve pages 34 & 35, du troisième Voyage des Hollandois au Nord, qu'ils tuèrent sur les côtes de la nouvelle Zemble, un ours de mer dont la peau avoit treize pieds de longueur, en sorte que tout considéré, je serois porté à croire que cet animal si célèbre par sa férocité, est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.

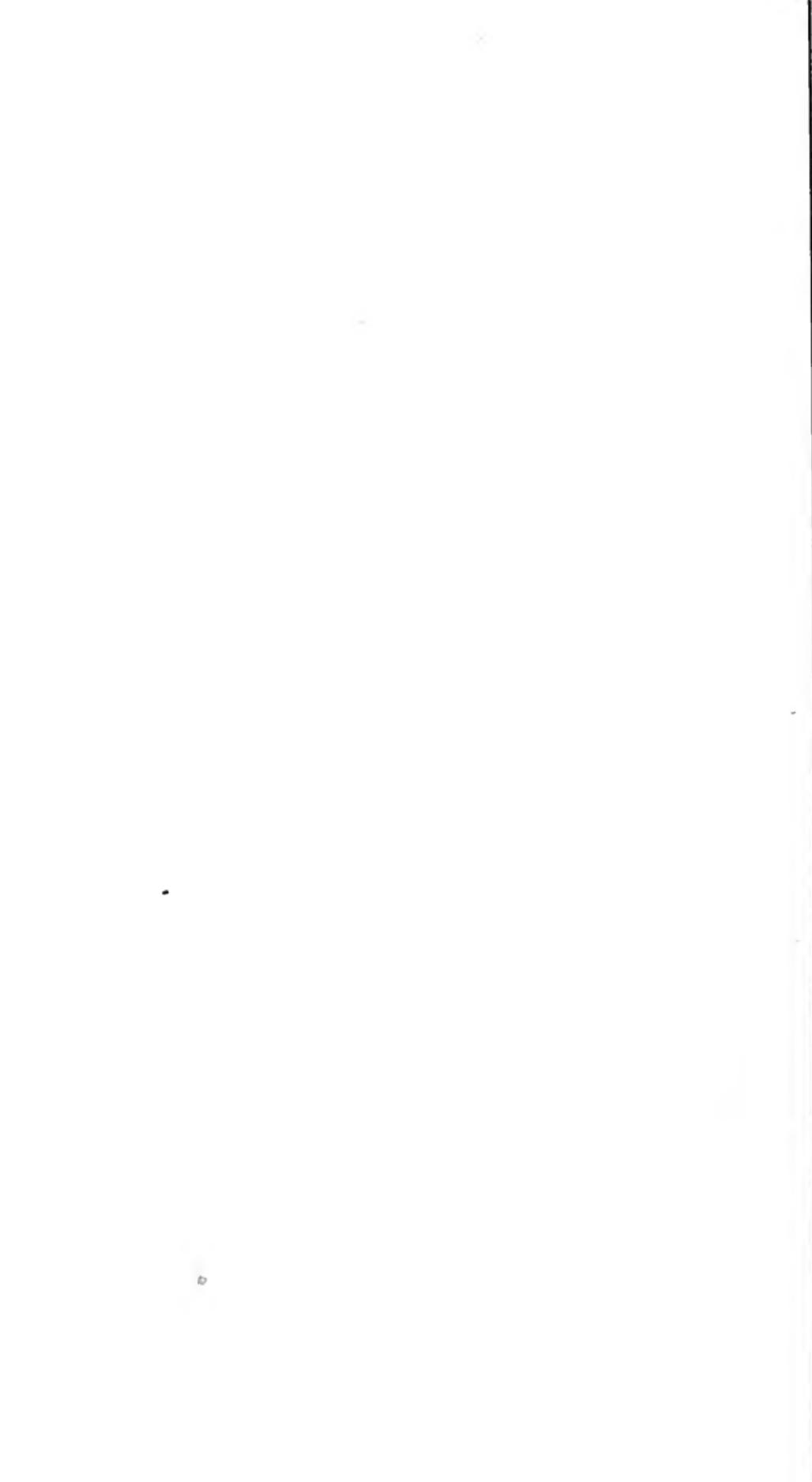




De Sève del.

Mas. Th. Rousselet sculp.

L'OURS DE MER.



A D D I T I O N

*Aux articles de l'Agouti¹,
du Paca², & de l'Akouchi³.*

D E L' A G O U T I.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'Agouti. M. de la Borde nous écrit seulement, que c'est le quadrupède le plus commun de la Guyanne; tous les bois en sont pleins, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, & même dans les marécages.

« Il est, dit-il, de la grosseur d'un lièvre, sa peau est dure & propre à faire

¹ Tome III, page 87.

² Tome IV, page 127.

³ Tome VII, page 391.

des empeignes de fouliers qui durent très-long-temps ; il n'a point de graisse, la chair est aussi blanche & presque aussi bonne que celle du lapin, ayant le même goût & le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en est toujours tendre, mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs ; on les prend avec des trappes, on les tue à l'affût, on les chasse avec des chiens. Les Indiens & les Nègres, qui savent les siffler, en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils sont poursuivis, ils se sauvent à l'eau, ou bien ils se cachent comme les lapins dans des trous qu'ils ont creusés ou dans des arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils ; leur nourriture ordinaire, & qu'ils cachent souvent en terre pour la retrouver au besoin, sont des noyaux de maripa, de toutlouri, de corana, &c. & lorsqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laissent quelquefois six mois dans la terre sans y toucher ; ils peuplent autant que les lapins. Ils font trois ou quatre petits & quelquefois cinq dans toutes les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou, on les y trouve seuls ou bien la mère avec

les petits; ils s'appriivoient aisément & mangent à peu-près de tout; devenus domestiques ils ne vont pas courir loin & reviennent à la maison volontiers; cependant ils conservent un peu de leur humeur sauvage. En général, ils restent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne fasse clair de lune, mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, & il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux sont si nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines. »

D U P A C A.

COMME nous n'avons donné* que la figure dessinée sur un très-jeune Paca, qui n'avoit pas encore pris la moitié de son accroissement, & qu'il nous est arrivé un de ces animaux vivant qui étoit déjà plus grand que celui que nous avons décrit; je l'ai fait nourrir dans ma maison, & depuis le mois d'août dernier 1774,

* Tome IV, *Planche XVII*, page 130.

jusqu'à ce jour, 28 mai 1775, il n'a cessé de grandir assez considérablement. J'ai donc cru devoir le faire dessiner & en donner la figure (*planche 11*) avec les observations que l'on a faites sur sa manière de vivre ; le sieur Trécourt les a rédigées avec exactitude, & je vais en donner ici l'extrait.

On a fait construire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeueroit assez tranquille pendant le jour, sur-tout lorsqu'on ne le laissoit pas manquer de nourriture. Il semble même affectionner sa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé ; mais, dès que la nuit vient, il marque le desir violent qu'il a de sortir en s'agitant continuellement, & en déchirant avec les dents les barreaux de sa prison ; chose qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne soit pour faire ses besoins, car non-seulement il ne fait jamais, mais même il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure ; il va pour faire les siennes au plus loin qu'il peut. Il jette souvent la paille qui lui sert de litière dès qu'elle a

pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle ; il pousse cette vieille paille dehors avec son museau, & va chercher du linge & du papier pour la remplacer. Sa loge n'étoit pas le seul endroit qui parût lui plaire, tous les recoins obscurs sembloient lui convenir, il établissoit souvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvoit ouvertes, ou bien sous les fourneaux de l'office & de la cuisine ; mais auparavant il s'y préparoit un lit, & quand il s'étoit une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvoit que par force le faire sortir de ce nouveau domicile ; la propreté semble être si naturelle à cet animal, qui étoit femelle, que lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps qu'elle étoit en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en aversion au moment qu'il fit ses ordures dans leur cage commune : auparavant elle l'avoit assez bien reçu pour en espérer quelque chose, elle lui faisoit même des avances très-marquées en lui lèchant le nez, les oreilles & le corps ; elle lui laissoit même presque toute la nourriture, sans chercher à la partager ; mais, dès que le lapin

eut infecté la cage, elle se retira sur le champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle se fit un lit de papier & de linge, & ne revint à sa loge que quand elle la vit nette & libre de l'hôte mal-propre qu'on lui avoit donné.

Le paca s'accoutume aisément à la vie domestique, il est doux & traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, & lèche les mains des personnes qui le caressent; il connoît fort bien ceux qui prennent soin de lui, & fait parfaitement distinguer leur voix. Lorsqu'on le gratte sur le dos, il s'étend & se couche sur le ventre, quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnoissance, & semble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le saisisse pour le transporter, & il fait des efforts très-vifs & très-réitérés pour s'échapper.

Il a les muscles très-forts & le corps massif; cependant il a la peau si sensible, que le plus léger attouchement suffit pour lui causer une vive émotion. Cette grande sensibilité, quoiqu'ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois

des accès de colère, lorsqu'on le contrarie trop fort, ou qu'il se présente un objet déplaisant; la seule vue d'un chien qu'il ne connoît pas le met de mauvaise humeur. On l'a vu renfermé dans sa loge, en mordre la porte & faire en sorte de l'ouvrir, parce qu'il venoit d'entrer un chien étranger dans la chambre; on crut d'abord qu'il ne vouloit sortir que pour faire ses besoins, mais on fut assez surpris, lorsqu'étant mis en liberté, il s'élança tout d'un coup sur le chien qui ne lui faisoit aucun mal, & le mordit assez fort pour le faire crier; néanmoins il s'est accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connoît pas & qui le contrarient, mais il ne mord jamais ceux qui ont soin de lui; il n'aime pas les enfans & il les poursuit assez volontiers. Il manifeste sa colère par une espèce de claquement de dents, & par un grognement qui précède toujours sa petite fureur.

Cet animal se tient souvent debout, c'est-à-dire assis sur son derrière, & quelquefois il demeure assez long-temps dans cette situation; il a l'air de se peigner la

tête & la moustache avec ses pattes qu'il lèche & humecte de salive à chaque fois; souvent il se sert de ses deux pattes à la fois pour se peigner; ensuite il se gratte le corps jusqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant, & pour achever sa petite toilette, il se sert de celles de derrière, & se gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être souillés.

C'est cependant un animal d'une grosse corpulence & qui ne paroît ni délicat, ni lesté, ni léger; il est plutôt pesant & lourd, & ayant à peu-près la démarche d'un petit cochon; il court rarement, lentement & d'assez mauvaise grâce; il n'a de mouvemens vifs que pour sauter, tantôt sur les meubles & tantôt sur les choses qu'il veut saisir ou emporter. Il ressemble encore au cochon par sa peau blanche, épaisse & qu'on ne peut tirer ni pincer, parce qu'elle est adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris son entier accroissement, il a déjà dix-huit pouces de longueur dans sa situation naturelle & renflée; mais, lorsqu'il s'étend, il a près de

deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps. Au lieu que le paca dont nous avons donné la description *, n'avoit que sept pouces cinq lignes; différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reste ces deux animaux se ressemblent en tout.

La hauteur prise aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement étoit de sept pouces, & cette hauteur prise aux jambes de derrière étoit d'environ neuf pouces & demi, en sorte qu'en marchant son derrière paroît toujours bien plus haut que sa tête. Cette partie postérieure du corps, qui est la plus élevée, est aussi la plus épaisse en tout sens; elle a dix-neuf pouces & demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps est couvert d'un poil court, rude & clair-semé, couleur de terre-d'ombre & plus foncé sur le dos; mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou &

* Tome IV, page 127.

Les parties intérieures des jambes sont au contraire couverts d'un poil blanc-sale ; & ce qui le rend très-remarquable , ce sont cinq espèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches , la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps de manière qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez jusqu'au sommet du front, a près de cinq pouces de longueur, & elle est fort convexe ; les yeux sont gros, saillans & de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces ; les oreilles sont arrondies & n'ont que sept à huit lignes de longueur, sur une largeur à peu-près égale à leur base ; elles sont plissées en forme de fraise, & recouvertes d'un duvet très-fin presque insensible au tact & à l'œil. Le bout du nez est large, de couleur presque noire, divisé en deux comme celui des lièvres ; les narines sont fort grandes. L'animal a beaucoup de force & d'adresse dans cette partie, car nous l'avons vu souvent soulever avec son nez la porte de sa loge qui fermoit à cou-

lisse. La mâchoire inférieure est d'un pouce plus courte & moins avancée que la mâchoire supérieure, qui est beaucoup plus large & plus longue. De chaque côté, & vers le bas de la mâchoire supérieure, il règne une espèce de pli longitudinal dégarni de poil dans son milieu, en sorte que l'on prendroit, au premier coup-d'œil, cet endroit de la mâchoire pour la bouche de l'animal en le voyant de côté; car sa bouche n'est apparente que quand elle est ouverte, & n'a que six ou sept lignes d'ouverture; elle n'est éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire est armée en devant de deux dents incisives fort longues, jaunes comme du safran, & assez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal, en une seule nuit, faire un trou dans une des planches de sa loge, assez grand pour y passer sa tête. Sa langue est étroite, épaisse & un peu rude. Ses moustaches sont composées de poils noirs & de poils blancs, placés de chaque côté du nez, & il a de pareilles moustaches plus noires, mais moins fournies de chaque côté de la tête au-

deffous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte réfistance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre font armés d'ongles longs de cinq ou fix lignes; les ongles font couleur de chair, mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère constant, car, dans plusieurs animaux, & particulièrement dans les lièvres, on trouve souvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui est l'interne, ne paroît que quand l'animal a la jambe levée, & n'est qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière, à peu de distance des parties naturelles, se trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au refte, quoique la queue ne foit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur, qui paroît en être l'indice.

Le paca domestique mange de tout ce qu'on veut lui donner, & il paroît avoir un très-grand appétit; on le nourriffoit

ordinairement de pain, & soit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin & même dans du vinaigre, il le mangeoit également; mais le sucre & les fruits sont si fort de son goût que, lorsqu'on lui en présentoit, il en témoignoit sa joie par des bonds & des sauts. Les racines & les légumes étoient aussi de son goût, il mangeoit également les navets, le céleri, les oignons, & même l'ail & l'échalotte. Il ne refusoit pas les choux ni les herbes, même la mouffe & les écorces de bois; nous l'avons souvent vu manger aussi du bois & du charbon dans les commencemens. La viande étoit ce qu'il paroïssoit aimer le moins, il n'en mangeoit que rarement & en très-petite quantité. On pourroit aisément le nourrir de grain; car souvent il en cherchoit dans la paille de sa litière. Il boit comme le chien en soulevant l'eau avec la langue. Son urine est fort épaisse & d'une odeur insupportable. Sa fiente est en petites crottes, plus alongées que celles des lapins & des lièvres.

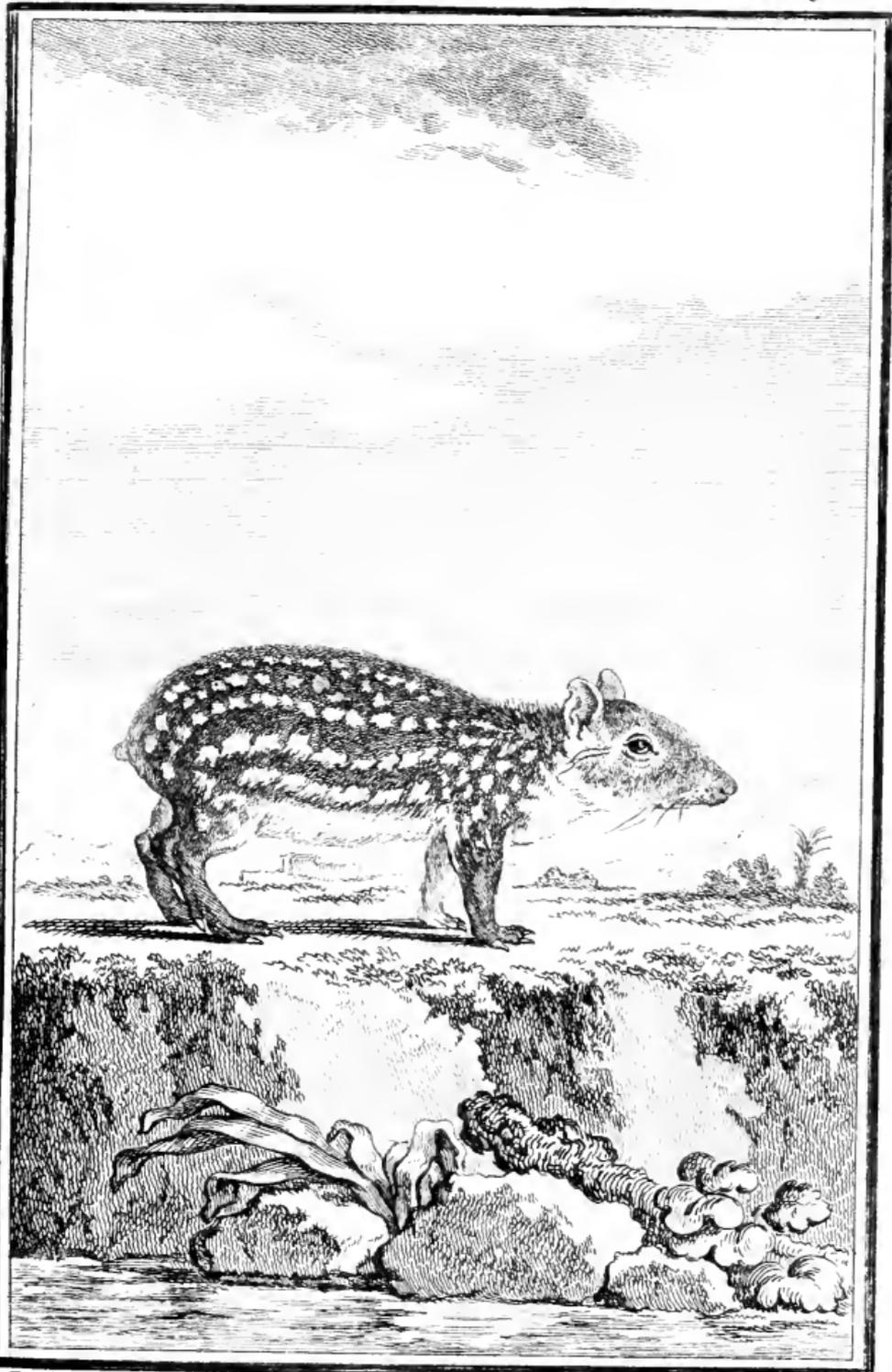
D'après les petites observations que nous venons de rapporter, nous sommes très-portés à croire qu'on pourroit natu-

raliser cette espèce en France; & comme la chair en est bonne à manger, & que l'animal est peu difficile à nourrir, ce seroit une acquisition utile. Il ne paroît pas craindre beaucoup le froid, & d'ailleurs pouvant creuser la terre, il s'en garantiroit aisément pendant l'hiver : un seul paca fourniroit autant de bonne chair que sept ou huit lapins.

M. de la Borde dit, que le paca habite ordinairement le bord des rivières, & qu'il construit son terrier de manière qu'il peut y entrer ou en sortir par trois issues différentes.

« Lorsqu'il est poursuivi, il se jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il se plonge en levant la tête de temps en temps, mais enfin lorsqu'il est assailli par les chiens, il se défend très-vigoureusement. Il ajoute que la chair de cet animal est fort estimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, & que de quelque manière qu'on la prépare elle est excellente.

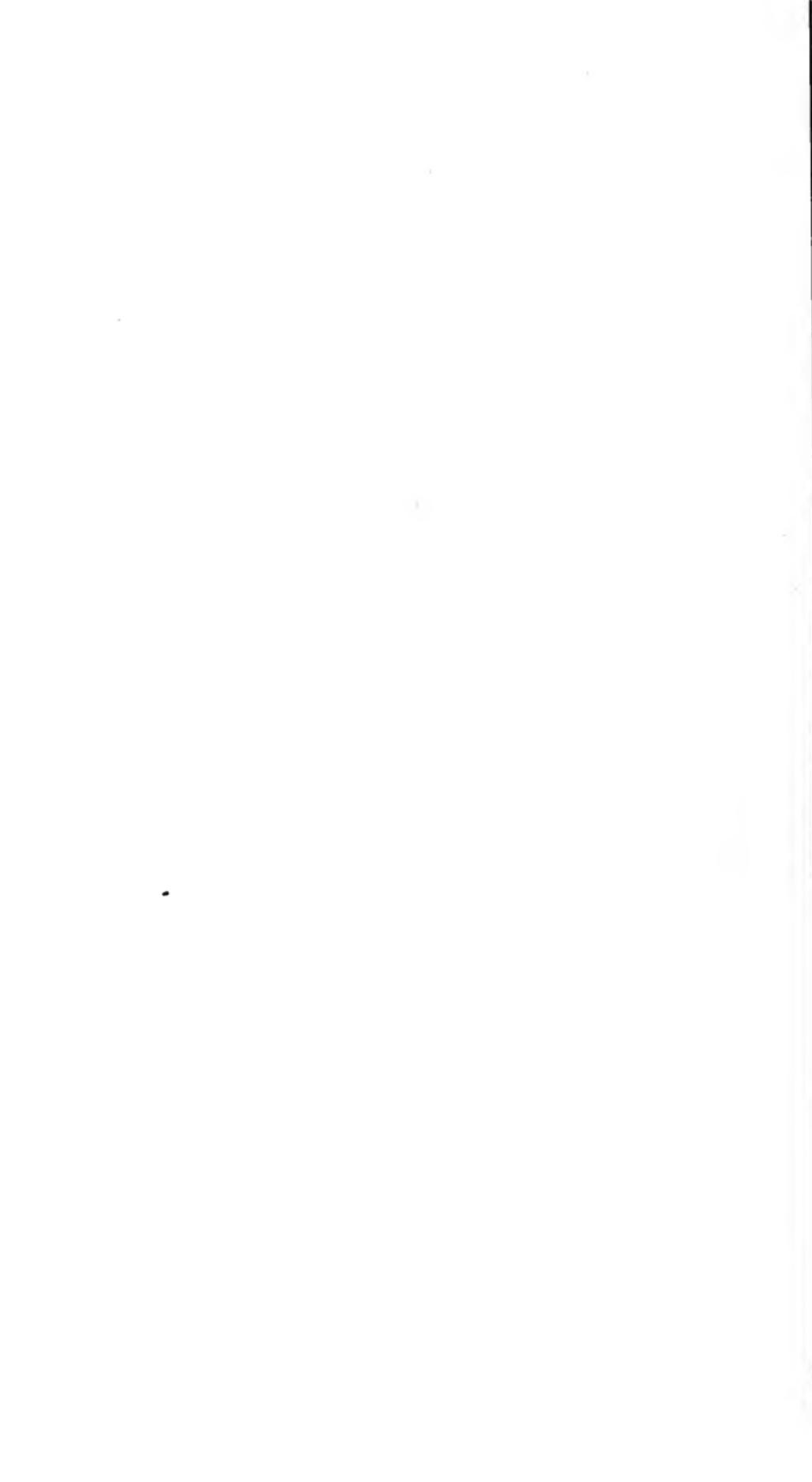
Le paca habite seul dans son terrier, & il n'en sort ordinairement que la nuit pour se procurer sa nourriture. Il ne sort pen-



De Seve del.

Le Villain sc.

LE PACA.



dant le jour que pour faire les besoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans son terrier, & toutes les fois qu'il rentre il a soin d'en boucher les issues avec des feuilles & des petites branches. Ces animaux ne produisent ordinairement qu'un petit, qui ne quitte pas la mère que quand il est adulte, & même si c'est un mâle il ne s'en sépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reste, on en connoît de deux ou trois espèces à Cayenne, & l'on prétend qu'ils ne se mêlent point ensemble. Les uns pèsent depuis quatorze jusqu'à vingt livres, & les autres depuis vingt-cinq à trente livres.

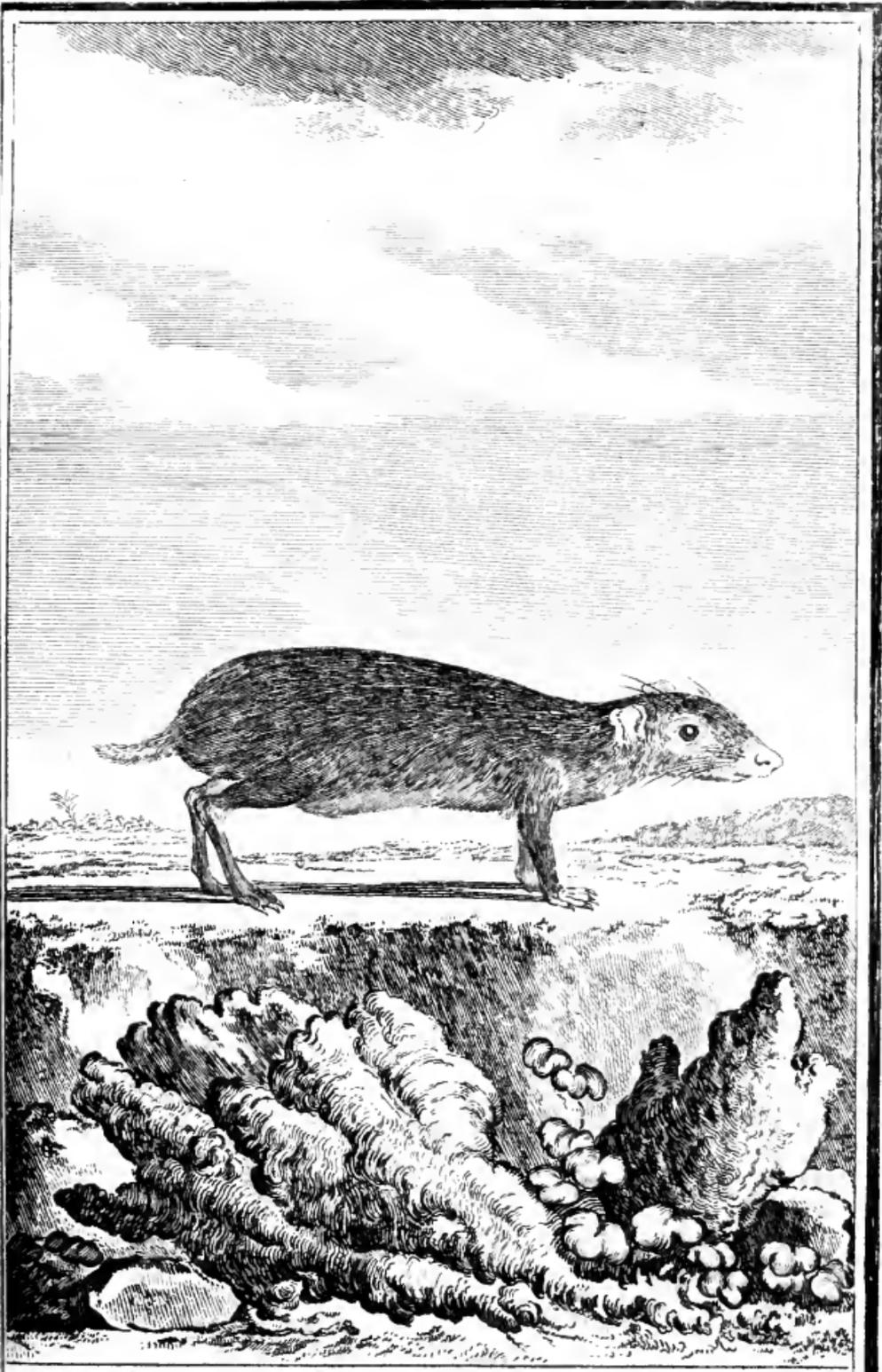
DE L'AKOUCHI.

NOUS AVONS DONNÉ une notice* au sujet de l'Akouchi, & nous avons dit que c'étoit une espèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue, & que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère

* Tome VII, page 391.

plus gros qu'un lapereau de six mois; on ne le trouve que dans les grands bois. Il vit des mêmes fruits, & il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie & de la Grenade on l'appelle *Agouti*; sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale, elle est blanche & a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les akouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde, mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons; ils ont un petit cri qui ressemble à celui du cochon-d'inde, mais ils ne le font entendre que rarement.

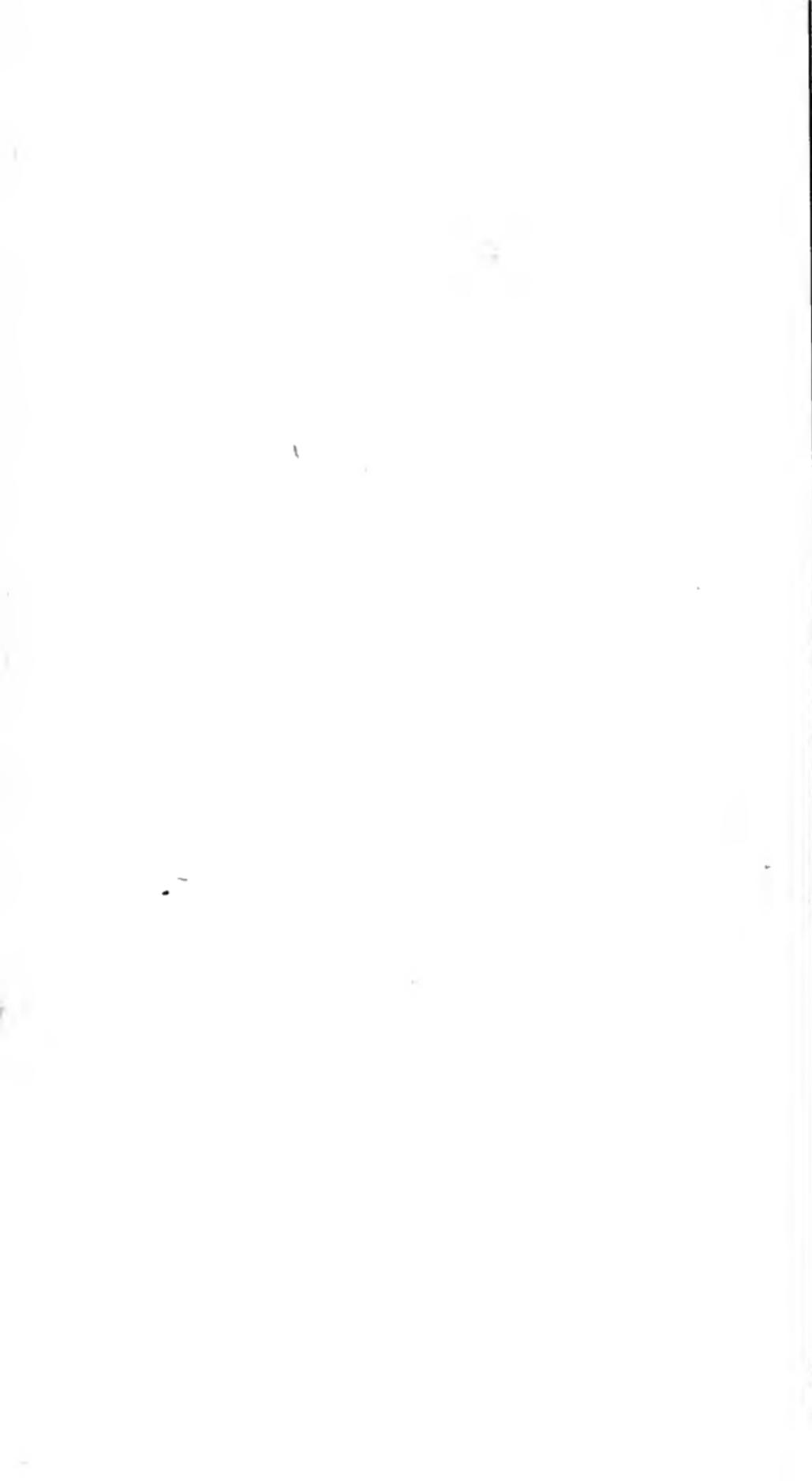
Nous donnons ici (*planche 111*) la figure de cet animal, qui manquoit dans notre Ouvrage, & que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. M.^{rs} Aublet & Olivier m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti le lièvre, & l'akouchi le lapin; mais que l'agouti est le meilleur à manger; &, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les



De Sève del.

Baron.

L'AKOUCHI.



tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou-cabassou qui a une forte odeur de musc ; qu'après les tatous le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine & grasse, ensuite l'agouti & enfin l'akouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le cougar rouge, & que cette viande a le goût du veau.



A D D I T I O N

*A l'article du Coendou &
du Tanrec¹.*

L E C O E N D O U.

LA GUYANE fournit deux espèces de Coendous. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils se tiennent sur le haut des arbres & sur les lianes qui s'élèvent jusqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur est très-forte, & on les sent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres au nombre de deux. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres, & ne sont pas absolument bien communs. Leur viande est fort bonne : les Nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de la Borde, les deux espèces ne se mêlent

¹ Tome VI, pages 11 & 23.

pas ; on ne les trouve deux à deux que quand ils sont en chaleur ; dans les autres temps ils sont seuls, & les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits ; ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant ferrer beaucoup.

Ceux de la petite espèce peuvent peser six livres ; ils ne sont pas plus nombreux que les autres ; les tigres leur font la guerre, & on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux espèces de coendous*, lesquelles existent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

D U T A N R E C.

M. DE BRUGNIÈRES, Médecin du Roi, très-habile Botaniste, qui a été envoyé pour faire des recherches d'Histoire Naturelle aux terres Australes, en 1772, nous a donné un petit animal que nous

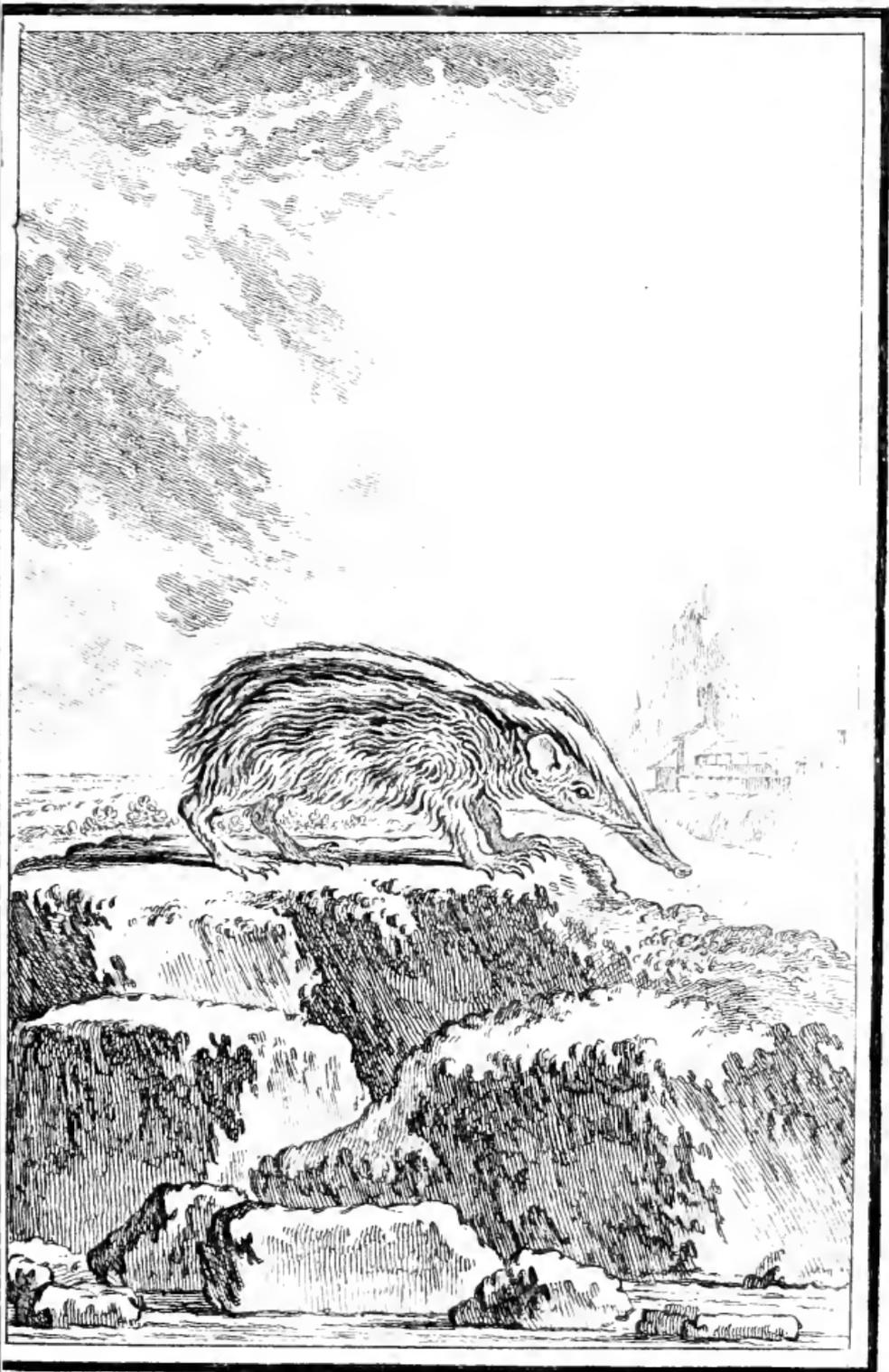
* Tome VI, pages 14 & suivantes.

avons reconnu pour être un jeune Tanrec, & que nous avons fait graver (*planche IV*). On a vu la figure du tanrec adulte*. La figure du jeune tanrec, que nous donnons ici, est de grandeur naturelle, & ne diffère de l'autre que par sa petitesse & par trois bandes blanchâtres, qui nous paroissent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête, & continue sur le cou & sur l'épine du dos : les deux autres bandes sont chacune sur les flancs ; & comme tous les autres caractères, notamment la forme du museau, les longs poils parsemés sur le corps, la couleur noire des piquans, &c. se trouvent dans ce petit tanrec semblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une seule & même espèce.

* Tome VI, *Planche IV*, page 24.



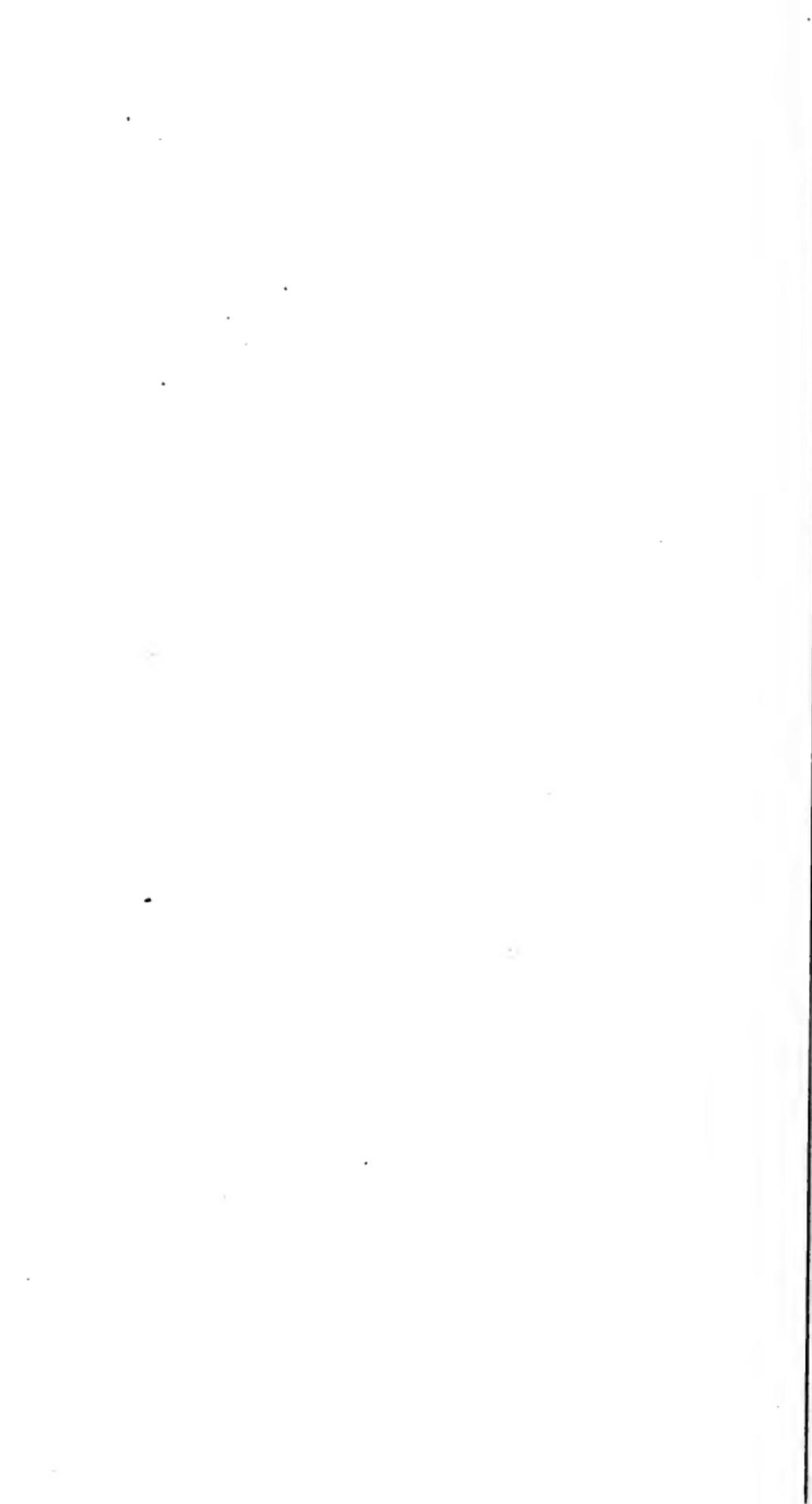
ADDITION



De Sève del.

Cath. Houssard sc.

LE JEUNE TANREC.



ADDIT I O N

A l'article du Raton¹.

M. BLANQUART DES SALINES m'a écrit de Calais le 29 octobre 1775, au sujet de cet animal, dans les termes suivans :

« Mon Raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartînt ; dans cette captivité, il se monroit assez doux, quoique peu caressant ; les personnes de la maison lui faisoient toutes le même accueil, mais il les recevoit différemment ; ce qui lui plaisoit de la part de l'une, le révoltoit de la part d'une autre, sans que jamais il prît le change. »

(Nous avons observé la même chose au sujet du surikate).

¹ Tome III, page 75.

« Sa chaîne s'est rompue quelquefois, & la liberté le rendoit insolent ; il s'emparoit d'un appartement & ne souffroit pas qu'on y abordât ; ce n'étoit qu'avec peine qu'on raccommodoit ses liens. Depuis son séjour chez moi, sa servitude a été fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue je le laisse promener avec sa chaîne, & chaque fois mille gentilleses m'expriment sa reconnoissance. Il n'en est pas ainsi quand il s'échappe de lui-même ; alors il rode quelquefois trois ou quatre jours de suite sur les toits du voisinage, & descend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, & n'épargne pas surtout les peintades. Sa chaîne ne le rendoit pas plus humain, mais seulement plus circonspect ; il employoit alors la ruse, & familiarisoit les poules avec lui, leur permettoit de venir partager ses repas, & ce n'étoit qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité qu'il en faisoit une & la mettoit en pièces. Quelques jeunes chats ont de sa part éprouvé le même sort. . . . Cet animal, quoique très-léger, n'a que des mouvemens obliques, & je doute

qu'il puisse attraper d'autres animaux à la course. Il ouvre merveilleusement les huîtres, il suffit d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat; pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière, puis, sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit le plus foible; il y enfonce ses ongles, ent'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux ni son nez, qu'il tient éloignés, lui soient d'aucun usage.

Si le raton n'est pas fort reconnoissant des caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitemens; un domestique de la maison l'avoit un jour frappé de quelques coups de fouet, vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier: ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal; n'ont jamais pu le calmer. A son approche, il entre dans une sorte de rage, les yeux étincelans, il s'élançe contre lui, pousse des cris de douleur, tout ce qu'on lui

présente alors il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparoisse. Les accens de la colère sont chez lui singuliers; on se figureroit entendre, tantôt le sifflement du courli, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien.

Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppose aucune résistance; semblable à un hérisson, il cache & sa tête & ses pattes, forme de son corps une boule: aucune plainte ne lui échappe; dans cette position, il souffriroit la mort.

J'ai remarqué qu'il ne laissoit jamais ni foin ni paille dans sa niche. Il préfère de coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'instant même. Je ne me suis point aperçu qu'il fût sensible au froid: de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri & se portant très-bien... Je ne pense pas qu'il recherche beaucoup la chaleur: pendant les gelées dernières, je lui faisois donner séparément & de l'eau tiède & de l'eau presque glacée pour détrempier ses alimens; celle-ci a constam-

ment eu la préférence. Il lui étoit libre de passer la nuit dans l'écurie, & souvent il dormoit dans un coin de ma cour.

Le défaut de salive ou son peu d'abondance est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture; il n'humecte point une viande fraîche & sanglante, jamais il n'a mouillé une pêche, ni une grappe de raisin; il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

Les enfans font un des objets de sa haine; leurs pleurs l'irritent, il fait tous ses efforts pour s'élaner sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup, est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770, j'avois cinq souris blanches; je m'avisai par hasard d'en faire crier une, les autres se jetèrent sur elle, je continuai, elles l'étranglèrent.

Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été; le besoin de trouver un mâle dure plus de six semaines: pendant ce temps, on ne sauroit la fixer, tout lui déplaît, à peine

se nourrit-elle ; cent fois le jour elle passe entre ses cuisses, puis entre ses pattes de devant, sa queue touffue, qu'elle saisit par le bout avec ses dents, & qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant & appelant son mâle, ce qui me feroit penser qu'elle s'accouple dans cette attitude.

L'entier accroissement de cet animal ne s'est guère fait en moins de deux ans & demi. »



ADDIT I O N

*Aux articles du Jaguar,
du Cougar¹, & à l'article
du Margai².*

JAGUAR ou LÉOPARD.

NOUS DONNONS ici (*planche v*) la figure d'un animal de l'espèce des Léopards ou des Jaguars; le dessin nous en a été envoyé par feu M. Colinson, mais sans nom & sans aucune autre notice. Et, comme nous ignorons s'il appartient à l'ancien ou au nouveau continent, & qu'en même temps il diffère de l'once & du léopard par la forme des taches, & plus encore du jaguar & de l'ocelot, nous ne

¹ Tome III, pages 289 & 298.

² Tome VI, page 183.

pouvons décider auquel de ces animaux on doit le rapporter ; seulement il nous paroît qu'il a un peu plus de rapport avec le jaguar qu'avec le léopard.

J A G U A R

DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

DANS le mois de juin dernier il a été donné à M. Lebrun, Inspecteur général du Domaine, un jaguar femelle, envoyé de la nouvelle Espagne, qui étoit fort jeune, puisqu'il n'avoit pas toutes ses dents, & qu'il a grossi depuis qu'il est à Chaillot, où M. de Sève l'a dessiné au commencement d'octobre (*Voy. pl. VI*). Nous estimons qu'il pouvoit avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur du museau jusqu'à l'anus étoit d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar, qui est gravé dans le *volume IX*, avoit deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière ; mais il avoit deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ces deux animaux,

quoique de pays différens. Il y a quelques différences dans la forme des taches, qui ne paroissent être que des variétés individuelles. L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre, le bord des yeux est noir, avec une bande blanche au-dessus comme au-dessous ; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches & ces bandes sont sur un fond d'un blanc-faie roullâtre, & tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, & ont une grande tache très-blanche sur la partie externe ; la queue est fort grande & bien fournie de poil.

JAGUAR DE LA GUYANE.

M. SONINI DE MANONCOUR a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guyane, que je crois devoir publier.

« Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crépé lorsqu'il est jeune, comme le dit

M. de Buffon, *Histoire Naturelle**. J'ai vu de très-jeunes jaguars, qui avoient le poil aussi lisse que les grands ; cette observation m'a été confirmée par des chasseurs instruits. Quant à la taille des jaguars, j'ose encore assurer qu'elle est bien au-dessus de celle que leur donne M. de Buffon, lorsqu'il dit, *page 291*, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire, ou de moyenne race, quand il a pris son accroissement entier. J'ai eu deux peaux de jaguars que l'on m'a assuré appartenir à des sujets de deux ou trois ans, dont l'une avoit près de cinq pieds de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle a deux pieds de largeur ; il y en a de bien plus grands. J'ai vu moi-même, dans les forêts de la Guyane, des traces de ces animaux, qui faisoient juger, ainsi que l'a dit M. de la Condamine, que les tigres ou les animaux que l'on appelle ainsi en Amérique, ne différoient pas en grandeur de ceux

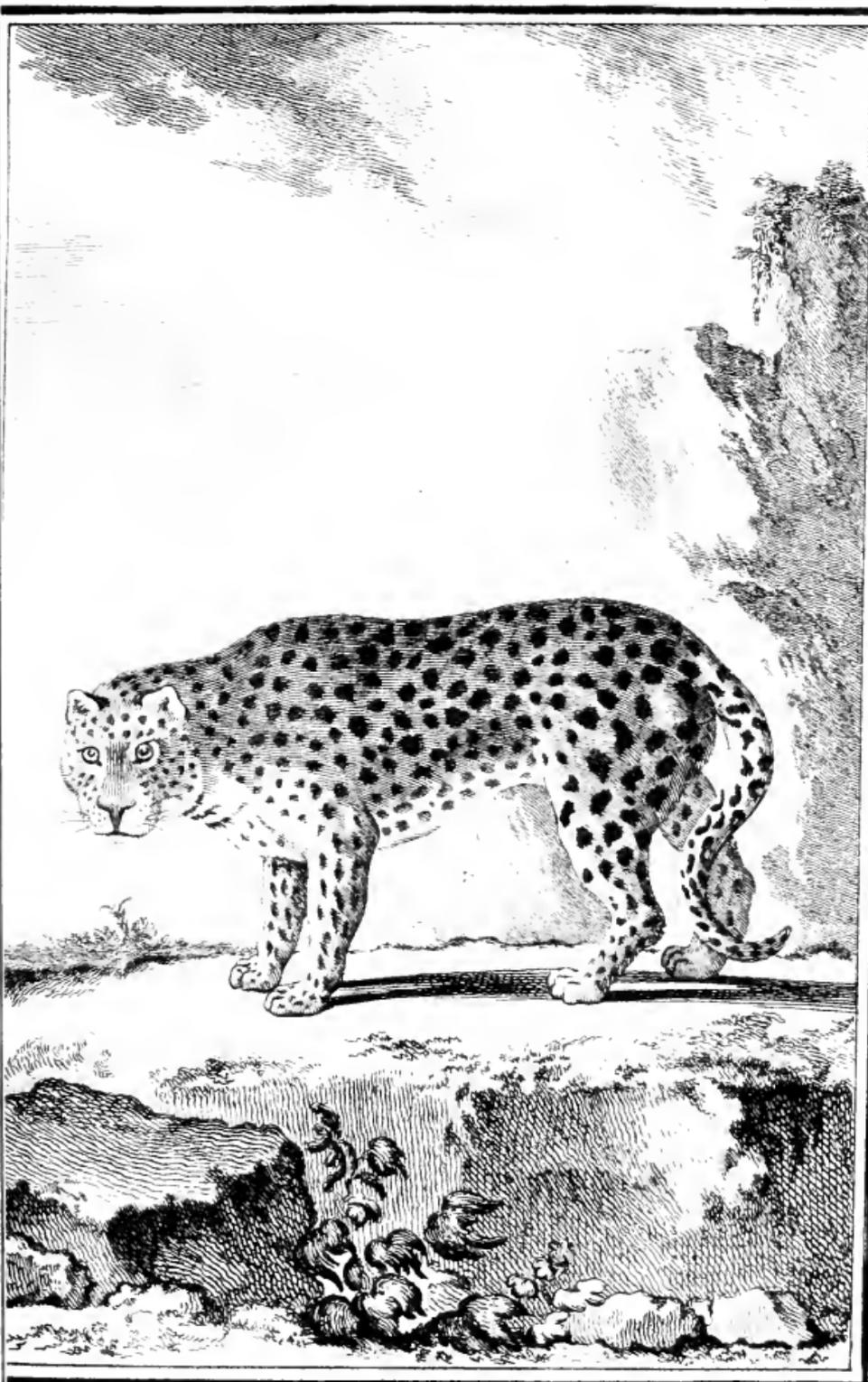
* Tome III, *page 290.*

d'Afrique. Je pense même qu'à l'exception du vrai tigre (le tigre royal) celui de l'Amérique est le plus grand des animaux auxquels on a donné cette dénomination, puisque, selon M. de Buffon, la panthère, qui est le plus grand de ces animaux, n'a que cinq ou six pieds de longueur lorsqu'elle a pris son accroissement entier, & que bien certainement il existe en Amérique des quadrupèdes de ce genre, qui passent de beaucoup cette dimension. La couleur de la peau du jaguar varie suivant l'âge, les jeunes l'ont d'un fauve très-foncé presque roux & même brun; cette couleur s'éclaircit à mesure que l'animal vieillit.

Le jaguar n'est pas aussi indolent ni aussi timide que quelques Voyageurs, & d'après eux M. de Buffon l'ont écrit: il se jette sur tous les chiens qu'il rencontre, loin d'en avoir peur; il fait beaucoup de dégât dans les troupeaux: ceux qui habitent dans les déserts de la Guyane sont même dangereux pour les hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans ces grandes forêts, nous fumes tourmentés pendant deux nuits de suite par un jaguar, malgré

un très-grand feu que l'on avoit eu soin d'allumer & d'entretenir ; il rodoit continuellement autour de nous : il nous fut impossible de le tirer ; car, dès qu'il se voyoit couché en joue, il se glissoit d'une manière si prompte, qu'il disparoït pour le moment ; il revenoit ensuite d'un autre côté, & nous tenoit ainsi continuellement en alerte ; malgré notre vigilance nous ne pumes jamais venir à bout de le tirer ; il continua son manège durant deux nuits entières ; la troisième il revint, mais lassé apparemment de ne pouvoir venir à bout de son projet, & voyant d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, de quel il craignoit d'approcher de trop près, il nous laissa en hurlant d'une manière effroyable. Son cri *hou, hou*, a quelque chose de plaintif, & il est grave & fort comme celui du bœuf.

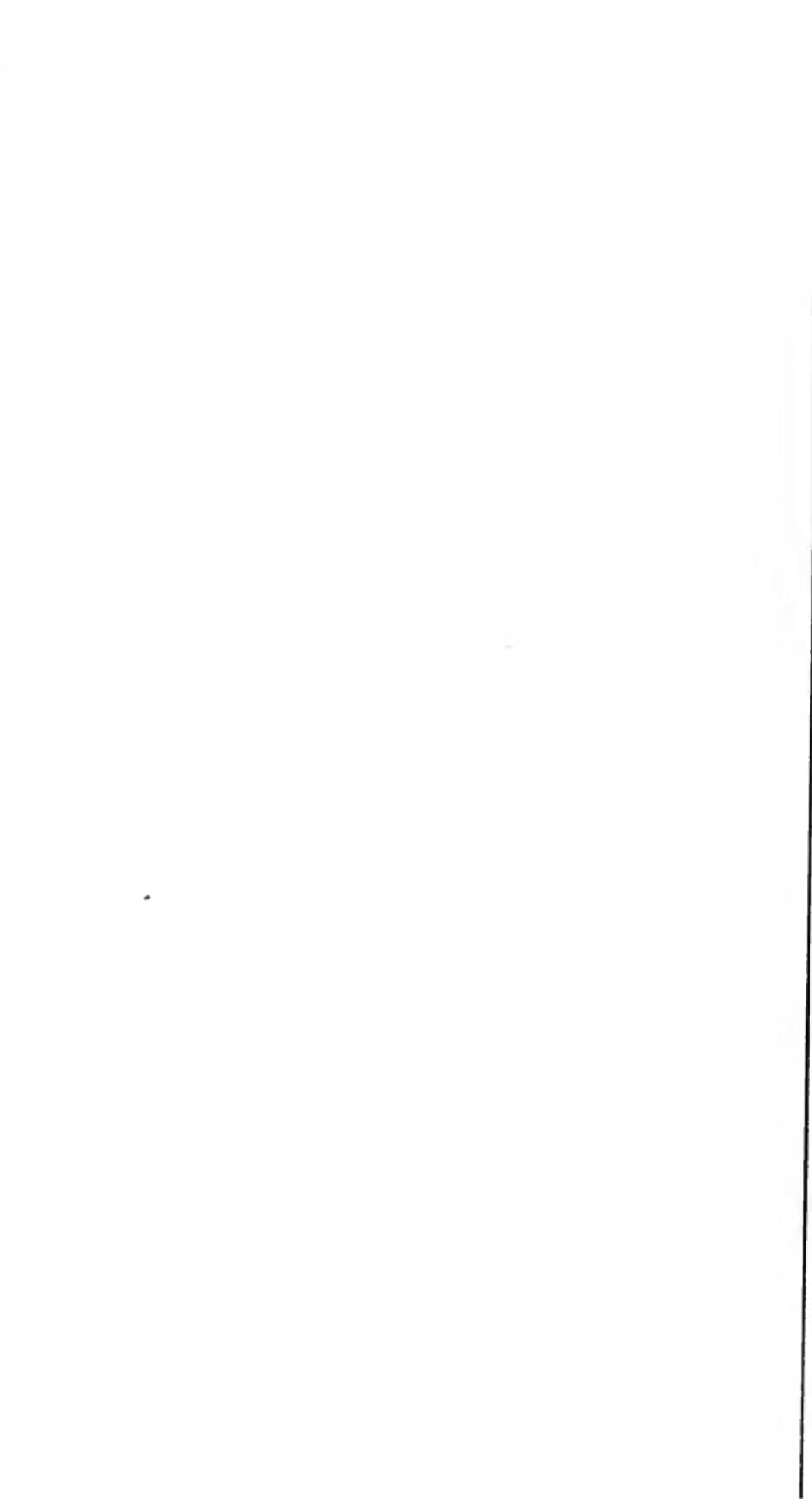
Quant au goût de préférence que l'on suppose au jaguar pour les naturels du pays plutôt que pour les Nègres & les blancs, je présume que c'est un conte. A Cayenne, j'ai trouvé cette opinion établie ; mais j'ai voyagé avec les Sauvages dans

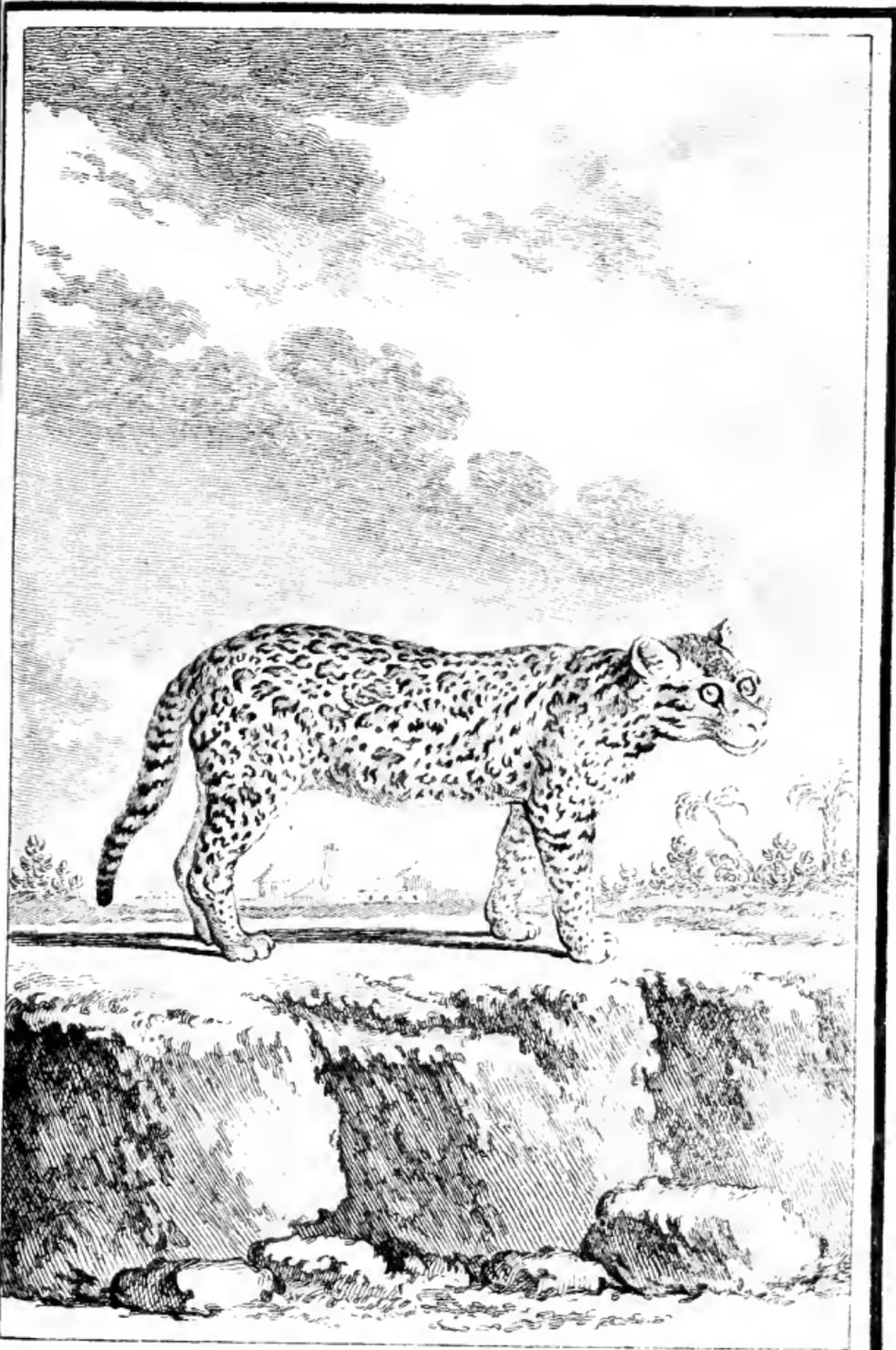


e Seve del.

M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE JAGUAR ou LEOPARD.

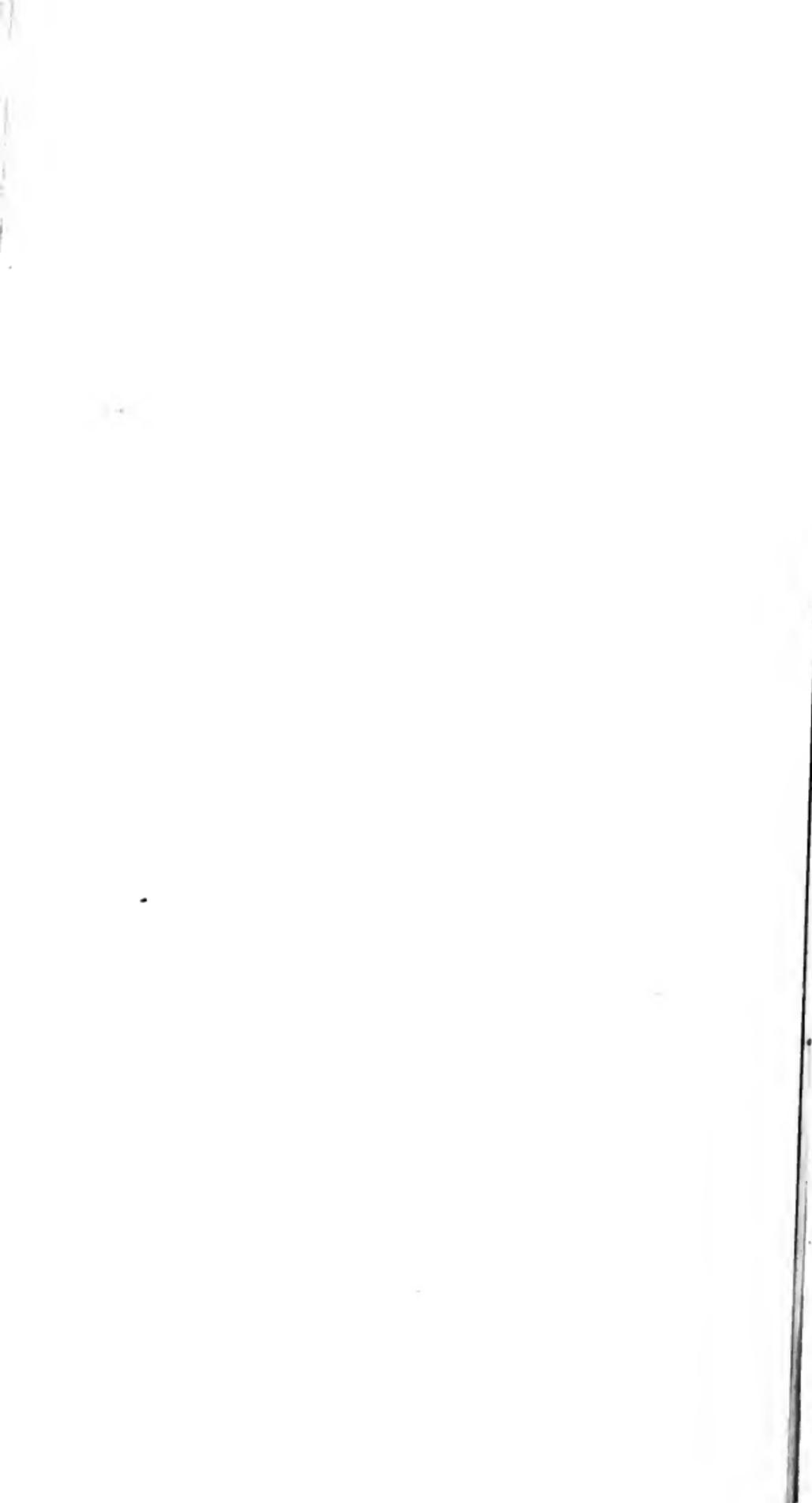




De Sève del.

Cath. Haussard. Sc.

LE JAGUAR DE LA NOUVELLE ESPAGNE.



des endroits, où les tigres d'une grandeur démesurée étoient communs, jamais je n'ai remarqué qu'ils aient une peur bien grande de ces animaux; ils suspendoient, comme nous, leurs hamacs à des arbres, s'éloignoient à une certaine distance de nous, & ne prenoient pas la même précaution que nous d'allumer un grand feu; ils se contentoient d'en faire un très-petit, qui le plus souvent s'éteignoit dans le cours de la nuit; ces Sauvages étoient cependant habitans de l'intérieur des terres, & connoissoient par conséquent le danger qu'il y avoit pour eux; j'assure qu'ils ne prenoient aucune précaution, & qu'ils paroissent fort peu émus, quoiqu'entourés de ces animaux.»

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

« La chair des jaguars n'est pas bonne à manger; ils font la guerre avec le plus grand avantage à toutes les espèces de quadrupèdes du nouveau continent,

qui tous le fuient & le redoutent. Les jaguars n'ont point de plus cruel ennemi que le fourmillier ou tamanoir, quoiqu'il n'ait point de dents pour se défendre; dès qu'il est attaqué par un jaguar, il se couche sur le dos, le saisit avec ses griffes qu'il a d'une grandeur prodigieuse, l'étaupe & le déchire. »

D U C O U G A R.

NOUS AVONS DONNÉ* la figure du cougar mâle, & nous donnons ici (*planche VII*) celle du cougar femelle, que nous avons eu occasion de faire dessiner ces années dernières.

C O U G A R D E P E N S I L V A N I E.

LE JAGUAR, ainsi que le cougar, habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre espèce de cougar dont nous donnons ici la figure (*planche VIII*)

* Tomé III, *Planche X*, page 302.

qui se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, sur-tout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Pensilvanie & des provinces adjacentes. Le dessin de ce cougar m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinson, avec la description ci-jointe ; si elle est exacte, ce cougar ne laisse pas de différer beaucoup du cougar ordinaire, auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Colinson.

« Le cougar de Pensilvanie diffère beaucoup, par sa taille & par ses dimensions, du cougar de Cayenne* : il est plus bas de jambes, beaucoup plus long de corps, la queue aussi de trois ou quatre pouces plus longue. Au reste, ils se ressemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête & par celle des oreilles. Le cougar de Pensilvanie, ajoute M. Colinson, est un animal remarquable par

* Tome III, *Planche x*, page 302.

40 *Supplément à l'Histoire*

son corps mince & très-alongé, ses jambes courtes & sa longue queue. Voici les dimensions. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le museau jusqu'à l'anus . . .	5.	4.	//
Longueur de la queue	2.	6.	//
Longueur des jambes de devant	1.	//	//
Longueur des jambes de derrière	1.	3.	//
Hauteur du corps à l'avant.	1.	9.	//
Hauteur du corps à l'arrière	1.	10.	//
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros (a)	2.	9.	//

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du dessin & les connoissances en Histoire Naturelle, méritent les éloges de tous les amateurs des Sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avoit pas encore publiées, & qui sont relatives au dessin ci-dessus, envoyé par feu M. Colinson.

(a) Lettre de M. Colinson à M. de Buffon, 30 Avril 1763.

COUGAR NOIR.

M. DE LA BORDE, Médecin du Roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, & que l'on appelle *tigre* ; le second, le cougar, qu'on nomme *tigre rouge*, à cause de la couleur uniforme de son poil roux ; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, & qu'il pèse environ deux cents livres ; que le cougar est plus petit, moins dangereux & en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, & que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir*, & c'est celui que nous avons fait représenter ici (*planche IX*) sous le nom de cougar noir.

« La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable à celle des cougars, mais il a le poil noir & long, la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes moustaches.

Il ne pèse guère que quarante livres. Il fait ses petits dans des trous d'arbres creux. »

Ce cougar noir pourroit bien être le même animal que Pison & Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarete* ou *jaguar à poil noir*, & dont aucun autre Voyageur n'a fait mention sous ce même nom de *jaguarete*; je trouve seulement, dans une note de M. Sonini de Manoncour, que le *jaguarete* s'appelle à Cayenne *tigre noir*, qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille & ayant le corps fort effilé; cet animal est très-méchant & très-carnassier, mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

« Les jaguars & les cougars, continue M. de la Borde, sont fort communs dans toutes les terres qui avoisinent la rivière des Amazones, jusqu'à celle de Sainte-Marthe; leur peau est assez tendre pour que les Indiens leur envoient des flèches qui pénètrent avant, poussées avec de simples sarbacanes. Au reste, tous ces

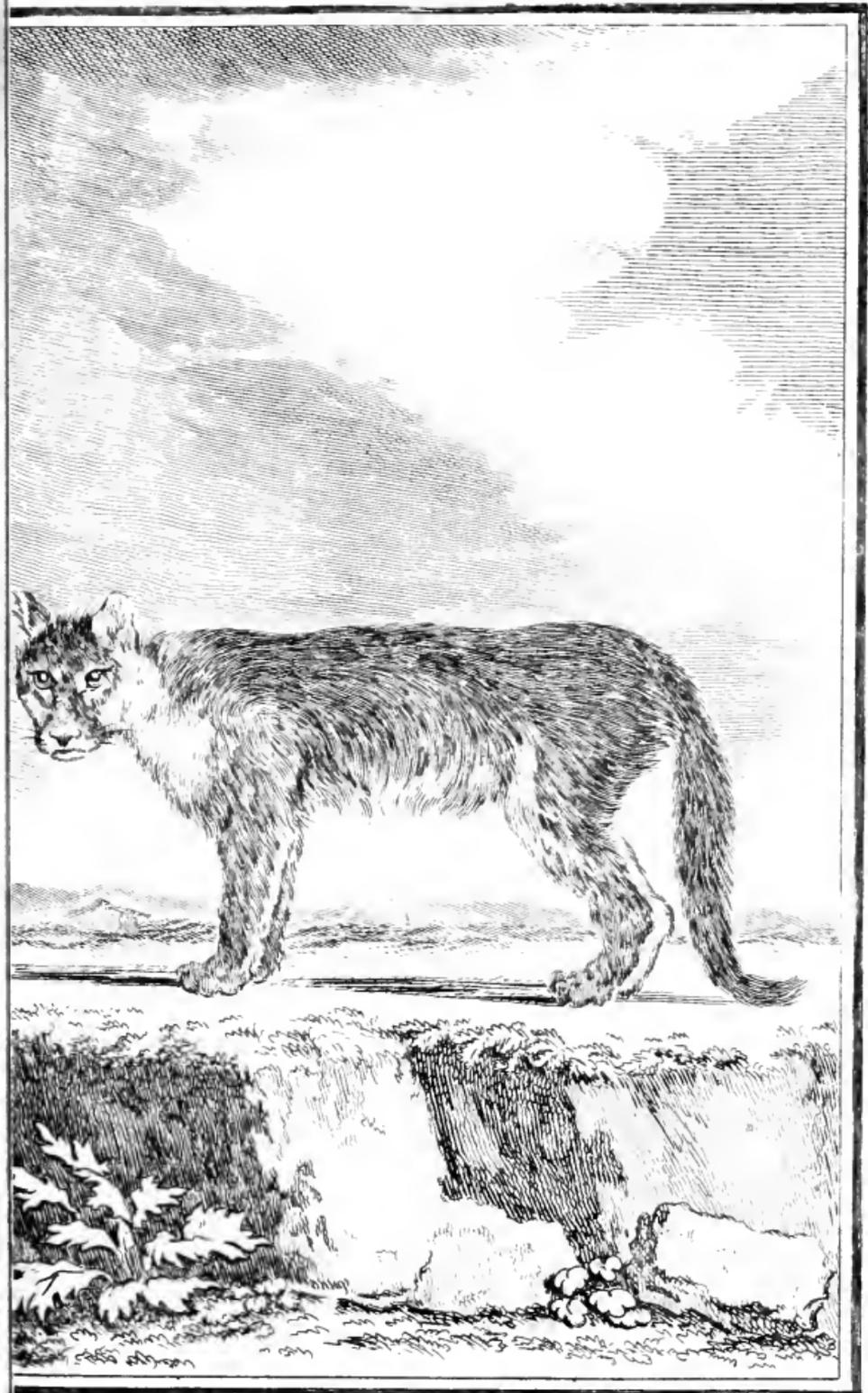
animaux ne sont pas absolument avides de carnage, une seule proie leur suffit; on les rencontre presque toujours seuls, & quelquefois deux ou trois ensemble quand les femelles sont en chaleur.

Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les vaches & les bœufs en leur sautant sur le dos, ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou, & lorsque le bœuf est courbé, ils le déchirent & traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert la poitrine & le ventre pour boire tout le sang dont ils se contentent pour une première fois. Ils couvrent ensuite avec des branches les restes de leur proie, & ne s'en écartent jamais guère; mais, lorsque la chair commence à se corrompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois ils se mettent à l'affût sur des arbres pour s'élaner sur les animaux qui viennent à passer. Ils suivent aussi les troupes de cochons sauvages & tombent sur les traîneurs; mais, s'ils se laissent une fois entourer par ces animaux, ils ne trouvent de salut que dans la fuite.

Au reste, les jaguars, ainsi que les cougars, ne sont pas absolument féroces,

& n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne se sentent blessés ; mais ils sont intrépides contre les attaques des chiens, & vont les prendre près des habitations ; lorsque plusieurs chiens les poursuivent & les forcent à fuir par leur nombre, ils grimpent sur les arbres. Ces animaux rodent souvent le long des bords de la mer, & ils mangent les œufs que les tortues viennent y déposer. Ils mangent aussi des caïmans, des lézards & du poisson, quelquefois les bourgeons & les feuilles tendres des palétuviers. Ils sont bons nageurs & traversent des rivières très-larges. Pour prendre les caïmans, ils se couchent ventre à terre au bord de la rivière, & battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, qui ne manque pas de venir aussitôt, & de lever la tête, sur laquelle le jaguar se jette, il le tue & le traîne plus loin pour le manger à loisir.

Les Indiens prétendent que les jaguars attirent l'agouti en contrefaisant son cri ; mais ils ajoutent qu'ils attirent aussi le caïman par un cri semblable à celui des jeunes chiens, ou en contrefaisant la voix



ve del.

Jac Mansard sc.

LE COUGAR FEMELLE.



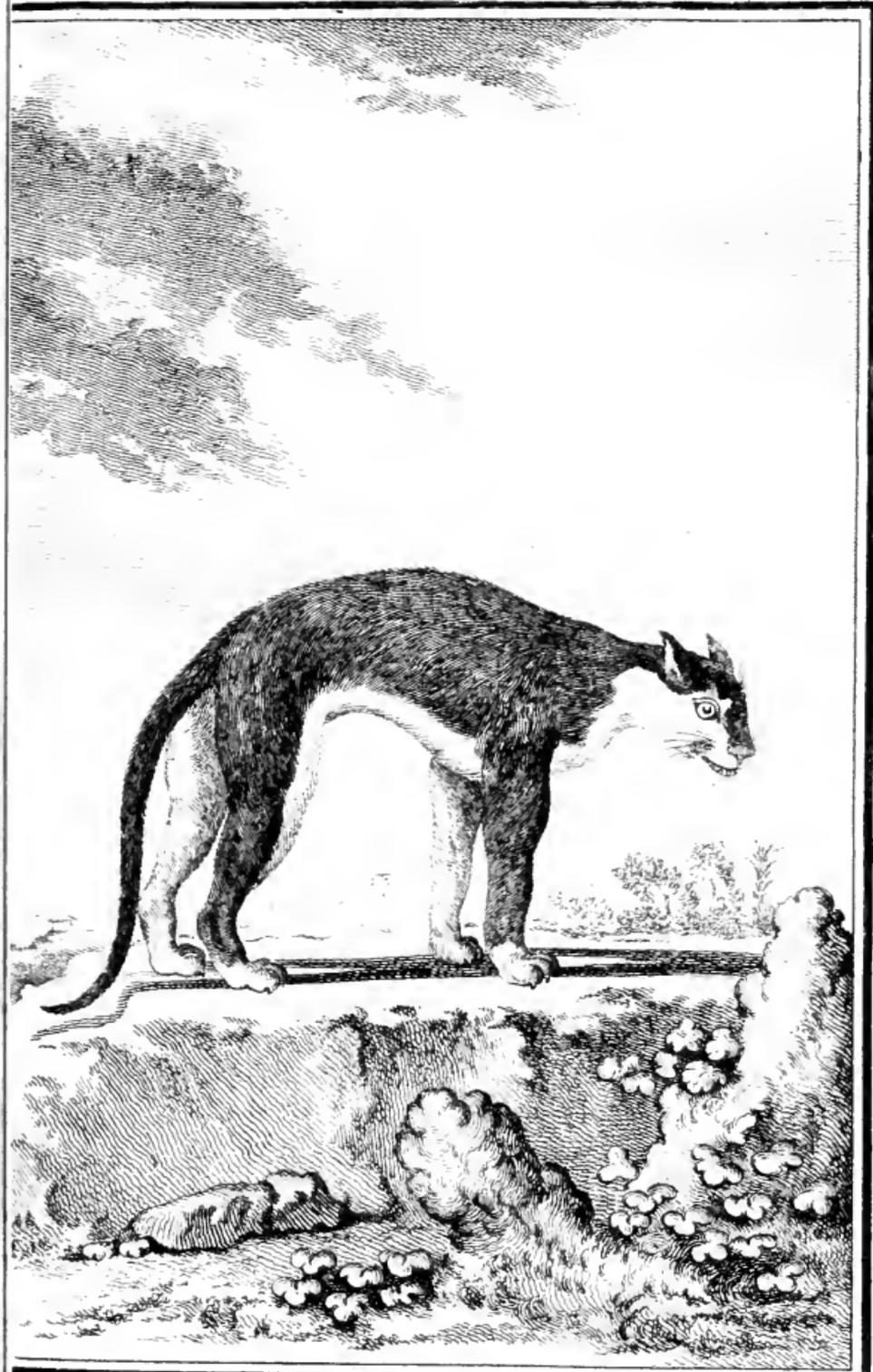


De Sive del.

Mad. Th. Rousselet Sculp.

LE COUGAR DE PANSILVANIE.





Seve del

M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE COUGAR NOIR.



d'un homme qui touffe, ce qui est plus difficile à croire.

Ces animaux carnassiers détruisent beaucoup de chiens de chasse qu'ils surprennent à la poursuite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut préserver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

Quand ces animaux sont en chaleur, ils ont une espèce de rugissement effrayant, & qu'on entend de fort loin. Ils ne font ordinairement qu'un petit, qu'ils déposent toujours dans des gros troncs d'arbres pourris. On mange, à Cayenne, la chair de ces animaux, sur-tout celle des jeunes, qui est blanche comme celle du lapin (*b*). »

Le cougar réduit en captivité, est presque aussi doux que les autres animaux domestiques.

« J'ai vu (dit l'Auteur des Recher-

(*b*) Extrait des observations de M. de la Borde, envoyées à M. de Buffon en 1774.

ches sur les Américains) un cougar vivant, chez Ducos, maître des bêtes étrangères : il avoit la tranquillité d'un chien & beaucoup plus que la corpulence d'un très-grand dogue ; il est haut monté sur ses jambes, ce qui le rend svelte & alerte ; ses dents canines sont coniques & très-grandes. On ne l'avoit ni désarmé ni enmuselé, & on le conduisoit en laisse..... Il se laissoit flatter de la main, & je vis de petits garçons monter sur son dos & s'y tenir à califourchon. Le nom de tigre poltron lui a été bien donné (c).

D U M A R G A I.

Nous DEVONS rapporter à l'article du margai le chat tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes suivans :

« La peau du chat tigre, est comme celle de l'once fort tachetée ; il est un

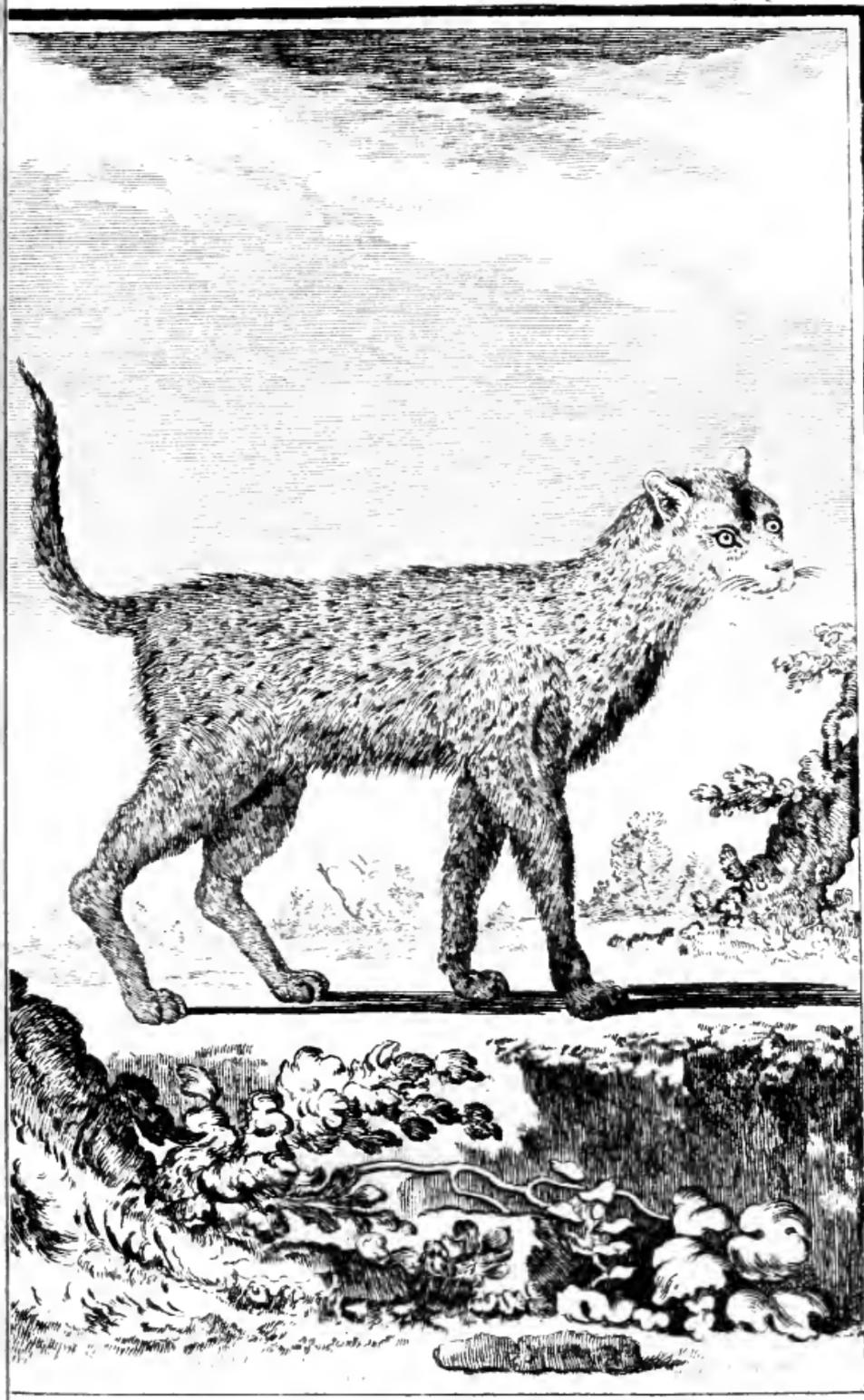
(c) Défense des Recherches sur les Américains, page 86.

peu moins gros que le renard, mais il en a toutes les inclinations. On le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tels que les agoutis, akouchis, perdrix, faisans & autres oiseaux qu'il prend dans leurs nids quand ils sont jeunes. Il est fort lesté pour grimper sur les arbres, où il se tient caché. Il ne court pas vite, & toujours en sautant. Son air, sa marche, sa manière de se coucher, ressemblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu plusieurs dans les maisons de Cayenne qu'on tenoit enchaînés; ils se laissoient un peu toucher sur le dos; mais il leur reste toujours dans la figure un air féroce; on ne leur donnoit pour nourriture que du poisson & de la viande cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produisent en toutes saisons, soit l'été, soit l'hiver, & font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris. »

Il y a un autre chat tigre ou plutôt une espèce de chat sauvage à la Caroline, duquel feût M. Colinson m'a envoyé la notice suivante :

« Le mâle étoit de la grandeur d'un chat commun ; il avoit dix-neuf pouces Anglois, du nez à la queue qui étoit de quatre pouces de long, & avoit huit anneaux blancs comme le *mococo*. La couleur étoit d'un brun-clair, mêlé de poils gris, mais ce qu'il avoit de plus remarquable sont les raies noires, assez larges, placées en forme de rayons tout le long de son corps, sur les côtés, depuis la tête jusqu'à la queue. Le ventre est d'une couleur claire avec des taches noires ; les jambes sont minces, tachetées de noir ; ses oreilles avoient une large ouverture, elles étoient couvertes de poils fins. Il avoit deux larges taches noires très-remarquables sous les yeux de chaque côté du nez ; & de la partie la plus basse de cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils roides & noirs. La femelle est de taille plus mince, elle étoit toute gris-roussâtre, sans aucune tache sur le dos, seulement une tache noire sur le ventre qui étoit blanc-fale (*d*). »

(*d*) Lettre de M. Colinson à M. de Buffon, 23 décembre 1766.



Seve inv.

H. de la Roche Sauv.

CHAT SAUVAGE DE LA NOUV. ^{IE} ESPAGNE.



CHAT SAUVAGE

DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

ON M'A ENVOYÉ d'Espagne un dessin colorié, avec la notice suivante, d'un chat tigre ou chat des bois, dont je donne ici la figure (*planche x*).

« Chat tigre, chat des bois ou chat sauvage de la nouvelle Espagne, sa hauteur est de près de trois pieds, sa longueur, depuis le bout du nez jusqu'à la naissance de la queue, de plus de quatre pieds; il a les yeux petits & la queue assez courte; le poil d'un gris-cendré-bleuâtre, moucheté de noirâtre; ce poil est assez rude pour qu'on en puisse faire des pinceaux à pointe fixe & ferme. »

Ce chat tigre ou chat des bois de la nouvelle Espagne, me paroît être le même que le serval dont j'ai donné la figure*.

* Tome VI, *Planche xix*, page 174.



A D D I T I O N

A l'article du Lynx & à celui du Caracal¹.

NOUS DONNONS ici (*planche XI*) la figure d'un Lynx de Canada qui est au Cabinet du Roi, & qui a été bien préparé; il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, qui n'est élevée que de douze à treize pouces; le corps est couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté & rayé de fauve, les taches plus ou moins noires, la tête grisâtre, mêlée de poils blancs & de fauve-clair, & comme rayée de noir en quelques endroits. Le bout du nez est noir ainsi que le bord de la mâchoire inférieure, les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces; les oreilles

¹ Tome III, pages 303 & 320.

ont deux pouces trois lignes de hauteur ; & sont garnies de grands poils blancs en dedans, & de poils un peu fauves sur les rebords ; le dessus des oreilles est couvert de poil gris-de-souris , & les bords extérieurs sont noirs ; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs, qui se réunissent & forment un pinceau très-menu de sept lignes de hauteur ; la queue, qui est grosse, courte & bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur ; elle est noire depuis l'extrémité jusqu'à moitié, & ensuite d'un blanc-rouffâtre. Le dessous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur des jambes de devant & les pattes sont d'un blanc-sale ; les ongles sont blancs & ont six lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de ressemblance par les taches & par la nature de son poil avec celui qui est gravé *, mais il en diffère par la longueur de la queue & par les pinceaux qu'il a sur les oreilles ; on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété assez distincte du

* Tome III, *Planche 11*, page 324.

lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourroit même dire qu'il s'approche un peu de l'espèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a sur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx, par la longueur de la queue & par les couleurs du poil. D'ailleurs les caracals ne se trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers préfèrent les pays froids. Le pinceau de poil au bout des oreilles, qui paroît faire un caractère distinctif, parce qu'il est fort apparent, n'est cependant qu'une chose accidentelle, & qui se trouve dans les animaux de cette espèce, & même dans les chats domestiques & sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainsi, nous persistons à croire que le lynx ou loup-cervier d'Amérique ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwège, décrit par Pontoppidam, est blanc ou d'un gris-clair semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles des autres lynxs, sont comme celles des chats; il voûte son dos & saute comme eux avec beaucoup de vitesse sur

sa proie. Lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos & se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vite. Cet Auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norwège, que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, & enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain; ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédens. L'Auteur ajoute des choses plus probables :

« Le loup-cervier, dit-il, ne court pas les champs, il se cache dans les bois & dans les cavernes, il fait sa retraite tortueuse & profonde, & on l'en fait sortir par le feu & la fumée. Sa vue est perçante, il voit de très-loin sa proie; il ne mange souvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie & les intestins, & il creuse la terre sous les portes pour entrer dans les bergeries (a). »

L'espèce en est répandue non-seule-

(a) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger*, Juin 1756.

ment en Europe , mais dans toutes les provinces du nord de l'Asie. On l'appelle *Chulon* ou *Chelafon* en Tartarie (*b*). Les peaux en sont fort estimées , & , quoiqu'elles soient assez communes , elles se vendent également chères en Norwège , en Russie , & jusqu'à la Chine , où l'on en fait un grand usage pour des manchons & d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au dessus des oreilles ne sont pas un caractère fixe , par lequel on doit séparer les espèces dans ces animaux , c'est qu'il existe dans cette partie du royaume d'Alger , qu'on appelle Constantine , une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles , & qui par-là ressemble au lynx , mais qui a la queue plus longue ; son poil est d'une couleur rouffâtre avec des raies longitudinales , noires depuis le cou jusqu'à la queue , & des taches séparées sur les flancs , posées dans la même direction , une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de

(*b*) Histoire générale des Voyages , tome VI , page 602.

devant, & une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au-dessus du tarse, & ce poil est rerrouffé en haut au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps (c).

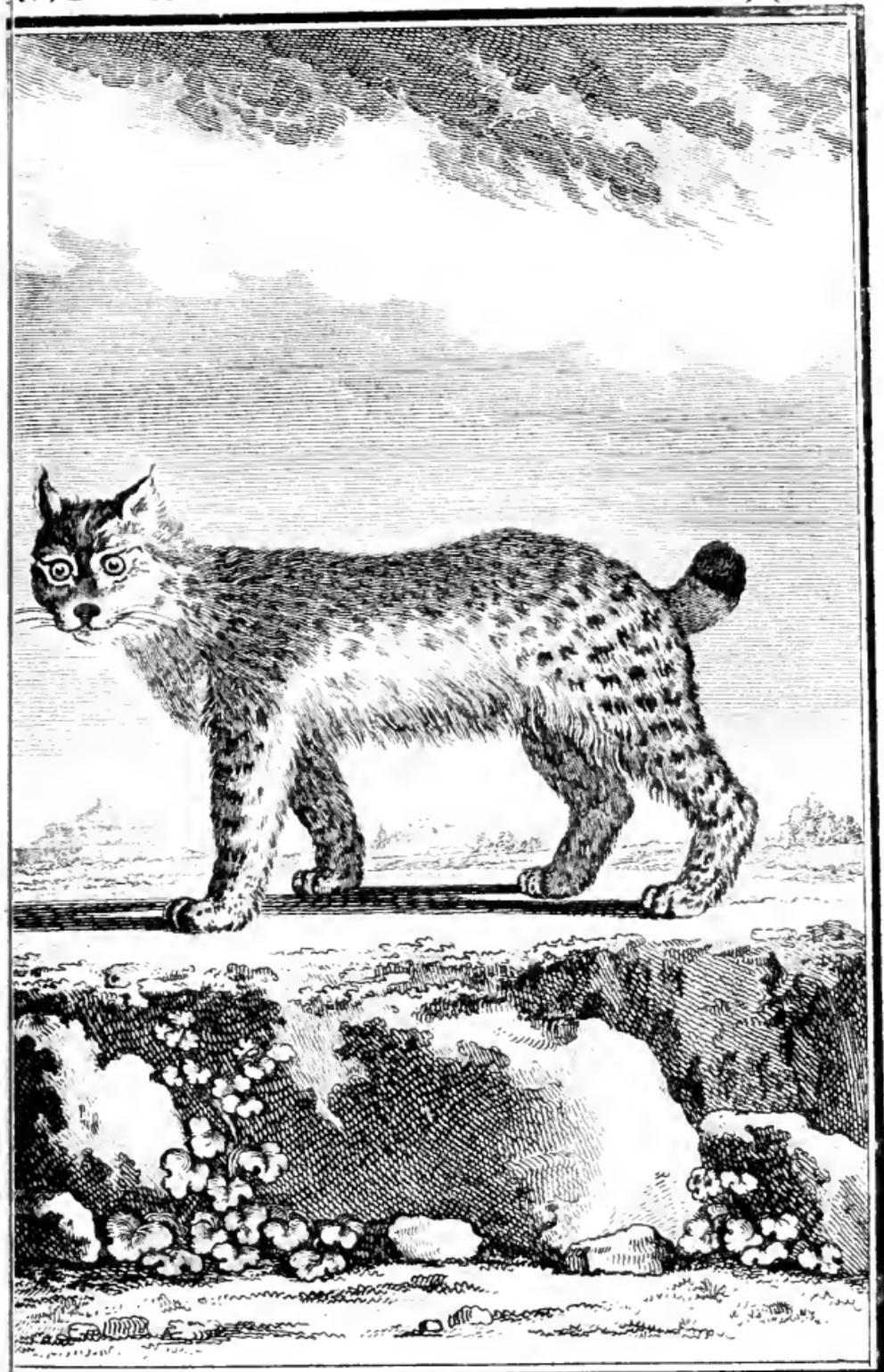
J'ai dit, à l'article du caracal, que le mot *gal-elchallah* signifioit chat aux oreilles noires. M. le chevalier Bruce m'a assuré qu'il signifioit chat du désert ; il a vu dans la partie de la Nubie, qu'on appeloit autrefois l'île de Méroé, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure *. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés ; il n'a pas la croix de mulet sur le garot comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauve-claires, & non pas brunes-

(c) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

* Tome III, *Planche 11*, page 324.
Civ

noirâtres comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre, car il se trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Lybie, aux environs de l'ancienne Capsa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces & noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité & ceinte de quatre anneaux noirs, & quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique; les oreilles qui sont fort blanches en dedans, & garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors (*d*). Si cette différence dans la grandeur étoit constante, on pourroit dire qu'il y a deux espèces de caracals, qui se trouvent également en Barbarie, l'une grande à oreilles

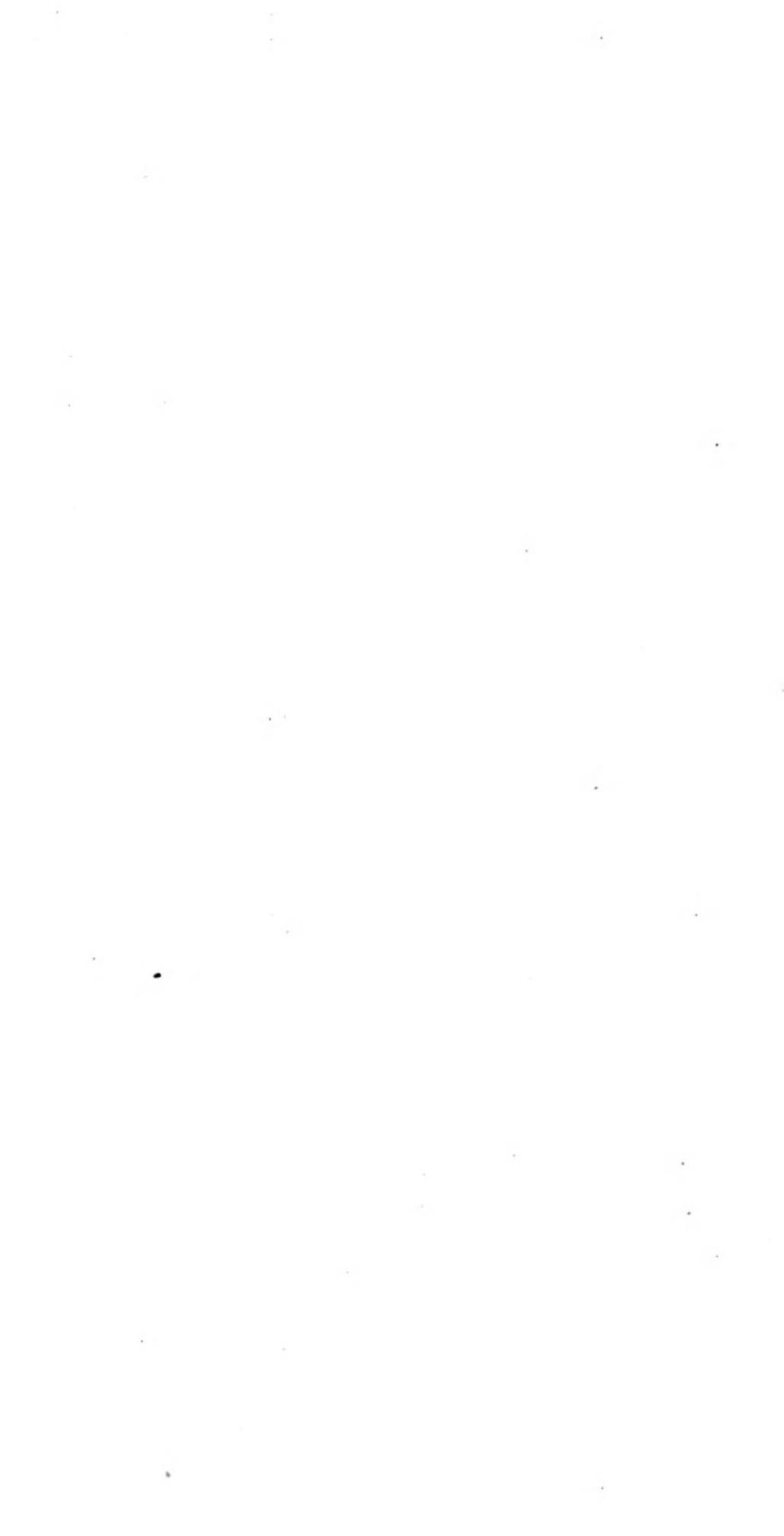
(*d*) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.



e Scivo del.

Baren Sc.

LE LYNX DU CANADA.

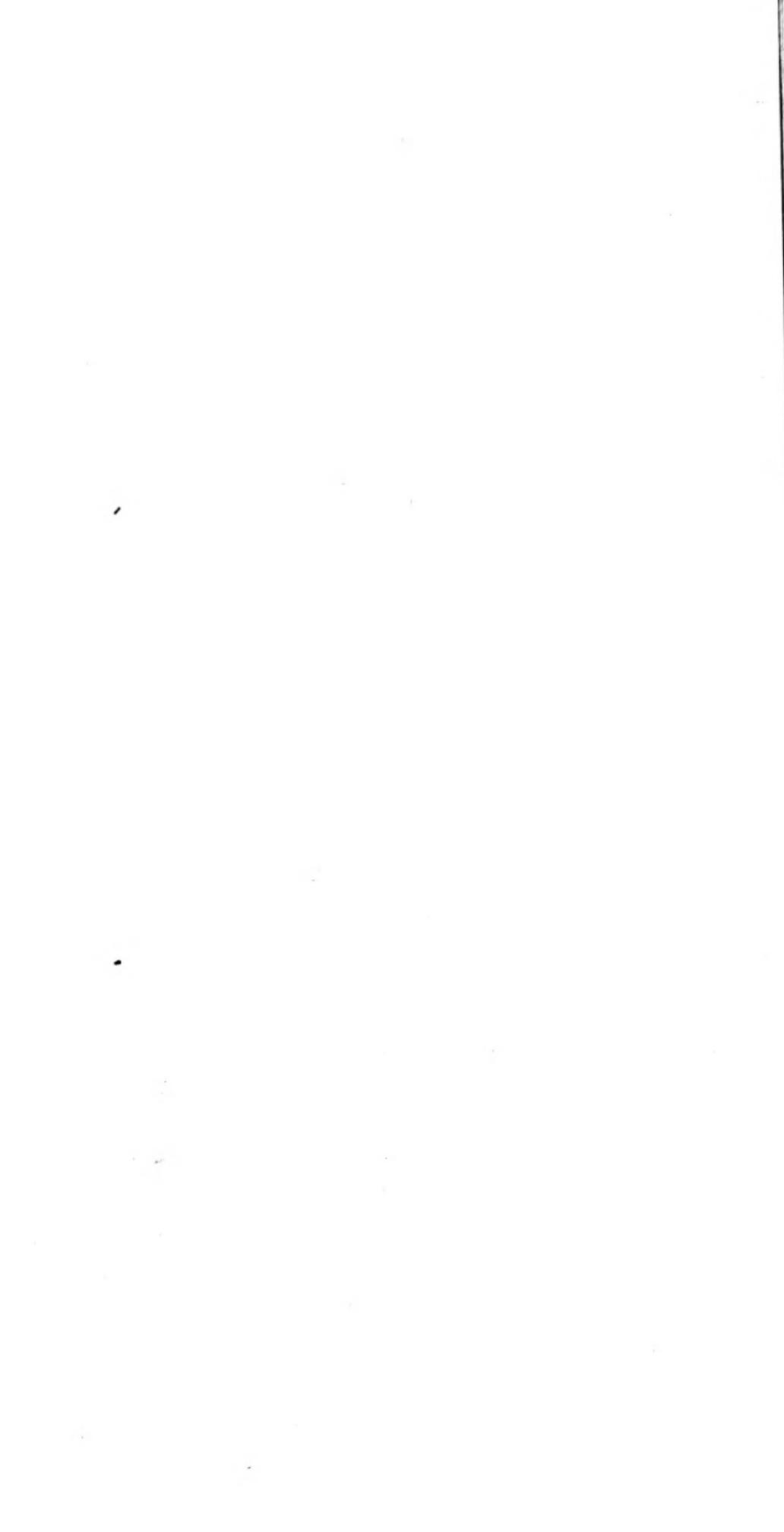




Peve del.

Guyot Sc.

LE CARACAL DE BENGALE.



noires & longs pinceaux, & l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches & à très-petits pinceaux. Il paroît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme & la longueur de la queue & par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, que nous donnons ici (*planche XII*), dont la queue & les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.



A D D I T I O N

*A l'article de l'Hyène, de
la Civette & de la Genette*¹.

D E L' H Y È N E.

NOUS DONNONS ici (*planche XIII*) la figure d'une Hyène mâle, qui étoit vivante à la foire Saint-Germain en 1773, parce que celle que nous avons donnée* n'est pas correcte, par la difficulté qu'eut le dessinateur à la faire mettre en situation de la bien voir. Cette première hyène étoit très-féroce, au lieu que celle dont nous donnons ici la figure ayant été apprivoisée de jeunesse étoit fort douce, car, quoique son maître l'irritât souvent avec

¹ Tome III, pages 325, 342 & 366.

* Tome III, *Planche XIII*, page 340.

un bâton pour lui faire hériffer sa crinière lors du spectacle, l'instant d'après elle ne paroïssoit pas s'en souvenir; elle jouoit avec son maître, qui lui mettoit la main dans la gueule sans en rien craindre; au reste, cette hyène étant absolument de la même espèce, & toute semblable à celle dont nous avons donné la description (*Tome III*), nous n'avons rien à y ajouter, sinon que cette dernière avoit la queue toute blanche sans aucun mélange d'autre couleur; elle étoit un peu plus grande que la première, car elle avoit trois pieds deux pouces, mesurée avec un cordeau, du bout du museau à l'origine de la queue. Elle portoit la tête encore plus baissée qu'elle ne paroît l'être dans le dessin. Sa hauteur étoit de deux pieds trois pouces. Son poil étoit blanc, mêlé & rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant sur le corps que sur les jambes.

Il existe, dans la partie du sud de l'île de Meroé, une hyène beaucoup plus grande & plus grosse que celle de Barbarie, & qui a aussi le corps plus long à proportion, & le museau plus allongé

& plus ressemblant à celui du chien, en sorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large; cet animal est si fort, qu'il enlève aisément un homme & l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène, les bandes transversales sont plus noires; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a observé le premier que cette hyène, ainsi que celle de Syrie & de Barbarie, & probablement de toutes les autres espèces, ont un singulier défaut; c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche; cela dure pendant environ une centaine de pas, & d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on auroit blessé la jambe gauche de derrière (*a*).

(*a*) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

DE LA CIVETTE.

M. DE LADEBAT a envoyé, en 1772, à M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'État, une Civette vivante. Cet animal avoit été donné par le Gouverneur Hollandois du fort de la Mine, sur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770; elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772; elle arriva très-foible; mais, après quelques jours de repos, elle prit des forces, & au bout de cinq à six mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue & cuite, du poisson, de la soupe, du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver, car elle paroît beaucoup souffrir du froid, & elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée (*b*).

DE LA GENETTE.

J'AI DIT, à l'article de la Genette*,

(*b*) Lettre de M. de Ladebat à M. de Buffon. Bordeaux, 3 Novembre 1772.

* Tome III, page 367.

que l'espèce n'en est pas fort répandue, qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne & de la Turquie. Je n'étois pas alors informé qu'il se trouve des genettes dans nos provinces méridionales, & qu'elles sont assez communes en Poitou, où elles sont connues sous le nom de genettes, même par les paysans, qui assurent qu'elles n'habitent que les endroits humides & le bord des ruisseaux (c).

M. l'abbé Roubaud, Auteur de la Gazette d'agriculture & de plusieurs autres Ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existoit en France dans son état de liberté; il m'en a même envoyé une, cette année 1775, au mois d'avril, qui avoit été tuée à Livray en Poitou, & c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

(c) Extrait des affiches du Poitou, du jeudi, 10 Février 1774.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpeche, j'ai toujours vu les payfans apporter des genettes mortes, sur-tout en hiver, chez un marchand, qui m'a dit qu'il y en avoit peu, mais qu'elles habitoient aux environs de la ville de Villefranche, & qu'elles demeuroient pendant l'hiver dans des terriers à peu-près comme les lapins. Je pourrois en envoyer des mortes s'il étoit nécessaire (d). »

Nous donnons ici la figure (*planche XIV*) d'une genette femelle, qui nous a paru différer assez de la femelle genette* pour mériter d'être décrite & définée. On la monroit à la foire Saint-Germain en 1772; elle étoit farouche & cherchoit à mordre; son maître la tenoit dans une cage ronde & étroite, en forte

(d) Lettre de M. Delpeche, Maître ès Arts, à M. de Buffon. *Villefranche de Rouergue*, 6 août 1771.

* Tome III, *Planche XI V*, page 368.

qu'il étoit assez difficile de la dessiner ; on ne la nourrissoit que de viande, elle avoit la physionomie & tous les principaux caractères de la genette du *Tome III*. La tête longue & fine, le museau alongé & avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille étroite, les oreilles rondes. Le poil de la tête & du corps moucheté, la queue longue & velue ; elle étoit un peu plus grosse que celle du *Tome III*, quoiqu'elle fût encore jeune, car elle avoit grandi assez considérablement en trois ou quatre mois ; nous n'avons pu savoir de quel pays elle venoit ; son maître l'avoit achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif & sans cesse en mouvement, & qui ne se repose qu'en dormant.

Cette genette avoit vingt pouces de longueur, sur sept pouces & demi de hauteur ; elle avoit le dessus du cou plus fourni de poil que l'autre genette, celui de tout le corps est aussi plus long ; les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts & même il n'y a point d'anneaux du tout au-delà du tiers de la

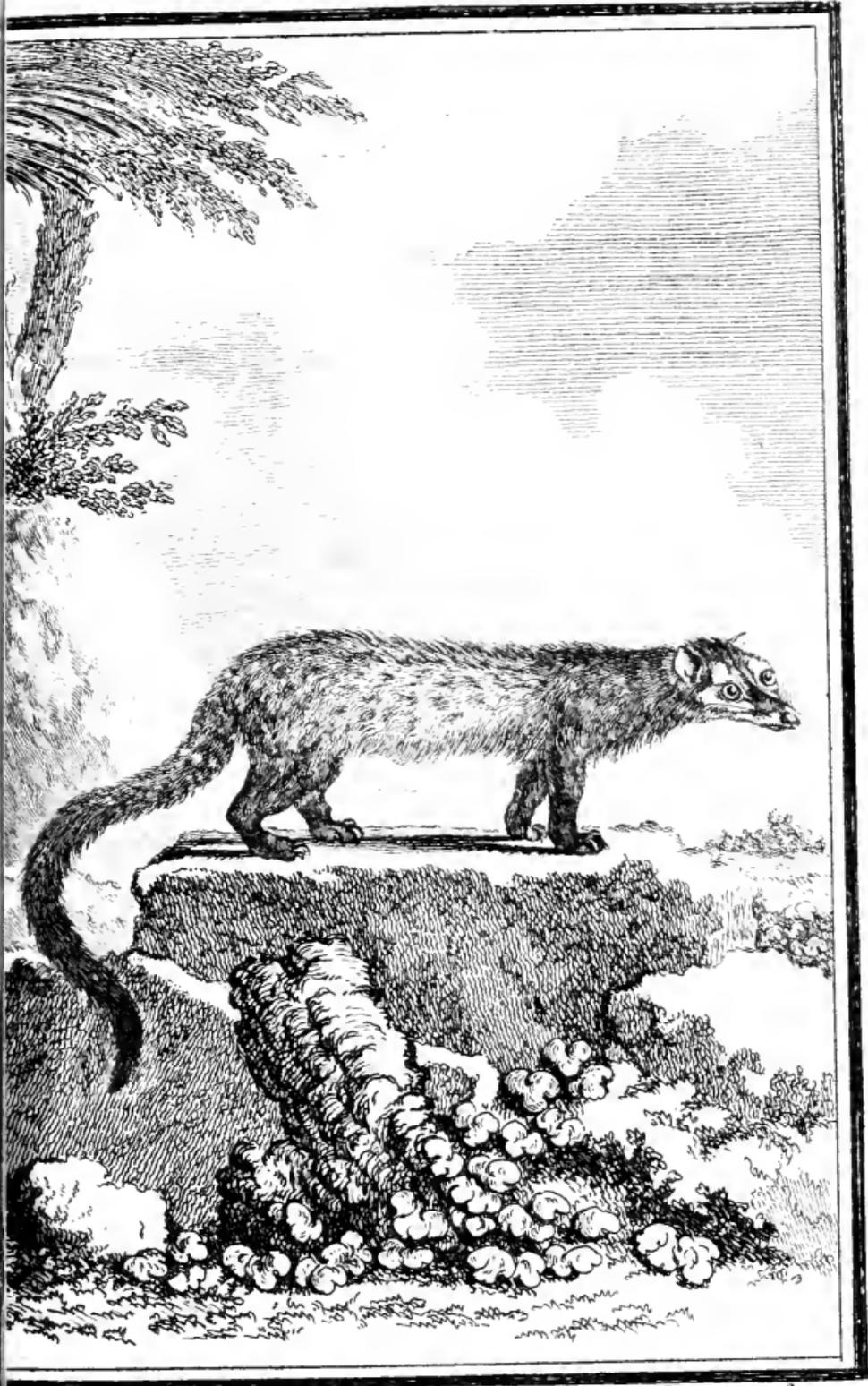
queue ; les mouftaches font beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces fept lignes, couchées fur les joues & non droites & faillantes comme dans les chats ou les tigres. Le nez noir & les narines très-arquées ; au-deffus du nez s'étend une raie noire, qui fe prolonge entre les yeux, laquelle eft accompagnée de deux bandes blanchâtres. Il y a une tache blanche au-deffus de l'œil, & une bande blanche au-deffous. Les oreilles font noires, mais plus alongées & moins larges à la bafe que les oreilles de la première genette. Le poil du corps eft d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paroît former des ondes noires ; le deffus du dos eft rayé & moucheté de noir ; le refte du corps moucheté de même, mais d'un noir plus foible. Le deffous du ventre blanc, les jambes & les cuiffes noires, les pattes courtes ; cinq doigts à chaque pied, les ongles blancs & crochus, la queue longue de feize pouces, groffe de deux pouces à l'origine ; dans le premier tiers de fa longueur, elle eft de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs affez mal terminés. Les deux autres

66 *Supplément à l'Histoire*

tiers de la queue sont tous noirs jusqu'à l'extrémité.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du bout du museau à l'angle extérieur de l'œil..... //	I.		8.
Ouverture de l'angle à l'autre..... //	//		9.
Distance entre les angles extérieurs des yeux..... //	//		II.
Distance entre l'angle postérieur de l'œil à l'oreille... //	//		II.
Longueur de l'oreille.... //	I.		5.
Largeur à la base..... //	I.		//





de Sève del.

Jne Mansard sc.

LA GENETTE DE FRANCE.



A D D I T I O ' N

*A l'article du Glouton*¹.

Nous donnons ici (*planche XV*) la figure du Glouton, qui manquoit dans le *Tome VI* de notre Ouvrage. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris; il étoit si fort privé, qu'il n'étoit aucunement féroce & ne faisoit de mal à personne; sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté; il est vrai qu'il mangeoit beaucoup, mais il n'importunoit pas vivement ni fréquemment quand on le privoit de nourriture. Le dessin représente très-bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la

¹ Tome VI, page 213.

description : il avoit deux pieds deux pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue ; le museau noir jusqu'aux sourcils, les yeux petits & noirs ; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles le poil étoit blanc mêlé de brun ; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire, d'un pouce de longueur ; le poil ras sur les oreilles ; sous la mâchoire inférieure, il est tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant ; les jambes de devant ont onze pouces de longueur depuis l'extrémité des ongles jusqu'au corps ; celles de derrière un pied ; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité. Les quatre jambes, la queue & le dessus du dos noirs, ainsi que le dessous du ventre ; au nombril une tache blanche, les parties de la génération rousses ; le poil roux, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue ; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos ; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes, cinq ongles fort crochus & séparés, celui

du milieu d'un pouce & demi de long, cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble & formant sous le pied un demi-cercle & un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons & point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces & demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, & dont deux sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, & six petites presque ras; un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule & au-dessus des yeux.

Cet animal étoit assez doux, il craint l'eau, il a peur des chevaux & des hommes

habillés de noir ; il marche en sautant ; mange considérablement ; quand il avoit bien mangé, & qu'il restoit de la viande, il avoit soin de la cacher dans sa cage & de la couvrir de paille. En buvant, il lape comme un chien ; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par-dessous son ventre ; il est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours ; il mangeroit plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnoit ; il ne mange point de pain & mange si goulument presque sans mâcher, qu'il s'en étouffe (a).

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, & même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwège, selon Pontoppidam, que dans le diocèse de *Drouthein*. Il dit que la peau en est très-précieuse, & qu'on ne le tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager ; que le poil en est doux & d'un noir nuancé de brun & de jaune (b).

(a) Description donnée par M. de Sève.

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger*, Juin 1756.

— Nous donnons aussi (*planche XVI*) la figure d'un animal d'Amérique, dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, sous le nom de *Carcajou*, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurois pensé avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre Nord; car il semble même approcher de très-près de l'espèce de notre blaireau d'Europe; ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre; en sorte que nous le regardons comme une espèce voisine, ou même comme une variété de l'espèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau* pour en reconnoître la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt, qui paroît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée; il différerait également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le

* Tome II, *Planche XI*, page 228.

glouton a aussi, comme le blaireau, cinq doigts aux pieds de devant ; ainsi, nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de carcajou, soit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée, qui est bien conservée dans le cabinet de M. le Curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venoit du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue ; quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur & la qualité du poil, qui est bien plus doux, plus soyeux & plus long, & ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourroit se rapprocher du carcajou & du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu-près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc-grisâtre ; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes & blanches ; il a trente-deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchoières de chaque côté, & le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre
pouces



Seve del.

J^{ns} Mansard sc.

LE GLOUTON.





Seve del

J. le Mansard Sc.

LE CARCAJOU.



pouces & demi ou cinq pouces, sont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun-clair depuis l'origine jusqu'à près de la moitié, ensuite fauve-clair, puis noirs près de l'extrémité qui est blanche, le dessous du corps est couvert de poils blancs; les jambes sont aussi couvertes de longs poils d'un brun musc-foncé; les pieds de devant n'ont que quatre doigts & ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant sont fort grands; le plus long a jusqu'à seize lignes, & le plus long des pieds de derrière n'en a que sept; la queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon, elle est terminée par de longs poils qui l'entourent, & qui sont de couleur fauve.



S E C O N D E

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU GLOUTON.

JE SUIS PERSUADÉ que le Carcajou d'Amérique est le même animal que le Glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très-voisine; mais je dois observer que, faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionnée par la ressemblance du nom & de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différens. J'ai cru que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou*, & je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux, dont l'un étoit à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé sur l'affiche, *animal inconnu à tous les Naturalistes*; & il l'étoit

* Tome V I, page 214.

en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la nouvelle Espagne, & M. Messier, Astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont nous donnons ici la figure (*planche XVII*), & que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensoit que ce pouvoit être un acouchi ou un coati; il dit qu'à la vérité il n'a ni le nez alongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, & surtout des dents canines pareilles, & telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati, c'est-à-dire, anguleuses & cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend & s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

« Il ne la redresse même, dit-il; que quand ses pieds sont assurés, il s'en sert heureusement pour saisir & appro-

cher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre; il se couche & dort dès qu'il voit le jour, & s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, & furete par-tout. Il arrache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes, sans cela on pourroit le laisser en liberté; & même, avant d'être en France, on ne l'attachoit pas du tout, il sortoit & alloit où il vouloit pendant la nuit, & le lendemain matin on le retrouvoit toujours couché à la même place; on vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour; mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, sans cependant être docile, il fait seulement distinguer son maître & le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin & même de l'eau-de-vie, sur-tout s'il y a du sucre, & il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours; il mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, princi-

pablement des fruits ; on lui a donné long-temps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes & des fruits. Il aime passionnément les odeurs, & est très-friand de sucre & de confitures.

Il se jette sur les volailles, & c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit ; il paroît en boire le sang, & il les laisse sans les déchirer ; quand il a le choix, il préfère un canard à une poule, & cependant il craint l'eau. Il a différens cris ; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, & il commence toujours par éternuer. Quand il joue, & qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à peu-près comme une oie ; quand il est en colère, ce sont des cris confus & éclatans. Il ne se met guère en colère que quand il a faim ; il tire une langue d'une longueur démesurée lorsqu'il baille ; c'étoit une femelle, & l'on a cru remarquer que, depuis trois ans qu'elle est en France, elle n'a été qu'une fois en chaleur, elle

étoit alors presque toujours furieuse (*d*). »

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui étoit à la foire Saint-Germain, en 1773.

« Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre qu'aux autres animaux ; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds ; il a la queue aussi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps allongé, mais il n'y ressemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport dans cette partie à celle de la loutre ; l'œil est plus gros que celui de la fouine qui a le museau plus allongé ; la tête de face tient un peu du petit chien Danois ; il a une langue extrêmement longue & menue, qu'il allonge quelquefois dans la journée ; cette langue est douce lorsqu'il lèche. Car cet animal paroît être d'un assez bon naturel ; il étoit fort

(*d*) Note communiquée par M. Simon Chauveau à M. de Buffon.

doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le dessiner, mais le public qui l'agace, l'a rendu méchant; à présent, il mord quelquefois après avoir lèché. Il est jeune, & ses dents ne me paroissent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il est d'un tempérament remuant, aimant à grimper; souvent il se tient sur son derrière, se gratte avec ses pieds de devant comme les singes, joue, retourne ses pattes l'une dans l'autre, & fait d'autres singeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de poisson. Lorsqu'il s'irrite, il cherche à s'élançer, & son cri, dans sa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de se servir de sa queue pour accrocher les différentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend avec cette queue & aime à s'attacher de façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai observé que ses pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe, ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres

animaux, & les pieds ont par conséquent une forme alongée; il a aussi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal (*au dire de Saint-louis, oïseleur, rue de Richelieu à Paris, qui l'a acheté d'un particulier*), vient de la côte d'Afrique; on l'appeloit *Kinkajou*, & l'espèce en est rare; il se figure que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les personnes qui le lui ont vendu, les éclaircissemens nécessaires; je dirai seulement que ce *kinkajou*, qui est femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux, par rapport aux poils qui sont courts & épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps & de la queue, sont d'une teinte jaune-olivâtre, mêlés de gris & de brun; par le luisant du poil, qui est changeant à l'aspect du jour, il forme des tons différens, plus gris, plus verdâtres (qui est le dominant) ou plus brun. Ce poil est de couleur grise-blanchâtre dans la plus grande partie, & d'un fauve-verdâtre-sale à l'extrémité; il est mêlé d'autres poils dont l'extrémité

est de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, & qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, & une autre au milieu qui s'affoiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre, la pupille est fort petite, & l'iris d'un brun-musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun-noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat, comme aux petits chiens, & les narines très-arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes, les dents, qui paroissent jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire supérieure, il y a six incisives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au-devant de chacune, & quatre mâchelières de chaque côté aux deux mâchoires; ces dents canines sont très-grosses, la supérieure croise l'inférieure. Aussi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les incisives & la canine inférieure pour y recevoir la supérieure. Les mâchelières paroissent peu fournies, surtout les dernières, qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi, il a douze

82 *Supplément à l'Histoire*

dents incisives, quatre canines, seize mâchelières qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles, plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, & couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés & le dessous du cou, le dedans des jambes sont d'un jaune-doré, extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée & plus foncée domine dans plusieurs endroits de la tête & des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc-grisâtre, teint de jaune par endroits; la queue est par-tout garnie de poils, elle est grosse à l'origine du tronçon, & va en diminuant imperceptiblement, & finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus & faisant la gouttière en dessous.

	Longueur du corps en- tier, prise en ligne superficielle.....	2.	5.	6.
	Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite.	2.	3.	//
	Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput.	//	2.	6.

des Animaux quadrupèdes. 83

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du bout du museau.....	//	5.	9.
Circonférence du museau au-dessus des yeux.....	//	5.	1.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.....	//	1.	5.
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil. . . .	//	1.	7.
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre.....	//	//	7.
Ouverture de l'œil.....	//	//	6.
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle.....	//	//	11.
La même distance en ligne droite.....	//	//	9.
Circonférence de la tête entre les yeux & les oreilles.	//	7.	6.
Longueur des oreilles....	//	1.	1.
Largeur de la base mesurée en ligne droite.....	//	//	7.
Longueur du cou.....	//	1.	9.
Circonférence du cou....	//	6.	11.
Hauteur du train de devant.....	//	6.	9.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.....	//	3.	1.
Longueur de l'avant-bras près du coude.....	//	1.	9.

84 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.	lignes
Épaisseur de l'avant-bras près du coude.....	//	1.	2.
Circonférence du poignet.....	//	2.	7.
Circonférence du métacarpe.....	//	2.	8.
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles.....	//	1.	9.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....	//	10.	4.
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros.....	//	11.	6.
Circonférence du corps devant les jambes de derrière.....	//	9.	10.
Hauteur du train de derrière.....	//	7.	3.
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.....	//	4.	7.
Largeur du haut de la jambe.....	//	2.	1.
Épaisseur.....	//	1.	4.
Largeur à l'endroit du talon.....	//	1.	3.
Circonférence du métatarse.....	//	2.	9.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles....	//	3.	//
Largeur du pied de devant.....	//	1.	3.

des Animaux quadrupèdes. 85

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur du pied de derrière.....	//	1.	2.
Longueur des plus grands ongles.....	//	//	4 $\frac{1}{2}$.
Largeur à la base.....	//	3.	//
Longueur de la queue....	1.	3.	9.
Circonférence de la queue à son origine.....	//	4.	6.
Diamètre de la queue à son origine (e).....	//	2.	1.

La conformité des noms de kinkajou & de carcajou m'avoit porté à croire, avec tous les autres Naturalistes, qu'ils appartenoient au même animal. Cependant, ayant recherché dans les anciens Voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie*, parce que j'avois imaginé que ce Voyageur s'étoit trompé, en disant que le kinkajou, que je prenois alors pour le carcajou, ressembloit à un chat, d'autant que tous les autres Voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente

(e) Description donnée par M. de Sève.

* Tome VI, page 213.

& semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier.

« Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux-brun ; il a la queue longue & la relève sur son dos pliée en deux ou trois plis ; il a des griffes & grimpe sur les arbres , où il se couche tout de son long sur les branches pour attendre sa proie & se jeter dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au-dessus des oreilles jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vite que puisse courir l'orignal, & quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise, mais s'il peut gagner l'eau il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise & saute à terre. Les renards sont les chasseurs ; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade, où il attend l'orignal que les renards ne manquent pas de lui amener (f). »

(f) Description géographique & historique des côtes de l'Amérique septentrionale, par M. Denis, page 330.

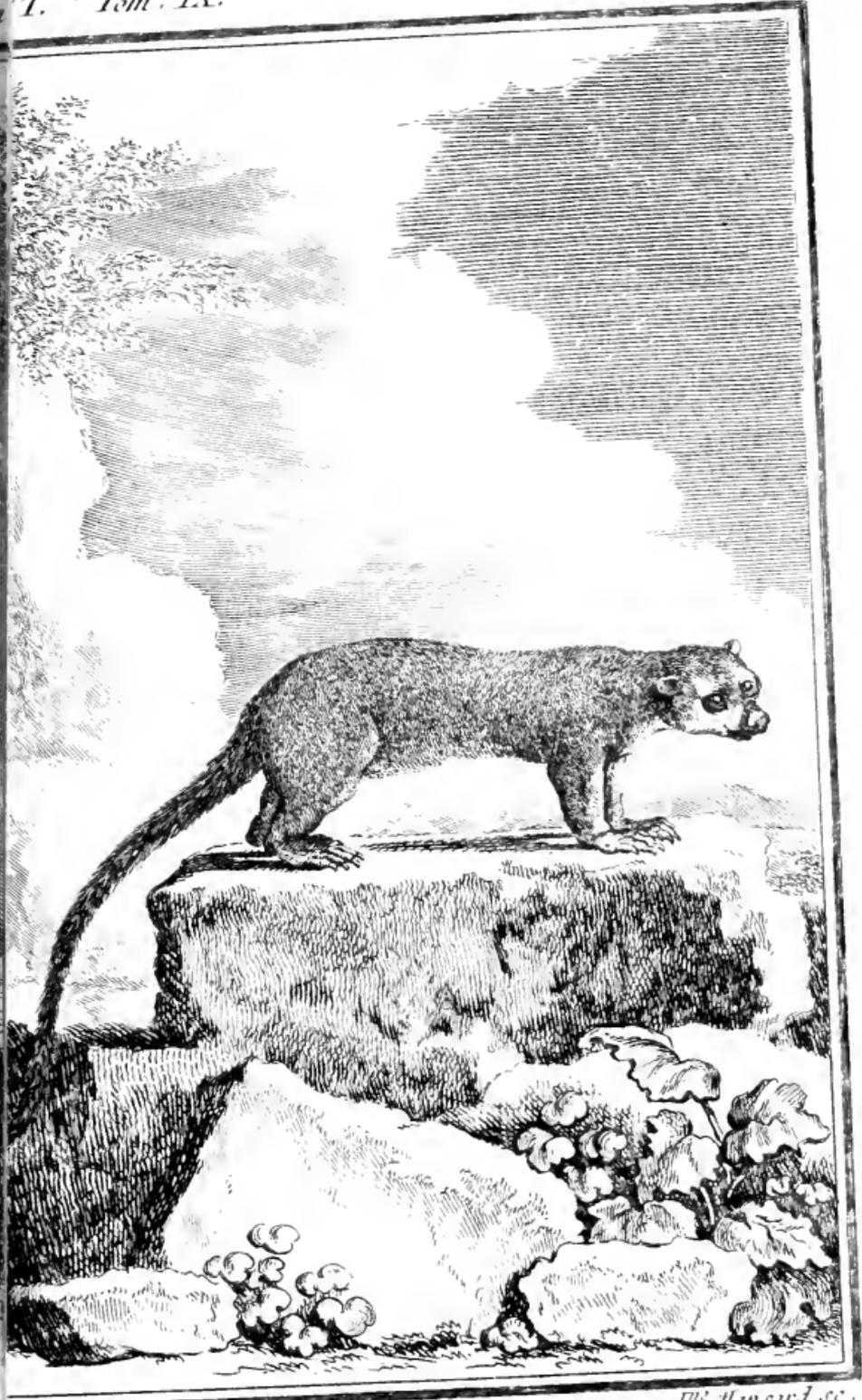
Cette notice s'accorde assez avec la figure & la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, & que le carcajou & le kinkajou, sont deux animaux d'espèces distinctes & séparées, qui n'ont de commun entr'eux que de se jeter sur les originaux & sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la nouvelle Espagne; mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *Poto*, & non pas kinkajou. M. Colinson m'a envoyé le dessin de ce *poto* ou kinkajou que je donne ici (*planche XVIII*), avec la notice suivante.

« Le corps de cet animal est de couleur uniforme, & d'un roux mêlé de gris-cendré, le poil court mais très-épais, la tête arrondie, le museau court, nu & noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes & arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau & ne forment point de mouf-

taches ; la langue étroite , longue , & que l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces ; la queue de couleur uniforme , diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité , qui se recourbe lorsque l'animal le veut , & avec laquelle il s'attache & peut saisir & ferrer fortement ; cette queue est plus longue que le corps qui a quinze pouces , depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps , & la queue en a dix-sept.

Cet animal avoit été pris dans les montagnes de la Jamaïque , il est doux & on peut le manier sans crainte ; il est comme endormi la journée & très-vif pendant la nuit ; il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé ; sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *viverra* , auquel il a rapport par la forme de la tête & par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces , qui sont bouclés & très-doux. Les oreilles sont placées bas & presque vis-à-vis de l'œil ; quand il dort il se met en boule , à peu-près comme

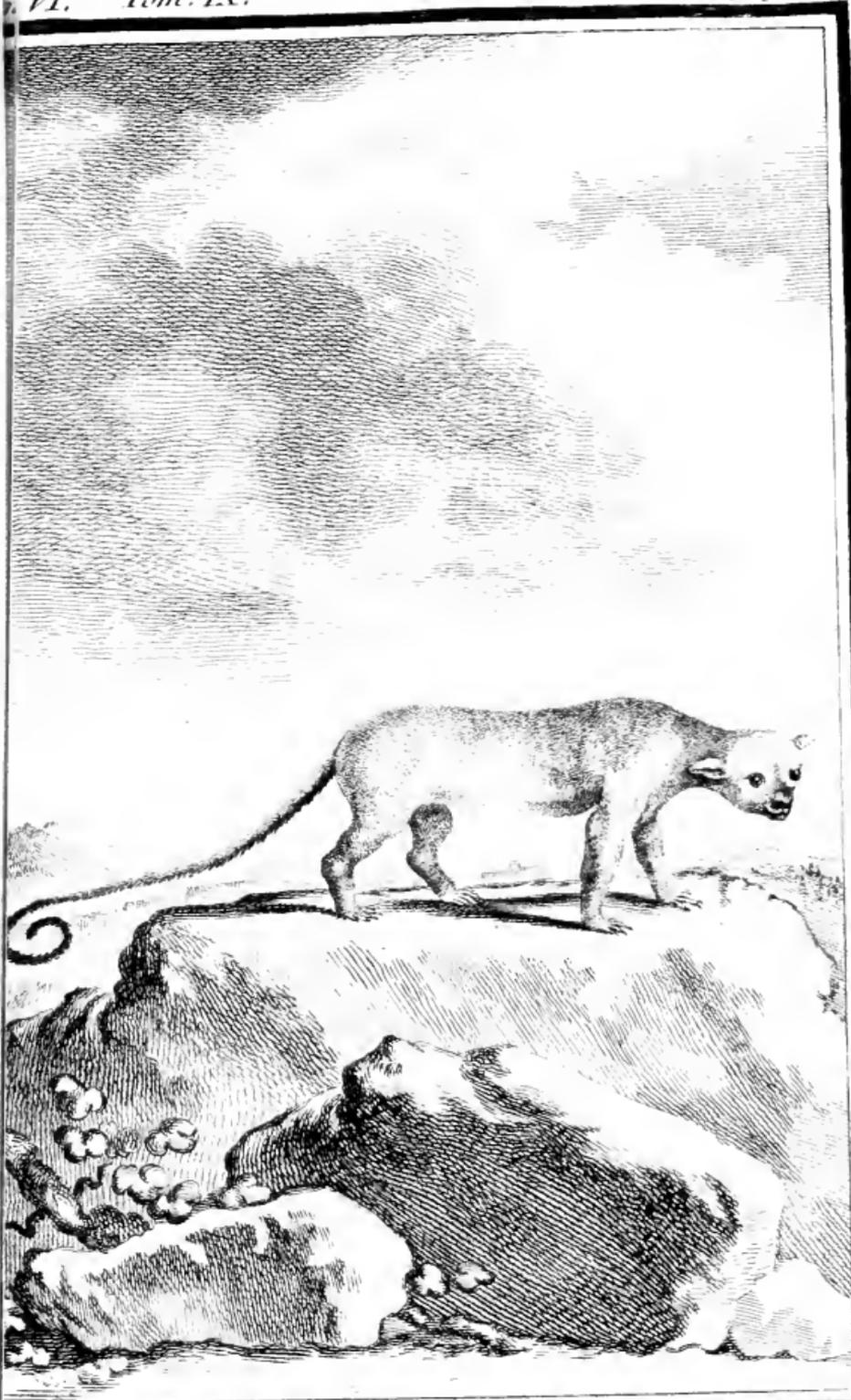


Seve del.

M. Blanchard sc.

LE KINKAJOU.





Seve del.

Mag Th. Roussellet Sculp.

LE POTOT ou KINKAJOU POTOT.



le hérisson, les pieds ramassés en devant & étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un poids aussi pesant que son corps (g). »

Il est évident, en comparant les deux dessins & la description de M. Colinson, avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près, qui n'en changent pas l'espèce.

(g) Note envoyée par M. Colinson à M. de Buffon, 12 Décembre 1766.



A D D I T I O N

*A l'article de la Roussette
& de la Rougette¹, & à
l'article des Chauve-souris².*

J'AI TROUVÉ dans une note de M. Commerfon, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes Chauve-souris (Roussettes & Rougettes) qui voltigeoient sur le soir en bandes comme les corbeaux, & se posoient particulièrement sur les arbres de *vaccoun*, dont elles mangent les fruits. Il ajoute que, prises dans la bonne saison, elles sont bonnes à manger, que leur goût approche absolument de celui du lièvre, & que leur chair est également noire.

¹ Tome IV, page 10.

² Tome VI, page 167.

Feû M. de la Nux, qui étoit mon Correspondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impression de mon Ouvrage, quelques observations, & de très-bonnes réflexions critiques sur ce que j'ai dit de ces animaux, *volume IV*. Voici l'extrait d'une très-longue lettre fort instructive qu'il m'a écrite à ce sujet de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772.

« J'aime également, me dites-vous, Monsieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une erreur; ainsi, écrivez-moi, je vous supplie, en toute liberté & toute franchise... Oh pour le coup je répons, Monsieur, on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point hésité de me livrer aux détails, & je ne veux point excuser ma prolixité, bien fâché même de n'en savoir pas plus sur les rouffettes, pour avoir à vous en dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées (me semble) quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis long-temps. L'on diroit que l'on n'a vu ces animaux

qu'avec les yeux de l'effroi ; on les a trouvés laids, monstrueux, & , sans autre examen que la première inspection de leur figure, on leur a fait des mœurs, un caractère & des habitudes qu'ils n'ont point du tout, comme si la méchanceté, la férocité, la mal-propreté étoient inséparables de la laideur. »

M. de la Nux observe que, dans ma description*, le volume de la rouffette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux, que leur cri n'a rien d'épouvantable ; il ajoute, qu'un homme ouvrant la bouche & rétrécissant le passage de la voix en aspirant & respirant successivement avec force, donne à peu-près le son rauque du cri d'une rouffette, & que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore, que quand ces animaux sont tranquilles sur un grand arbre, ils ont un gazouillement de société léger, & qui n'est point déplaisant.

» Page 61. Pline a eu raison, dit-il,

* Tome I V, page 12.

de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote ; les rouffettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne se jettent point sur les hommes ; elles les fuient bien loin de les attaquer. Elles mordent & mordent très-dur, mais c'est à leur corps défendant, quand elles sont abattues, soit par le *court-bâton*, soit par le coup de fusil, ou prises dans des filets ; & quiconque en est mordu ou égratigné, n'a qu'à s'en prendre à sa mal-adresse, & non à une férocité que l'animal n'a point.

Page 62, notes a, b, c. Le volume des rouffettes est ici plus approchant du vrai. . . . *Les chauve-souris volent en plein jour dans le Malabar.* Cela est vrai des rouffettes & non des rougettes. Les autres volent en plein jour : cela veut seulement dire qu'on en voit voler de temps à autre dans le cours du jour ; mais une à une & point en troupes. Alors elles volent très-haut & assez pour que leur ampleur paroisse moindre de plus de moitié. Elles vont fort loin & à tire-d'ailes, & je crois très-possible qu'elles traversent de cette île de Bourbon à l'île de France en assez peu de temps (la dis-

tance est au moins de trente lieues). Elles ne planent pas comme l'oiseau de proie, comme la frégate, &c. mais dans cette grande élévation au-dessus de la surface de la terre, de cent, peut-être deux cents toises & plus, le mouvement de leurs bras est lent; il est prompt quand elles volent bas, & d'autant plus prompt qu'elles sont plus proches de terre.

A parler exactement, la rouffette ne vit pas en société; le besoin d'alimens, la pâture les réunissent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuses. Ces compagnies se forment fortuitement sur les arbres de hautes futaies, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les rouffettes y arriver successivement, se prendre par les griffes de leurs pattes de derrière & rester là tranquilles fort long-temps, si rien ne les effarouche; il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui se détachent & font compagnie. Mais qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil ou sur elles ou dans le canton, ou

que déjà pourchassées & effarouchées, elles entrevoient au-dessous d'elles quelqu'un, soit chasseur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, & c'est pour lors qu'on voit en plein jour de ces compagnies, qui, quoique bien fournies, n'obscurcissent point l'air; elles ne peuvent voler assez serrées pour cela; l'expression est au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit sur les arbres une infinité de grandes chauve-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres*, c'est dire assez mal une fausseté, ou du moins une absurdité. Les roussettes sont trop hargneuses pour se tenir ainsi par la main; &, en considérant leur forme, on reconnoît aisément l'impossibilité d'une pareille chaîne. Elles branchent ou au-dessus ou au-dessous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour; elles vivent en société dans des grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la grande brune, & rentrent avant l'aube. L'on

assure, & il passe en cette île pour constant, que quelle que soit la quantité d'individus qui composent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un seul mâle; je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux sédentaires parviennent à une haute graisse; que, dans le commencement de la Colonie, nombre de gens peu aisés & point délicats, instruits sans doute par les Malacalles, s'approvisionnoient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauve-souris (c'est ainsi qu'on appeloit les retraites de nos rougettes) étoit une vraie trouvaille. Il étoit facile, comme on en peut juger, de défendre la sortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, & de façon ou d'autre de connoître le nombre de femelles & de mâles qui composoient la société: je n'en fais pas plus sur cette espèce. Je reviens à la note. . . . Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux font pendant la nuit en devorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils savent discerner dans l'épaisseur des bois. . . .* En lisant cela,

cela, qui n'attribuera ce prétendu bruit à l'acte de mastication? le bruit que l'on entend de fort loin, & de jour comme de nuit, est celui naturel à ces animaux quand ils sont en colère, & quand ils se disputent la pâture; & il ne faut pas croire que les rouffettes ne mangent que la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat, elles voient très-bien le jour; il n'est point merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois les fruits, les graines mûres ainsi que les fleurs. D'ailleurs les bananes de toutes espèces, dont elles sont très-friandes, les pêches & les autres fruits que les Indiens cultivent, ne sont point dans l'épaisseur des bois.....

La rouffette est un bon gibier. . . . Oui, pour qui peut vaincre la répugnance qu'inspire sa figure. La jeune sur-tout de quatre à cinq mois, déjà grasse, est en son genre aussi bonne que le pintadeau, que le marcaffin dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses, dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est à dire, pendant tout l'été & une bonne partie de l'automne. Les mâles sur-tout acquièrent en vieillissant un fumet

déplaisant & fort. Il n'est pas autrement exact de dire en général, *les Indiens en mangent*. On sait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malayes en mangent-ils ; certainement bien des Européens en mangent ; ainsi, dans le vrai, on mange des rouffettes dans l'Inde quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans cette île, on mange des rouffettes & des rougettes.

Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire ; il a besoin de rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connois des rouffettes, ce que j'en ai vu, & ce qu'en ont imaginé les autres, d'après lesquels l'Historien de la Nature a parlé.

Les rouffettes & les rougettes sont naturelles dans les îles de France, de Bourbon & de Madagascar. Il y a cinquante ans & plus (en 1772) que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en septembre 1722, ces animaux étoient aussi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y sont rares actuellement. La raison en est toute naturelle, 1.^o la

forêt n'étoit pas encore éloignée des établissemens , & il leur faut la forêt ; aujourd'hui elle est très-reculée. 2.^o La rouffette est vivipare, & ne met au jour qu'un seul petit par an. 3.^o Elle est chassée pour sa viande, pour sa graisse, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne & une partie de l'hiver, par les Blancs au fusil, par les Nègres au filet; il faut que l'espèce diminue beaucoup & en peu de temps; outre qu'abandonnant les quartiers établis pour se retirer dans les lieux qui ne le sont pas encore, & dans l'intérieur de l'île, les Nègres marrons ne les épargnant pas quand ils le peuvent.

Le temps des amours de ces animaux est ici vers le mois de mai, c'est-à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la sortie des fœtus est environ un mois après l'équinoxe du printemps; ainsi, la durée de la gestation est de quatre & demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroissement des petits, mais je sais qu'il paroît fait au solstice d'hiver, c'est-à-dire, à peu-près au bout de huit mois, depuis la naissance. Je sais de plus qu'on ne voit plus de petites rouffettes, passé

Avril & Mai, temps auquel on distingue aisément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles grisonnent, je ne fais pas au bout de quel temps, & c'est pour lors qu'elles sont très-dures, les mâles surtout; c'est pour lors que ceux-ci sentent très-fort, comme je l'ai déjà dit; qu'il n'y a que des Nègres qui puissent en manger, & qu'il n'y a de bon que leur graisse, dont en général l'espèce est assez bien pourvue depuis la fin du printemps jusqu'au commencement de l'hiver.

Ce n'est certainement pas la chair de quelque espèce que ce soit, qui fournit l'embonpoint des rouffettes & des rougettes, ni même qui fait le moindrement partie de leur nourriture; ce n'est pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux ne sont du tout point carnassiers, ils sont & ne sont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des sortes de fruits dont nos forêts sont successivement pourvues, les baies de guy & autres, voilà de quoi ils se nourrissent, & ils ne se nourrissent que de cela; ils sont encore très-friands de suc de certaines fleurs à om-

belles, telles entr'autres celles de nos bois puans, dont le *nectareum* est très-succinct; ce sont ces fleurs très-abondantes en Janvier & Février, plus généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre île les roulettes en grand nombre; elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuses de ces fleurs, & il est très-probable que c'est pour la succion du *nectareum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de genres différens, que leur langue est telle que l'apprend l'exacte & savante description qu'en a donnée M. Daubenton. J'observerai que la mangue est un fruit dont la peau est résineuse, & que nos animaux n'y touchent point. Je sais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des cannes de sucre, &c. je n'ai pas su si on leur avoit fait manger de la viande, crue sur-tout, mais en eussent-elles mangé en cage, ce n'est point dans l'état d'esclavage que je les considère, il change trop les mœurs, les caractères, les habitudes de tous les animaux. Dans le très-vrai, l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui personnellement ni pour

la volaille. Il leur est de toute impossibilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais le moindre petit oiseau. Une rouffette ne peut pas, comme un faucon, comme un épervier, &c. fondre sur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y tombe & ne peut reprendre le vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puisse être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât*. Une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner maussadement & assez lentement, aussi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut; elle n'est point faite pour la course; voudroit-elle attraper un oiseau sur une branche? la dégaine avec laquelle elle est souvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ses voiles,

* J'ai vu une rouffette toute jeune encore entrer au vol dans ma maison à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune Nègresse de sept à huit ans. & incontinent grimper le long de cet enfant, qui, par bonheur, étoit proche de moi. Je la débarrassai assez promptement pour que les crochets des ailes n'eussent point encore atteint ou ses épaules ou son visage.

pour aller prendre son vol, montre évidemment que telles tentatives ne lui réussiroient jamais. Et, afin de me mieux faire entendre, je dois dire que, pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiseaux, s'élaner dans l'air; il faut qu'ils le battent des ailes à plusieurs reprises, avant de dépendre ses griffes de leurs pattes de l'endroit où ils se sont accrochés; & quelque pleines que soient les voiles en quittant la place, leur poids les abaisse, & pour s'élever, ils parcourent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils se trouvent quand il faut partir, n'est pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes, il peut se trouver des branches trop proches qui l'empêcheroient, & dans cette conjoncture la rouffette parcourt la branche jusqu'à ce qu'elle puisse prendre son essor sans risque. Il arrive assez souvent, dans une nombreuse troupe de ces quadrupèdes volans, surprise, ou par un coup de tonnerre, ou un coup de fusil, ou par telle autre épouvantail subit, & surprise sur un arbre de médiocre hauteur, comme de vingt à trente pieds, sous les bran-

ches ; il arrive, dis-je, assez ordinairement que plusieurs tombent jusqu'à terre, avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire pour les soutenir, & on les voit incontinent remonter le long des arbres qui se trouvent à leur portée, pour prendre leur vol si-tôt qu'elles le peuvent. Que l'on se représente des Voyageurs chassant ces animaux qu'ils ne connoissent point, dont la forme & la figure leur causent un certain effroi, entourés tout-à-coup d'un nombre de rouffettes tombées de leur fait ; que quelqu'un de la bande se trouve empêtré d'une ou deux rouffettes grimpantes, & que, cherchant à se débarrasser & s'y prenant mal, il soit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une relation qui fera les rouffettes féroces, se ruant sur les hommes, cherchant à les blesser au visage, les dévorer, &c. & au bout du compte cela se réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'espèces bien différentes, qui avoient grande peur les uns des autres. J'ai dit plus haut qu'il falloit la forêt aux rouffettes ; on voit bien ici que c'est par instinct de conservation qu'elles la cherchent,

& non par caractère sauvage & farouche. A ce que j'ai déjà fait connoître des roufettes & des rougettes, si j'ajoute qu'elles ne donnent point sur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut qu'elles soient appendues pour prendre leur nourriture, j'aurai, je pense, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, &c. si je dis de plus que leur vol est aussi lourd, aussi bruyant, sur-tout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné considérablement encore une espèce de l'autre.

De ce que l'on voit par fois des roufettes raser la surface de l'eau, à peu-près comme fait l'hyrondelle, on les a fait se nourrir de poisson, on en a fait des pêcheurs, & il le falloit bien, dès qu'on vouloit qu'elles mangeassent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. Encore une fois, elles ne se nourrissent que de végétaux. C'est pour se baigner qu'elles rasent l'eau, & si elles se soutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'est

que la résistance de celle-ci intéresse le battement des ailes qui est libre sur l'eau. De ceci résulte évidemment la propriété naturelle des rouffettes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé sur aucunes d'elles la moindre saleté; elles sont aussi propres que le sont en général les oiseaux.

La rouffette n'est pas de ces animaux que nous sommes portés à trouver beaux; elle est même déplaisante à voir en mouvement & de près. Il n'y a qu'un seul point de vue, & il n'y a qu'une seule attitude qui lui soit avantageuse relativement à nous, dans laquelle on la voit avec une sorte de plaisir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de monstrueux disparoît. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes pliées & exactement plaquées contre le corps: ainsi sa voilure, qui fait sa difformité, de même que ses pattes de derrière qui la soutiennent à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne paroissent point. L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, potelé, vêtu d'une robe d'un brun-foncé, très-propre & bien colorié, auquel tient

une tête, dont la physionomie a quelque chose de vif & de fin. Voilà l'attitude de repos des rouffettes; elles n'ont que celle-là, & c'est celle dans laquelle elles se tiennent le plus long-temps pendant le jour. Quant au point de vue, c'est à nous à le choisir. Il faut se placer de manière à les voir dans un demi-raccourci, c'est-à-dire, à l'élévation au-dessus de terre de quarante à soixante pieds, & dans une distance de cent cinquante pieds, plus ou moins. Maintenant qu'on se représente la tête d'un grand arbre garnie dans son pourtour & dans son milieu de cent, cent cinquante, peut-être deux cents de pareilles girandoles, n'ayant de mouvement que celui que le vent donne aux branches, & l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, & qui se fait regarder avec plaisir. Dans les Cabinets les plus riches en sujets d'Histoire Naturelle, on ne manque pas de placer une rouffette éployée & dans toute l'étendue de son envergure; de sorte qu'on la montre dans son action & dans tout son laid. Il faudroit, me semble, s'il étoit possible, en montrer à côté ou au

dessus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos ; car celle que montre l'estampe *, n'est point encore la véritable : on ne voit jamais les rouffettes à terre tranquilles sur leurs quatre jambes.

Je terminerai ces notes en disant que la rouffette & la rougette fournissent une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès. Cela ne doit point surprendre, dès que l'on fait bien que ces animaux ne vivent que de fruits mûrs, de suc & de fleurs, & peut-être des exudations de nombre d'arbres. Je le soupçonnois fortement ; le passage d'Hérodote me le fait croire ; mais je ne l'ai pas assez vu pour donner la chose comme une vérité constante.

* Tome IV, *Planche 11*, page 22.



A D D I T I O N

*A l'article des Chauve-souris*¹;

M. PALLAS, qui nous a donné des descriptions de deux Chauve-souris qu'il regarde comme nouvelles, & dont j'ai cru devoir faire copier les figures (*planches XIX & XX*), avertit que la chauve-souris fer-de-lance, dont j'ai donné la description & la figure*, ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Séba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, & qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

¹ Tome VI, page 167.

* Tome VI, *Planche XVIII*, page 167.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauve-fouris nouvelles, qu'il dit être des Indes, & qu'il appelle *Céphalotte*, laquelle est en effet différente de toutes les chauve-fouris que nous avons décrites dans notre Ouvrage : voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

« Cette espèce de chauve-fouris, jusqu'à présent inconnue des Naturalistes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schloffer à Amsterdam. La femelle ne produit qu'un petit; on peut le conjecturer par ce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus. »

Il appelle cette chauve-fouris *céphalotte*, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauve-fouris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

« Cette chauve-fouris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents des fouris ou même des hérissons,

des Animaux quadrupèdes. 111

paroissant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie; les dents canines dans la mâchoire supérieure, sont séparées par deux petites dents; & dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, & les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les souris. »

Je crois devoir rapporter ici une Table du nombre & de l'ordre des dents dans les espèces de chauve-souris, & qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux, par cette Table, que la chauve-souris céphalotte, & une autre dont je parlerai tout-à-l'heure, sous le nom de *chauve-souris-musaraigne*, sont de nouvelles espèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

N O M S des CHAUVE-SOURIS.	INCISIVES supérieures.	INCISIVES inférieures.
Le Fer-à-cheval....."4.
La Feuille....."4.
Le Rat volant.....2.2.
Le Mulot volant.....2.2.
La Marmotte volante.....2.6.
Le Lérot volant....."4.
Le Campagnol volant.....4.6.
La Noctule.....4.6.
Le Serotine.....4.6.
Le Chien volant.....4.4.
La Roaflète.....4.4.
La Pipistrelle.....4.6.
L'Orcillar.....4.6.
La Chauve-fouris.....4.6.
Le Muscardin volant.....4.6.
Le Fer-de-lance.....4.4.
La Céphalotte.....2."
La Chauve-fouris mufaraigne.....4.4.

des Animaux quadrupèdes. 113

Mâchelières supérieures.	Mâchelières inférieures.	CANINES.	TOTAL.
.....8.10.4.	...26.
.....8.10.4.	...26.
.....8.10.4.	...26.
.....8.10.4.	...26.
.....8.8.4.	...28.
.....10.10.4.	...28.
.....8.8.4.	...30.
.....8.10.4.	...32.
.....8.10.4.	...32.
.....8.12.4.	...32.
.....8.12.4.	...32.
.....10.10.4.	...34.
.....10.12.4.	...36.
.....12.12.4.	...38.
.....12.12.4.	...38.
.....10.10.4.	...32.
.....6.10.4.	...22.
.....6.6.4.	...24.

« La queue de cette chauve-fouris céphalotte, n'est pas longue; elle est, dit M. Pallas, située sous la membrane entre les deux cuisses. La forme des narines est un caractère par lequel on peut distinguer, au premier coup-d'œil, cette chauve-fouris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux, diffère aussi de celle des autres chauve-fouris; la poitrine a une plus grande amplitude, & ressemble plus que dans aucune autre espèce à la poitrine des oiseaux. »

On peut voir la description détaillée des parties extérieures & intérieures de cet animal dans l'Ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimensions principales.

	pieds.	pouces.	lignes
Envergure.....	1.	2.	6.
Longueur de l'animal jus-			
qu'à l'origine de la queue...	"	3.	9.
Longueur de la tête.....	"	1.	3.
Largeur de la tête.....	"	"	9.
Épaisseur de la tête.....	"	"	8.
Longueur des oreilles....	"	"	5.
Largeur des oreilles.. . .	"	"	4.
Longueur de l'humérus			
des ailes.....	"	1.	8.

des Animaux quadrupèdes. 115

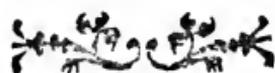
	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de l'avant-bras. "	2.	3.	
Longueur du fémur. "	"	7	$\frac{1}{2}$.
Longueur des jambes. "	"	9	$\frac{1}{2}$.
Longueur de la queue. "	"	10.	
Longueur de la partie de la queue au-delà de la mem- brane. "	"	"	$5 \frac{2}{3}$.

La seconde espèce de chauve-fouris, donnée par M. Pallas, sous la dénomination de *Vespertilio soricinus*, ou chauve-fouris-mufaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue, & qui portent une feuille sur le nez, mais c'est la plus petite espèce de ce genre; elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caribes & à Surinam. Il paroît que la figure en a été donnée par Edwards, *planche CCI, figure 1*; cette chauve-fouris a le museau plus long & plus menu que les autres, & c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que par la structure. Le mâle & la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

116 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.	lignes.
Envergure.....	"	8.	3.
Longueur de l'animal jus- qu'à la queue.....	"	2.	1.
Longueur de la tête.....	"	"	11.
Largeur de la tête.....	"	"	5.
Longueur de la feuille au- dessus du nez.....	"	"	2.
Longueur des oreilles....	"	"	4 $\frac{1}{2}$.
Longueur du lobe interne de l'oreille.....	"	"	2.
Largeur de l'oreille.....	"	"	4.
Longueur de l'humérus....	"	1.	"
Longueur de l'avant-bras.	"	1.	4.
Longueur du fémur.....	"	"	6.
Longueur des jambes....	"	"	6.
Longueur des pieds avec les ongles.....	"	"	6 $\frac{1}{2}$.

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la description des parties extérieures & intérieures de cet animal, que ce savant Naturaliste a faite avec beaucoup de soin & de précision.



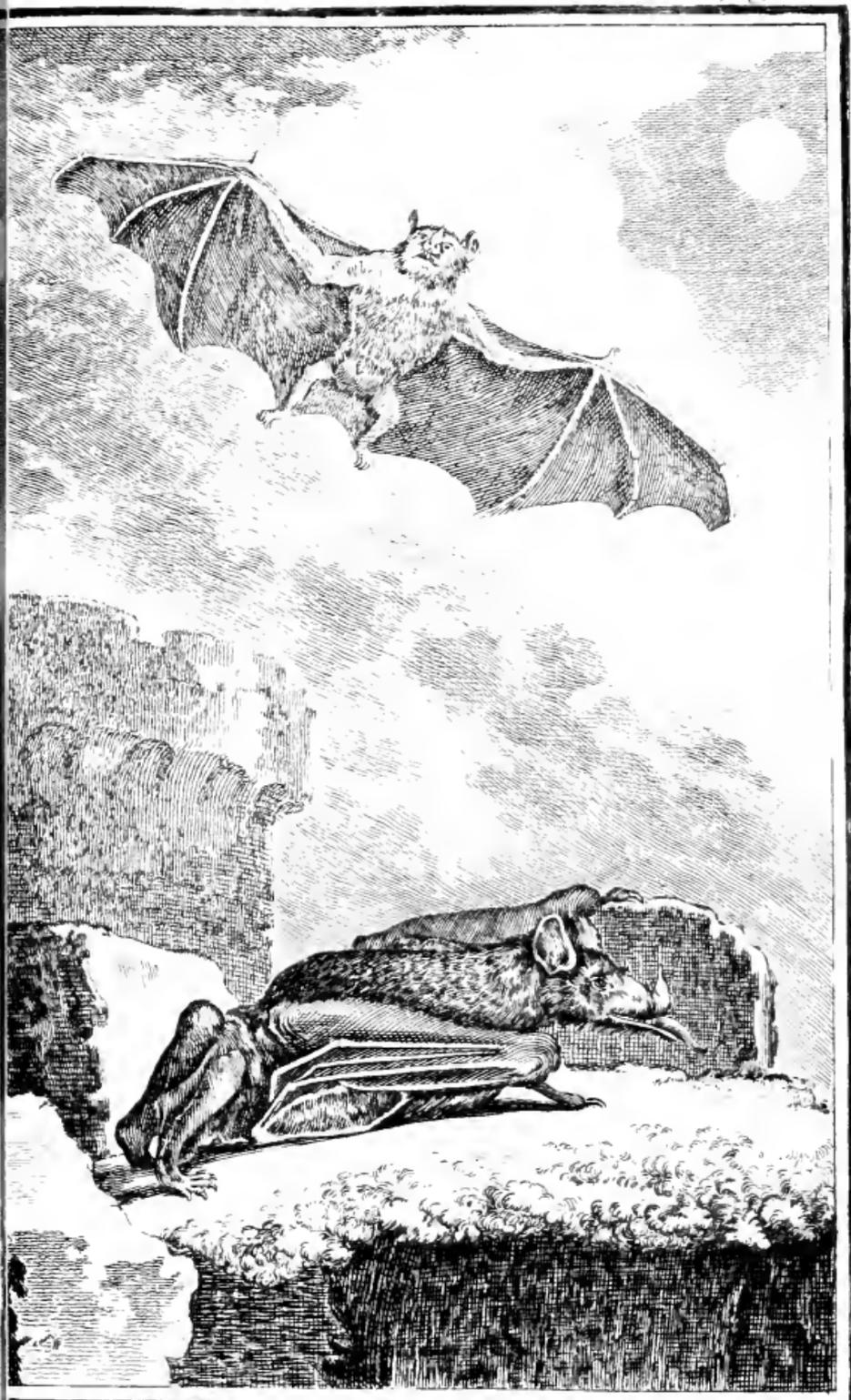


Reve del.

J^{me} Mansard del.

LA CHAUVÉ-SOURIS CÉPHALOTE.

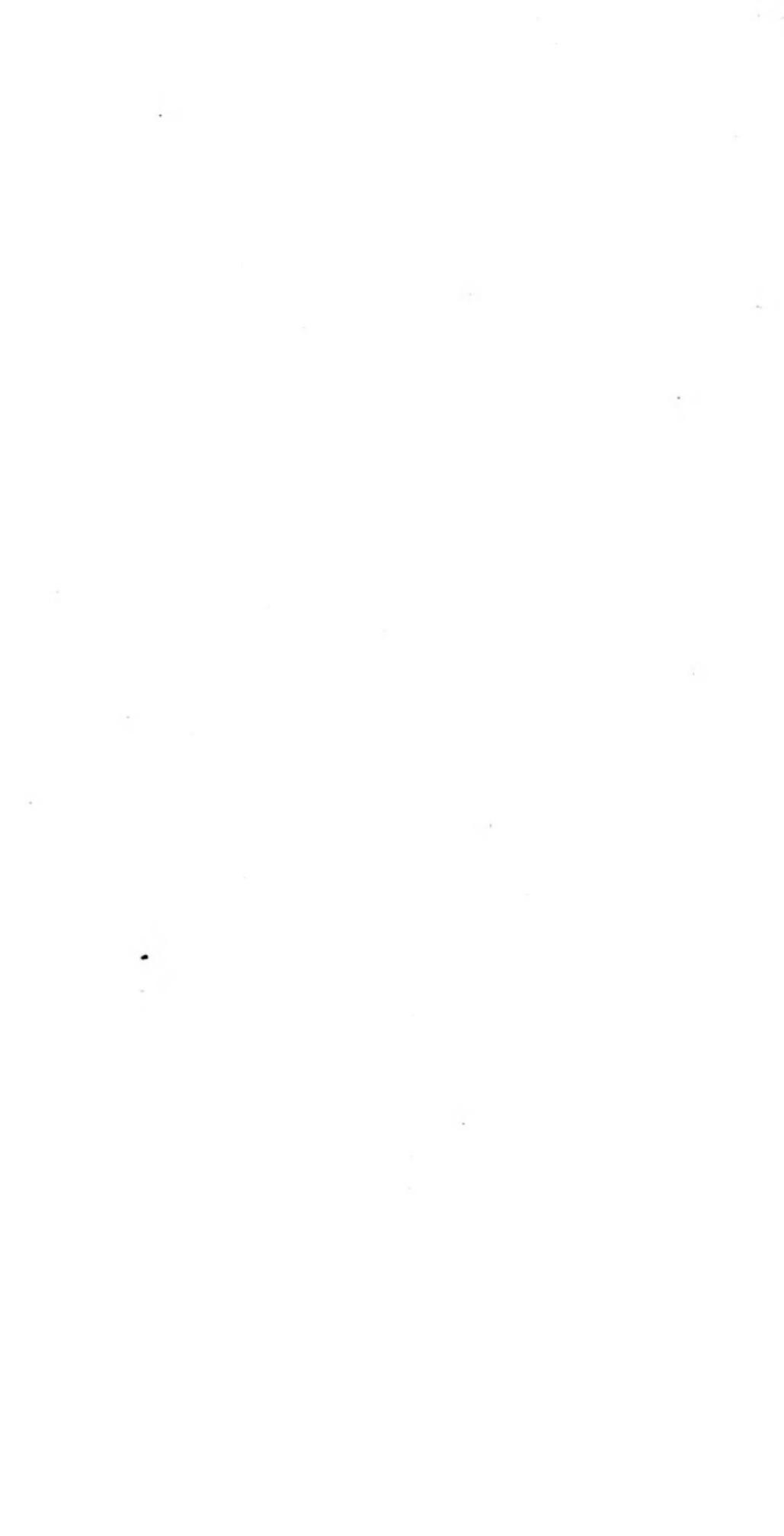




de del.

Hovibot filio ocul.

LA CHAUVÉ-SOURIS MUSARAIGNE.



A D D I T I O N

*Aux articles du Sarigue, de
la Marmose & du Cayo-
polin¹.*

M. DELA BORDE, Médecin du Roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avoit nourri, dans un petit tonneau, trois Sarigues, où ils se laissoient aisément manier; ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, &c. ils sont continuellement à se lècher les uns les autres; ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

« Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes & d'autres plus

¹ Tome IV, pages 132, 178 & 183.

petites (a). Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, & ces petits ne quittent jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment; les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de fort loin; on les apprivoise aisément; ils cherchent à entrer dans les poulaillers où ils mangent la volaille, mais leur chair n'est pas bonne à manger; dans certaines espèces, elle est même d'une odeur insupportable, & l'animal est appelé *puant* par les habitans de Cayenne. »

Il ne faut pas confondre ces farigues puans de M. de la Borde, avec les vrais puans ou mouffettes, qui forment un genre d'animaux très-différens de ceux-ci.

M. Vosmaër, Directeur des Cabinets d'Histoire Naturelle de S. A. S. M. le Prince d'Orange, a mis une note, *page 6*,

(a) On m'a nouvellement envoyé, pour le Cabinet, une peau de ces petits farigues de Cayenne, qui n'avoit que trois pouces & demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, & la queue quatre pouces & demi.

de la description d'un écureuil volant.
Amsterdam, 1767, dans laquelle il
dit :

« Le *coescoes* est le *bosch* ou *beurfrult*
des Indes orientales, le *phiander* de Séba,
& le *didelphis* de Linnaus. Le savant
M. de Buffon*, nie absolument son
existence aux Indes orientales, & ne l'ac-
corde qu'au nouveau monde en particu-
lier. Nous pouvons néanmoins assurer ce
célèbre Naturaliste, que Valentin & Séba
ont fort bien fait de placer ces animaux,
tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-
même reçu l'été dernier, des Indes orien-
tales, le mâle & la femelle. La même es-
pèce a aussi été envoyée à M. le Docteur
Schlosser, à Amsterdam, par un ami
d'Amboine; quoique pour moi je n'en
connoisse pas d'autres que ceux-ci, de
forte qu'ils ne sont pas si communs. La
principale différence entre le *coescoes*
des Indes orientales, & celui des Indes

* Tome I V, page 139.

occidentales, consiste, suivant mon observation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout-à-fait blanc, un peu jaunâtre. Celui de la femelle est un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes orientales est plus courte, mais le mâle me paroît l'avoir un peu plus longue que la femelle. Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude. »

Je ne doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales des animaux mâles & femelles, sous le nom de *coescoes*; mais les différences qu'il indique lui-même entre ces *coescoes* & les *fariques*, pourroient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de même espèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Vosmaër est juste, en ce que j'ai dit, que les trois *philanders* de Séba n'étoient que le même animal, tandis qu'en

qu'en effet le troisième, c'est-à-dire, celui de la *planche XXXIX* de Séba est un animal différent, & qui se trouve réellement aux Philippines, & peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il est connu sous le nom de *coescoes* ou *cuscus* ou *cufos*. J'ai trouvé, dans le voyage de Christophe Barchewitz, la notice suivante.

« Dans l'île de Lethy il y a des *cuscus* ou *cufos*, dont la chair a à peu-près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup pour la couleur à une marlotte; les yeux sont petits, ronds & brillans, les pattes courtes, & la queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, & alors il fait de sa queue un crochet, avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent & sortent par-dessous la queue de l'animal. Les vieux

font d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche (b). »

Il paroît, par le caractère de la poche sous le ventre & de la queue prenante, que ce cuscus ou cusos des Indes orientales, est en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique; mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même espèce d'aucun de ceux du nouveau continent. Ce seroit le seul exemple d'une pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces coescos, comme il le dit dans le texte, on seroit plus en état de juger, tant de la ressemblance que des différences des coescos d'Asie avec les sarigues ou philanders de l'Amérique, & je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie sur cela le Lecteur à ce que j'en ai dit*.

(b) Voyage de Barchewitz. Erfurt, 1751, page 532.

* Tome IV, pages 139 & suiv.

Ce n'est pas qu'absolument parlant, & même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât, dans les climats méridionaux des deux continens, quelques animaux qui seroient précisément de la même espèce ; nous avons dit ailleurs (c), & nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets sur la Nature organisée, & par conséquent produire les mêmes êtres, soit animaux, soit végétaux, si toutes les autres circonstances étoient comme la température, les mêmes à tous égards ; mais il ne s'agit pas ici d'une possibilité philosophique, qu'on peut regarder comme plus ou moins probable ; il s'agit d'un fait & d'un fait très-général, dont il est aisé de présenter les nombreux & très-nombreux exemples. Il est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique, il n'existoit dans ce nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer. L'éléphant, le rhinocéros, l'hippopo-

(c) Supplément à l'Histoire Naturelle, in-12, tome IX, Partie hypothétique. Second Mémoire,

tame, la giraffe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, & nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération*, & que de même le tapir, le lamas, la vigogne, le pécarî, le jaguar, le cougar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'ai, & beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existoient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples, dont on ne peut nier la vérité, ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer, comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continens.

C'est à ce cuscus ou cufos des Indes qu'on doit rapporter le passage suivant.

« Il se trouve, dit Mandeslo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *cufos*; il se tient sur les arbres, & ne vit que de leurs fruits; il ressemble à un lapin & a

* Tome III, page 178.

le poil épais, frisé & rude, entre le gris & le roux; les yeux ronds & vifs, les pieds petits, & la queue si forte, qu'il s'en sert pour se prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits (d). »

Il n'est pas question dans ce passage de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philanders; mais je le répète, si le cuscus ou cufos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique, & je serois porté à penser qu'il en diffère à peu-près comme le jaguar du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblans & les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continens.

LE CRABIER.

LE NOM *Crabier*, ou chien crabier, que l'on a donné à cet animal; vient de

(d) Voyage de Mandeflo, suite d'Oléarius, tome II, pages 384 & suiv.

ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auxquels les Voyageurs ont voulu le comparer. Il auroit plus de rapport avec les sarigues, mais il est beaucoup plus gros, & d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre ; ainsi, le crabier nous paroît être d'une espèce isolée & différente de toutes celles que nous avons décrites.

Nous en donnons ici la figure (*planchette XXI*), dans laquelle on remarquera la longue queue écailleuse & nue, les gros pouces sans ongles plats de devant. Cet animal, que nous conservons au Cabinet du Roi, étoit encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille ; il est mâle, & voici la description que nous en avons pu faire.

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes, & celle du train de derrière de six pouces six lignes.

La queue, qui est grisâtre, écailleuse

& sans poil, a quinze pouces & demi de longueur, sur dix lignes de grosseur à son commencement, elle est très-menue à son extrémité.

Comme cet animal est fort bas de jambes, il a de loin quelques ressemblances avec le chien basset ; la tête même n'est pas fort différente de celle d'un chien, elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput ; l'œil n'est pas grand, le bord des paupières est noir, & au-dessus de l'œil se trouvent de longs poils qui ont jusqu'à quinze lignes de longueur ; il y en a aussi de semblables à côté de la joue vers l'oreille. Les moustaches autour de la gueule sont noires, & ont jusqu'à dix-sept lignes de long ; l'ouverture de la gueule est de près de deux pouces ; la mâchoire supérieure est armée de chaque côté d'une dent canine crochue & qui excède sur la mâchoire inférieure ; l'oreille, qui est de couleur brune, paroît tomber un peu sur elle-même, elle est nue, large & ronde à son extrémité.

Le poil du corps est laineux & par-

femé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses & vers l'épine du dos, qui est toute couverte de ces longs poils; ce qui forme à cet animal une espèce de crinière, depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue: ces poils ont trois pouces de longueur, ils sont d'un blanc-sale à leur origine jusqu'au milieu, & ensuite d'un brun-minime jusqu'à l'extrémité. Le poil des côtés est d'un blanc-jaune, ainsi que sous le ventre, mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine & la tête, où cette teinte de fauve est mêlée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou sont fauves. Les jambes & les pieds sont d'un brun noirâtre; il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes, & l'ongle en gouttière deux lignes, les doigts sont un peu pliés, comme ceux des rats; il n'y a que le pouce qui soit droit; les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce six lignes; il est gros, large & écarté

comme dans les singes, l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus & excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant est droit, & n'est point écarté de l'autre doigt.

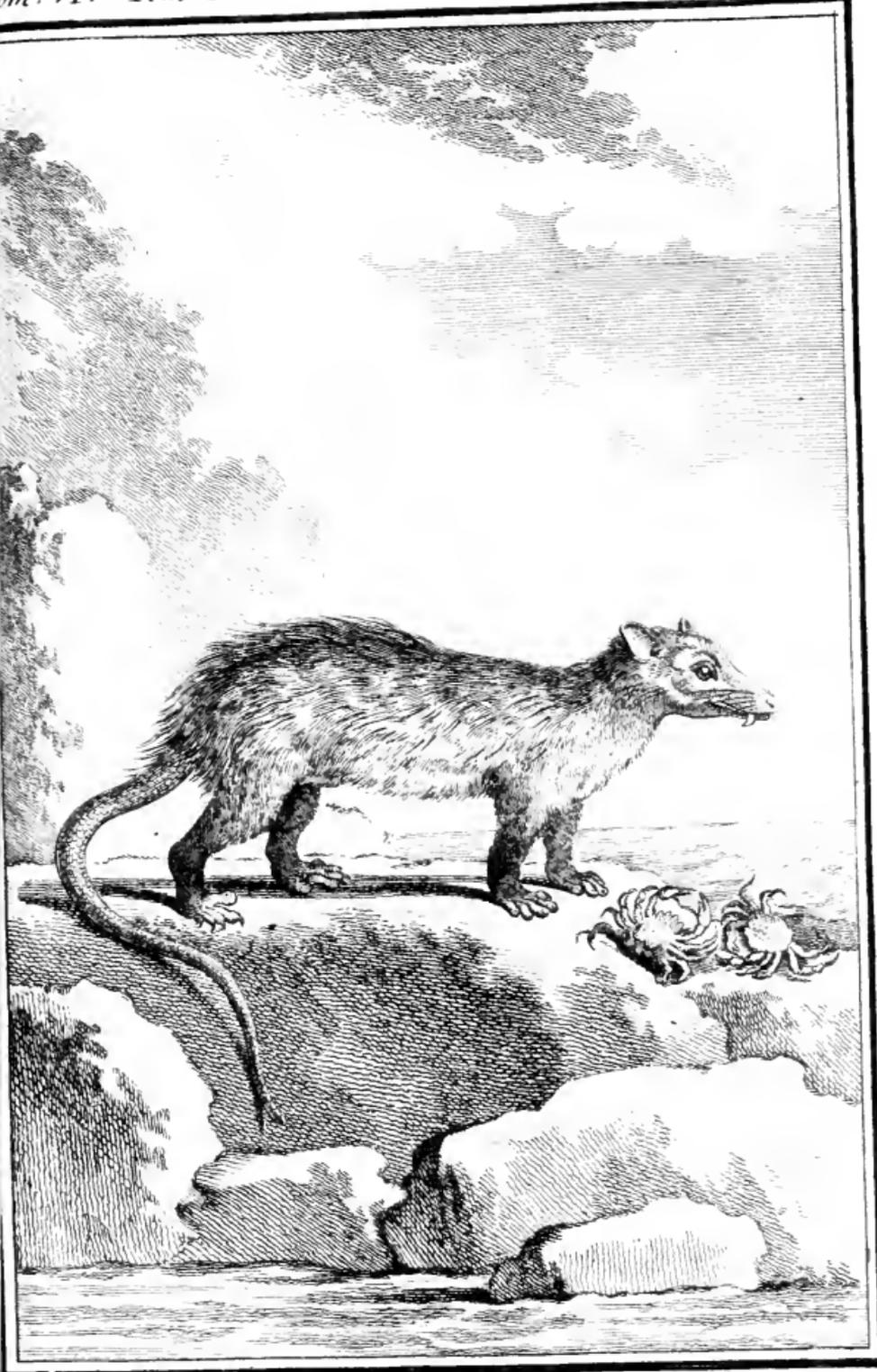
M. de la Borde m'a écrit que cet animal étoit fort commun à Cayenne, & qu'il habite toujours les pallétuviers & autres endroits marécageux.

« Il est, dit-il, fort lesté pour grimper sur les arbres, sur lesquels il se tient plus souvent qu'à terre, sur-tout pendant le jour. Il a de bonnes dents, & se défend contre les chiens; les crabes font sa principale nourriture, & lui profitent, car il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec sa patte, il y introduit sa queue, dont il se sert comme d'un crochet; le crabe, qui lui serre quelquefois la queue, le fait crier; ce cri ressemble assez à celui d'un homme, & s'entend de fort loin, mais sa voix ordinaire est une espèce de grognement semblable à celui des petits cochons,

il produit quatre ou cinq petits, & les dépose dans des vieux arbres creux; les naturels du pays en mangent la chair, qui a quelque rapport à celle du lièvre. Au reste, ces animaux se familiarisent aisément, & on les nourrit à la maison comme les chiens & les chats, c'est-à-dire, avec toutes sortes d'alimens; ainsi, leur goût pour la chair du crabe, n'est point tout un goût exclusif (e). »

On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux, auxquels on donne le même nom de *crabier*, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler, l'autre est non-seulement d'une espèce différente, mais paroît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, & ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par

(e) Lettre de M. de la Borde à M. de Buffon, Cayenne, 12 juin 1774.



De Sève del.

M. R. ouve Tardieu Sculp.

LE CRABIER.



la tête, & diffèrent par la forme & les proportions du corps, aussi-bien que par la conformation des pieds & des ongles (*f*).

(*f*) Note communiquée par M.^{rs} Aublet & Olivier.



A D D I T I O N

A l'article du Cabiai¹.

Nous n'avons que peu de choses à ajouter aux faits historiques, & rien à la description très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique, & que nous avons représenté, *Tome V, planche XXVIII, page 472*. M. de la Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guyane, & encore plus dans les terres qui avoient le fleuve de l'Amazonie, où le poisson est très-abondant : il dit, que ces animaux vont toujours par couple, le mâle & la femelle, & que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières, & s'ils aperçoivent quelqu'un, ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres,

¹ *Tome V, page 470.*

mais toujours nageant comme les cochons, quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond de l'eau, & y restent même assez long-temps. On en prend souvent de jeunes qu'on élève dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil & des légumes, quoique, dans leur état de nature, ils vivent principalement de poisson. Ils ne font qu'un petit; ils ne font nullement dangereux, ne se jetant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens. Leur chair est blanche, tendre & de fort bon goût. Ce dernier fait semble contredire ce que disent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourroit que la chair du cabiai, vivant de poisson, eût ce mauvais goût, & que celle du cabiai, vivant de pain & de grain, fût en effet très-bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, & que nous l'avons gardé long-temps, je suis persuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat; c'est par erreur que j'ai dit, *tome V, page 471*, qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé

depuis qu'il supportoit fort bien le froid de l'hiver; mais que, comme on l'avoit enfermé dans un grenier, il se jeta par la fenêtre & tomba dans un bassin où il se noya, ce qui ne lui seroit pas arrivé s'il n'eût pas été blessé dans sa chute sur les bords du bassin.



ADDIT I O N

*Aux articles du Tamanoir,
du Tamandua, du Four-
millier & des Tatous*¹.

D U T A M A N O I R.

Nous avons donné, *Tome IV*, *planche II*, *page 70*, la figure du Tamanoir ou grand Fourmillier; mais, comme le dessin n'a été fait que d'après une peau qui avoit été assez mal préparée, il n'est pas aussi exact que celui qu'on trouvera ici (*planche XXII*), qui a été fait sur un animal envoyé de la Guyane, bien empaillé, à M. Maudhuit, Docteur en médecine, dont le Cabinet ne contient

¹ *Tome IV*, *pages 49 & 82.*

que des choses précieuses, par les soins que cet habile Naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, & de maintenir les animaux & les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui de notre *volume IV*, on verra néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits: cinq ongles aux pieds de derrière, & tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles est couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand, il a deux pouces & demi de longueur sur les côtés du corps, il est rude au toucher, comme celui du sanglier. Il est mêlé de poils d'un brun-foncé, & d'autres d'un blanc-fale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées & qui la bordent comme dans le tamanoir gravé *tome IV*; celui-ci a trois pieds onze

des Animaux quadrupèdes. 137

pouces de longueur, c'est - à - dire, trois
pouces de plus que le premier. Voici
les autres dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de devant.....	1.	8.	"
Hauteur du train de derrière.....	1.	7.	6.
Longueur du bout du museau à l'angle de l'œil, . . .	"	7.	9.
Ouverture de l'œil.....	"	"	6.
Ouverture de la bouche..	"	1.	1.
Ouverture des narines....	"	"	4.
Distance de l'œil à l'oreille.....	"	2.	1.
Grandeur de l'oreille....	"	1.	2.
Longueur du cou.....	"	8.	"
Longueur du tronçon de la queue.....	2.	1.	9.
Longueur du pied de devant.....	"	3.	6.
Longueur de l'ergot interne.....	"	"	6.
Longueur de ce même ergot à son origine.....	"	"	4.
Longueur de l'ergot suivant.....	"	1.	8.
Sa largeur à son origine..	"	"	5.
Longueur du troisième ergot.....	"	2.	3.
Sa largeur à son origine..	"	"	6.

138 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de l'ergot extérieur.....	"	"	5.
Sa largeur à son origine..	"	"	3.
Longueur du pied de derrière.....	"	3.	9.
Longueur de l'ergot interne.....	"	"	7.
Longueur des trois autres ergots.....	"	1.	10.
Largeur à l'origine.....	"	"	3.
Longueur de l'ergot externe.....	"	"	6.
Largeur à son origine....	"	"	3.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal.

« Le tamanoir habite les bois de la Guyane, on y en connoît de deux espèces ; les individus de la plus grande, pèsent jusqu'à cent livres ; ils courent lentement & plus lourdement qu'un cochon ; ils traversent les grandes rivières à la nage, & alors il n'est pas difficile de les assommer à coups de bâton. Dans les bois, on les tue à coups de fusil, ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches de poux de bois qui se trouvent par-tout sur les arbres, sur lesquels ils grimpent facilement; il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près, car ses griffes font des blessures profondes; il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, cougars, &c. il les déchire avec ses griffes, dont les muscles & les tendons sont d'une grande force; il tue beaucoup de chiens, & c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes; on dit qu'ils se nourrissent de fourmis; son estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avoit l'estomac plein de poux de bois, qu'il avoit nouvellement mangés. La structure & les dimensions de sa langue, semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre; lorsque la femelle nourrit, elle est très-dangereuse même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la

chair de cét animal; elle est noire, sans graisse & sans fumet. Sa peau est dure & épaisse, sa langue est d'une forme presque conique comme son museau. »

M. de la Borde en donne une description anatomique, que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laisser les prémices de ce travail qu'il me paroît avoir fait avec soin.

« Le tamanoir, continue M. de la Borde, n'acquiert son accroissement entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-artère est fort ample, mais elle se rétrécit tout-à-coup, & forme un conduit qui se continue jusqu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire supérieure. Ce cornet a un pied de longueur, & il est au moins aussi long que le reste de la tête; il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule, & néanmoins l'ouverture des narines est si petite, qu'on avoit de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire, Les yeux sont aussi très-petits, &

il ne voit que de côté. La graisse de cet animal est de la plus grande blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande & longue queue repliée sur le dos & jusque sur la tête. »

M.^{rs} Aublet & Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse & gluante, avec laquelle il prend des insectes; ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.

D U T A M A N D U A.

NOUS CROYONS devoir rapporter à l'espèce du Tamandua, l'animal dont nous donnons ici la figure (*planche XXIII*), & duquel la dépouille bien préparée étoit au Cabinet de M. le duc de Caylus, & se voit actuellement dans le Cabinet du Roi; il est différent du tamanoir, non-seulement par la grandeur, mais aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse, l'œil est si petit,

qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore est-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille est ronde & bordée de grands poils noirs par-dessus. Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, & dix pouces foibles de hauteur; le poil de dessus le dos est long de quinze lignes, celui du ventre, qui est d'un blanc-fale, est de la même longueur; la queue n'a que sept pouces & demi de longueur, couverte par-tout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a, dans toute cette description, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier est la queue qui est par-tout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave, a la queue nue à son extrémité. Le second, c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, & que celui de Marcgrave n'en avoit que quatre; mais du reste tout convient assez pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons

ici la figure, est au moins une variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce.

M. de la Borde semble l'indiquer dans ses observations, sous le nom de petit tamanoir.

« Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut peser un peu plus de soixante livres; il n'a point de dents, mais il a aussi des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, & ne fait qu'un petit. Il vit aussi de même, & se tient dans les grands bois; sa chair est bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir. »

J'aurois bien désiré que M. de la Borde m'eût envoyé des indications plus précises & plus détaillées, qui auroient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps sur le petit fourmillier, dont nous avons donné la figure, *Tome IV, planche 11, page 70.*

« Il a le poil roux, luisant, un peu doré; se nourrit de fourmis, tire sa langue qui est fort longue & faite comme un ver, & les fourmis s'y attachent. Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil, il n'est pas difficile à prendre, il marche assez lentement, s'attache comme le paresseux sur un bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à s'en détourner, & on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri; on en trouve souvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, sur des feuilles qu'ils charient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit; leurs griffes sont dangereuses & ils les serrent si fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à apercevoir sur les arbres. »

M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée de ce que j'ai dit au sujet des fourmilliers (a).

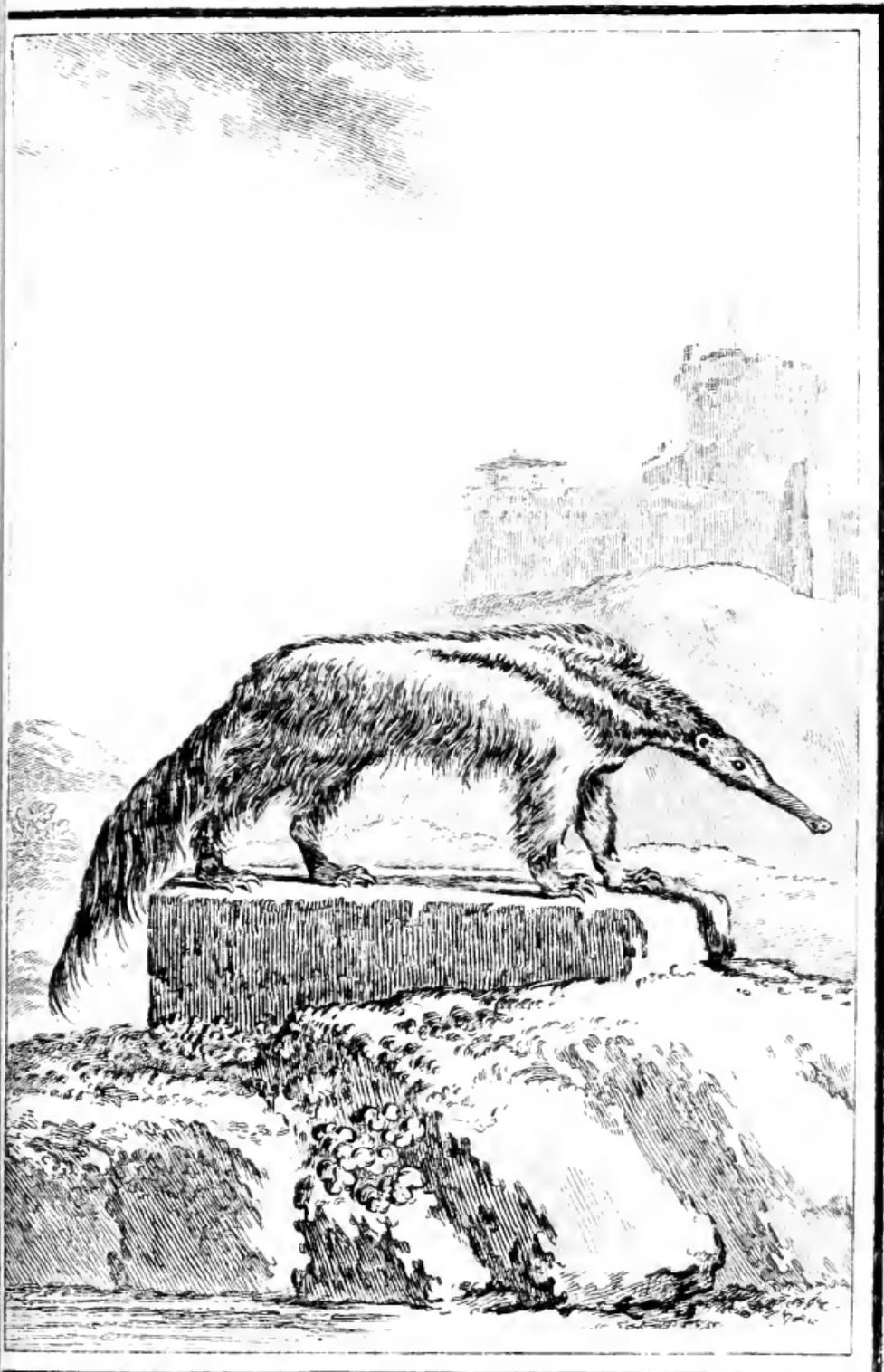
(a) Description d'un grand écureuil volant, page 6.

« Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon, *Tome IV, pages 69 & suiv.* que l'année passée M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *porc de terre*, qui est le *myrmécophage* de Linnæus; en sorte que Desmarchais & Kolbe ont raison de dire que cet animal se trouve en Afrique, aussi-bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci qui a été envoyé dans l'esprit-de-vin, paroissant être tout nouvellement né, & ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnoître à cet animal si jeune.

Le groin est à son extrémité un peu gros, rond & aussi comme écrasé en dessus. Leurs oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues & pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier & le troisième d'une longueur égale, le second un peu plus long, & le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Leurs quatre ongles sont fort longs, peu crochus, pointus, & à peu-près d'une égale grandeur;

les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont presque également longs, & les deux extérieurs beaucoup plus courts; les ongles en sont moins grands, & les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, sans être fort longue, est grosse, & se termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Séba, *tome I.^{er}, pl. XXXVII, figure 2; & pl. XL, figure 1*, sont certainement les mêmes, & ne diffèrent entr'eux que par la couleur; la figure en est fort bonne. C'est une espèce particulière tout-à-fait différente du tamanduaguacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon. »

On croiroit, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal, donné par Séba, *planche XXXVII, n.^o 2*. Cependant j'ai dit précisément, *Tome IV, page 59*, ce que dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis exprimé: *L'animal que Séba désigne par le nom de tamandua, myrmécophage d'Amérique, tome I.^{er} page 60, & dont il donne la figure, planche xxxvii, n.^o 2, ne peut se rapporter à aucun des trois*

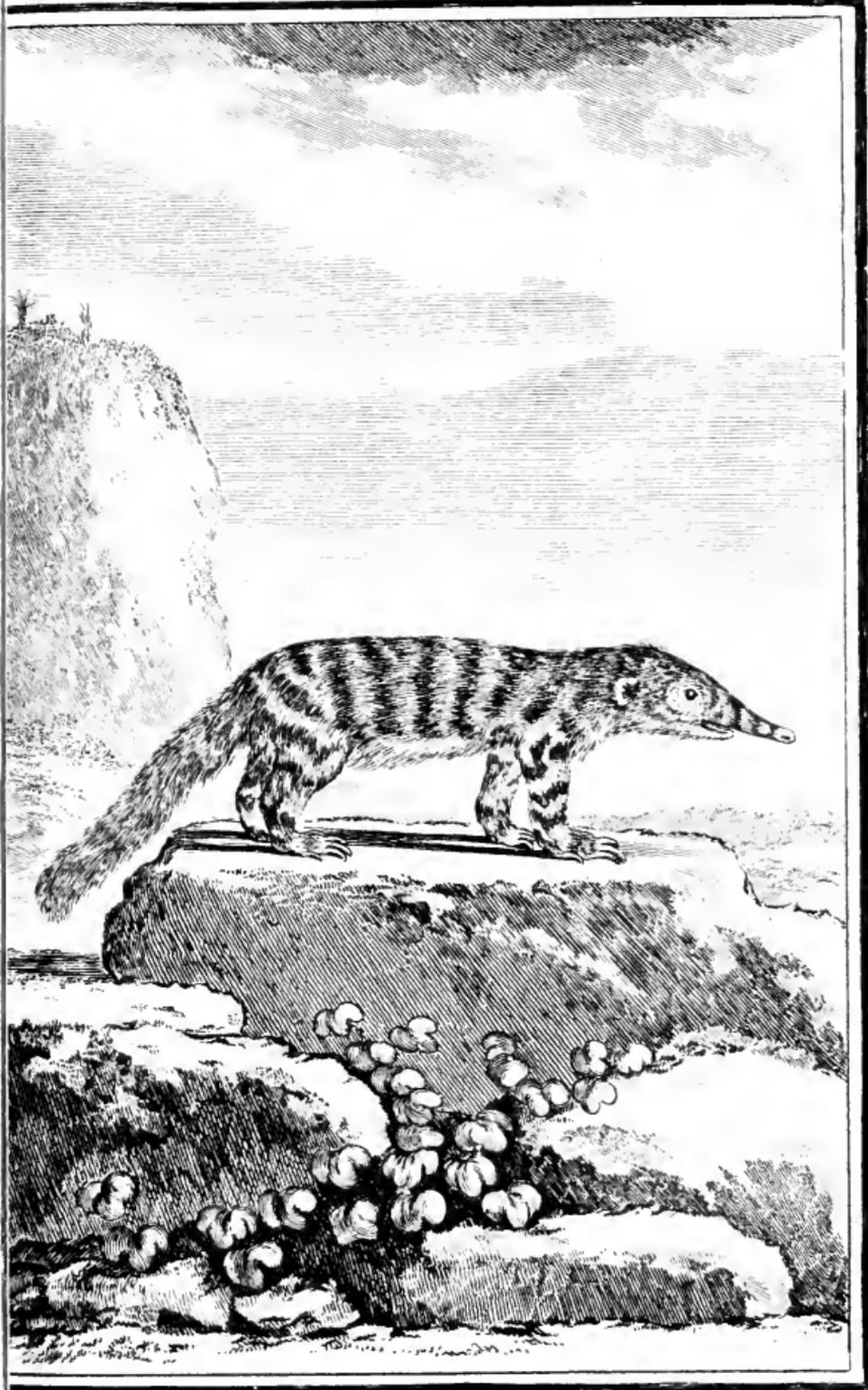


de Sene del.

Cuth. Howard. Sc.

LE TAMANOIR.





de del.

Baron.

LE TAMANDUA.



dont il est ici question. Or les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, sont le tamanoir, le tamandua & le petit fourmillier; donc tout ce que dit ici M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier ne se trouvent qu'en Amérique, & non dans l'ancien continent. Cela est si positif, que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. Si le *myrmécophage* de Séba, *pl. XXXVII, figure 2*, se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Séba s'est trompé en l'appellant *myrmécophage d'Amérique*; mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, & je persiste, avec toute raison, à soutenir que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier ne se trouvent qu'en Amérique & point en Afrique.

DES TATOUS.

NOUS AVONS DONNÉ* la gravure d'une

* Tome IV, *Planche XV*, page 126.

dépouille d'encoubert ou tatou à six bandes mobiles ; nous n'avons pu alors nous procurer l'animal entier ; il nous est arrivé depuis, & nous en donnons ici la figure (*planche XXIV*) dessinée d'après nature vivante, par M. de Sève, qui m'a remis en même temps la description suivante.

« L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue, il est assez conforme à la description qui se trouve dans l'Histoire Naturelle ; mais il est bon d'observer qu'il est dit dans cette description que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune : je pense que cela varie, car celui que j'ai dessiné a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, composés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés ; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme carrée & deviennent plus arrondis. La

queue, qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes; je l'ai fait dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, & six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant il porte la queue haute & un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un test osseux comme sur le corps. Six bandes inégales par gradation commencent ce tronçon; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, & les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'Histoire Naturelle, est à la vérité très-petit, mais le globule est élevé & très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, & la peau forme des rides sous le ventre; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs assez longs, & elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le test, sur la plus grande largeur du corps, a six pouces sept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre

lignes. Les ongles de la patte de devant sont très-longs; le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la patte de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se porte sur le bout des ongles de ses pattes de devant; sa verge est fort longue, en la tirant elle a six pouces sept lignes de long, sur près de quatre lignes de grosseur, en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'allonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les circonvolutions. On m'a dit que quand ces animaux veulent s'accoupler que la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est question n'étoit âgé que de dix-huit mois. »

M. de la Borde rapporte, dans ses observations, qu'il se trouve à la Guyane deux espèces de tatous; le tatou noir, qui peut peser dix-huit à vingt livres, & qui

est le plus grand; l'autre, dont la couleur est brune ou plutôt gris-de-fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; sa queue est molle, sans cuirasse, couverte d'une simple peau sans écaille; il est bien plus petit que l'autre, & ne pèse qu'environ trois livres.

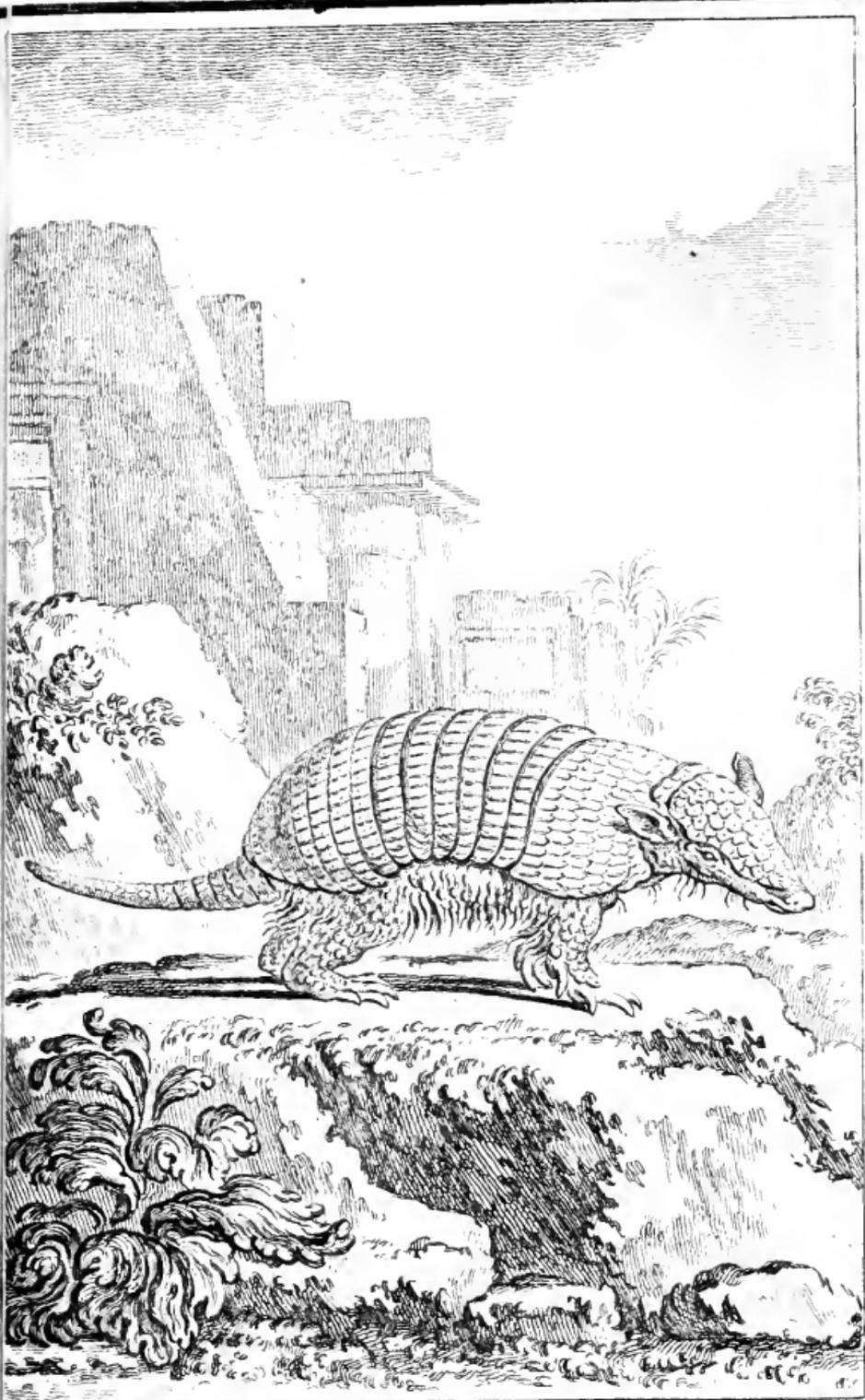
« Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits & même jusqu'à dix dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant presque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois & des fourmis; sa chair est assez bonne à manger & a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris-cendré, ne fait que quatre ou cinq petits, mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, & il est aussi plus difficile à prendre; il sort de son trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne sort que la nuit. On trouve toujours ces tatous seuls, & l'on connoît qu'ils sont dans leurs trous lorsqu'on en voit sortir un

Giv

grand nombre de certaines mouches qui suivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils creusent aussi de leur côté, jetant la terre en arrière, & bouchent tellement leurs trous qu'on ne sauroit les en faire sortir en y faisant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la saison des pluies. »

Il me paroît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de la Borde, au cabassou, dont nous avons donné la figure, *tome IV, pl. XIV, page 126*, qui est en effet le plus grand de tous les tatous; & que l'on peut de même rapporter le petit tatou gris-de-fer au tatuelle, quoique M. de la Borde dise que sa queue est sans cuirasse, ce qui mériteroit d'être vérifié.

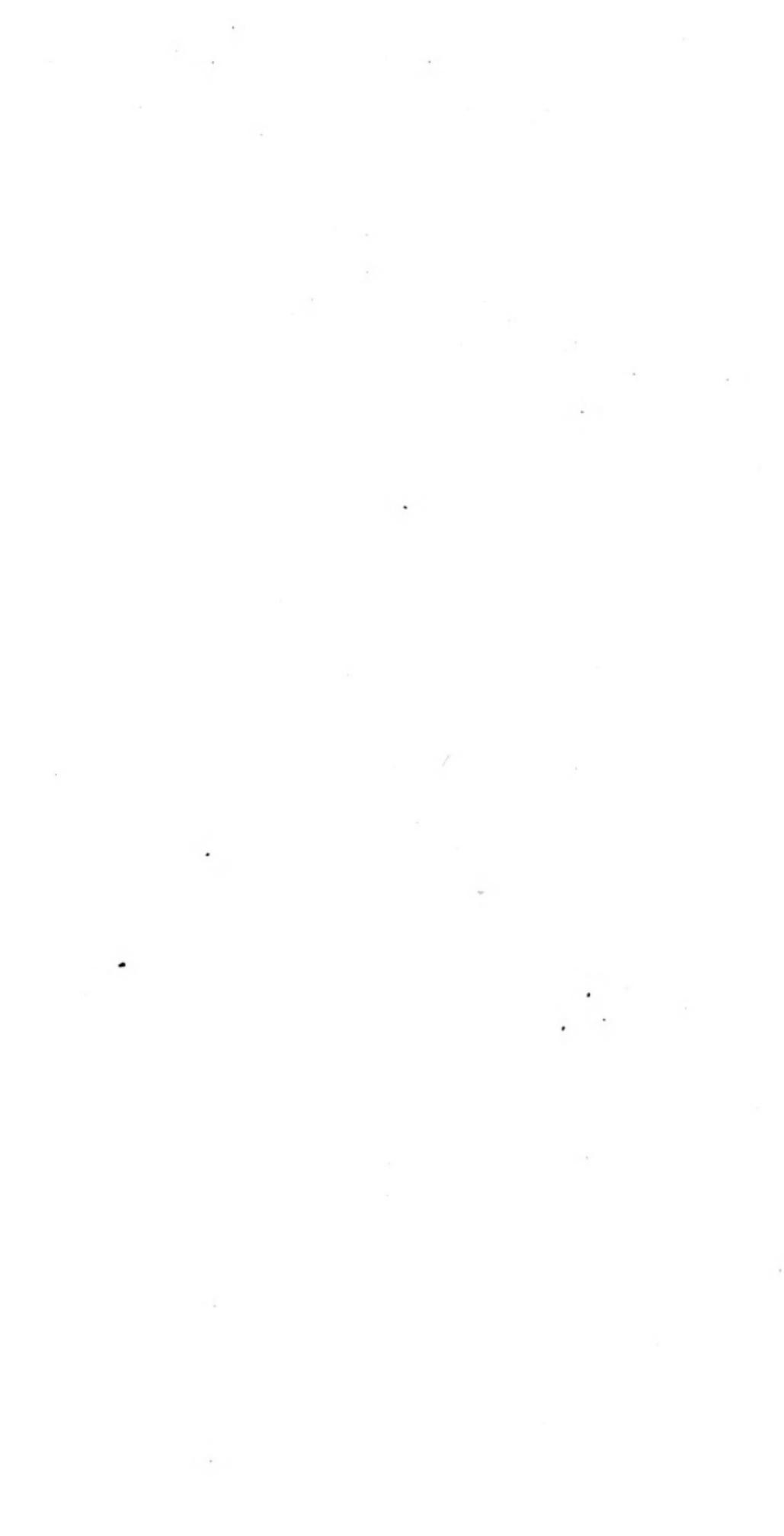
Nous donnons encore ici (*planche XXV*) la figure d'un tatou à neuf bandes mobiles & à très-longue queue. La description & la figure se trouvent dans les *Transactions philosophiques, volume LIV, planche VII*. M. William Watson, Docteur en médecine, a donné la description de

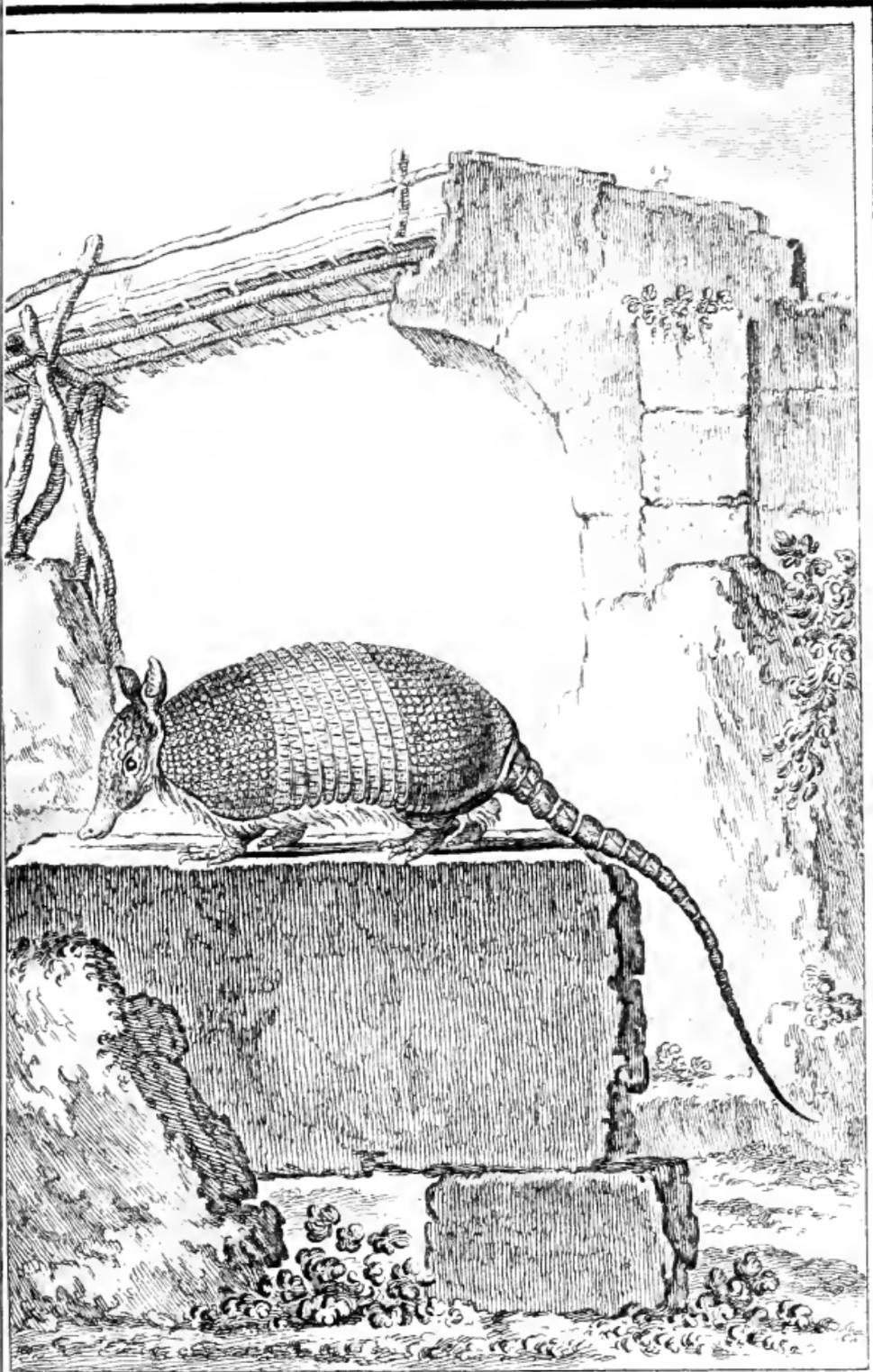


Seve del.

Cath. Houcard Sc.

L'ENCOUBERT.

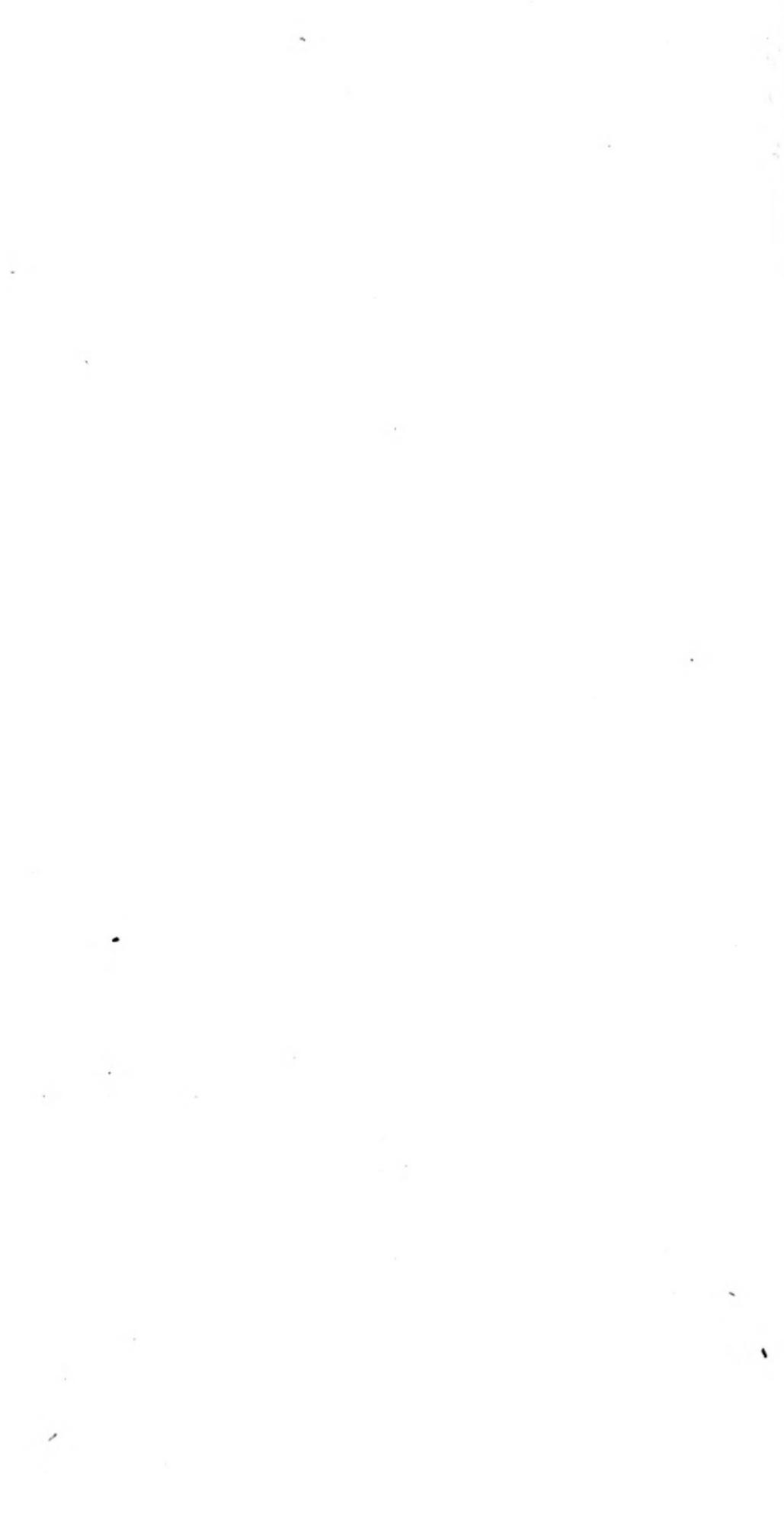




De Sève del.

Gath. Thussard. Sc.

LE TATOU A LONGUE QUEUE.



ce tatou, dont voici l'extrait : Cet animal étoit vivant à Londres, chez Mylord Southwell, il venoit d'Amérique; cependant la figure que cet Auteur en donne, dans les Transactions philosophiques, n'a été dessinée qu'après l'animal mort, & c'est par cette raison qu'elle est un peu dure & roide, comme elle l'est aussi dans la *planche xxv* que nous donnons ici. Cet animal pesoit sept livres, *avoir du poids*, & n'étoit que de la grosseur d'un chat ordinaire; c'étoit un mâle qui avoit même assez grandi, pendant quelques mois qu'il a vécu chez Mylord Southwell; on le nourrissoit de viande & de lait, il refusoit de manger du grain & des fruits; ceux qui l'ont apporté d'Amérique, ont assuré qu'il fouilloit la terre pour s'y loger.



A D D I T I O N

*A l'article de l'Unau &
de l'Ai*¹.

ON CONNOÎT à Cayenne, dit M. de la Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *pareffeux-honteux*, l'autre *mouton-pareffeux*; celui-ci est une fois plus long que l'autre, & de la même grosseur; il a le poil long, épais & blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde & si pesante, qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

« Le *pareffeux-honteux* a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange des feuilles

¹ Tome VI, page 72.

de bois canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens qui les mangent, & néanmoins leur chair est bonne à manger, mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

Les deux espèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres, mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin & de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, & alors il est aisé de couper la branches & de les faire tomber dans l'eau, mais ils ne lâchent point prise & y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre, il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lourdement, & petit à petit, pose l'autre patte, & continue de

grimper. Tous ces mouvemens font exécutés avec une lenteur & une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, & ils n'aiment pas se tenir à terre; si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, & montent jusqu'à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, & serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif & langoureux qui ne se fait pas entendre de loin (a). »

On voit que le paresseux-mouton de M. de la Bordè est celui que nous avons appelé *unau*, & que son paresseux hon-teux est l'*aiï*, dont nous avons donné les descriptions & les figures *Tome VI, planches V, VI & VII, pages 72 & suiv.*

M. Vosmaër, habile Naturaliste & Di-

(a) Extrait des observations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

recteur des Cabinets de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux ; la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër.

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau & l'ai) trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre (b). »

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds, & l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, & que par conséquent *l'on ne doit pas*

(b) Description d'un Pareffeux pentadactile de Bengale, page 5. *Amsterdam*, 1767.

(comme le dit M. Vosmaër) *absolument rejeter mon rapport à cet égard.*

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une méprise, lorsque j'ai dit que l'unau & l'ai n'avoient pas de dents, & je ne fais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.



A D D I T I O N

A l'article de l'Éléphant^{1.}

JE DONNE ici (*planche XXVI*) la figure d'un Éléphant qui étoit à la foire Saint-Germain en 1773; c'étoit une femelle qui avoit six pieds sept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur, & qui n'étoit âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étoient pas encore toutes venues, & ses défenses n'avoient que six pouces six lignes de longueur. La tête étoit très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun-foncé. La masse de son corps informe & ramassée, paroissoit varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte; la peau étoit fort brune avec

¹ Tome IV, page 187.

des rides & des plis assez fréquens ; les deux mamelles avec des mamelons apparens font placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

Dimensions de cet animal.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesurée en ligne droite.....	6.	7.	3.
Hauteur du train de devant.....	4.	10.	5.
Hauteur du train de derrière.....	5.	1.	9.
La plus grande hauteur du corps.....	5.	7.	//
Hauteur du ventre.....	2.	3.	6.
Longueur de la tête, depuis la mâchoire à l'occiput.	1.	1.	11.
Longueur de la mâchoire inférieure.....	//	8.	9.
Distance entre le bout de la mâchoire inférieure & l'angle de l'œil.....	2.	5.	9.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.....	//	10.	5.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	//	2.	4.
Largeur entre les deux yeux.....	1.	1.	10.
Longueur des oreilles en arrière.....	1.	3.	7.

des Animaux quadrupèdes. 161

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur de l'oreille.....	1.	2.	4.
Circonférence du cou....	5.	5.	1.
Circonférence du corps derrière les jambes de de- vant.....	7.	8.	//
Circonférence du corps, devant les jambes de der- rière.....	7.	8.	3.
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros....	8.	//	7.
Longueur du tronçon de la queue.....	2.	1.	4.
Circonférence de la queue à son origine.....	1.	1.	9.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude au poignet..	2.	1.	6.
Largeur du haut de la jambe.....	1.	10.	6.
Longueur du talon jus- qu'au bout des ongles.....	//	9.	6.
Largeur du pied de de- vant.....	//	8.	3.
Largeur du pied de der- rière.....	//	10.	5.
Longueur des plus grands ongles.....	//	1.	9.
Largeur.....	//	3.	//
Longueur de la trompe étendue.....	3.	7.	3.

Il nous a paru, en comparant le mâle

& la femelle que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, & l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus grosses & plus charnues que le mâle, au point qu'il ne seroit pas possible de s'y tromper; seulement elle a les oreilles plus petites, à proportion que le mâle; mais le corps paroïssoit plus renflé, la tête plus grosse & les membres plus arrondis.

Dans l'espèce de l'éléphant, comme dans toutes les autres espèces de la Nature, la femelle est plus douce que le mâle; celle-ci étoit même caressante pour les gens qu'elle ne connoïssoit pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771, étoit plus fier, plus indifférent & beaucoup moins traitable que cette femelle. C'est d'après ce mâle que M. de Sève a dessiné la trompe & l'extrémité de la verge, représentée (*planche XXVII*). Dans l'état de repos, cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur; le ventre semble être absolument uni, & ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner que l'extrémité sort du fourreau,

comme on le voit représenté. Cet éléphant mâle, quoique presque aussi jeune que la femelle, étoit, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchoit même à saisir avec sa trompe les gens qui l'approchoient de près, & il a souvent arraché les poches & les basques de l'habit des curieux. Ses maîtres même étoient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle sembloit obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vu marquer de l'humeur a été celui de son emballage dans son caisson de voyage. Lorsqu'on voulut la faire entrer dans ce caisson, elle refusa d'avancer, & ce ne fut qu'à force de contrainte & de coups de poinçon dont on la piquoit par derrière qu'on la força d'entrer dans cette espèce de cage, qui servoit alors à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitemens qu'elle venoit d'essuyer, & ne pouvant se retourner dans cette prison étroite, elle prit le seul moyen qu'elle avoit de se venger; ce fut de remplir sa trompe & de jeter le volume d'un seau

d'eau au visage & sur le corps de celui qui l'avoit le plus harcelée.

Au reste, on a représenté la trompe vue pardessus, pour en faire mieux connoître la structure extérieure & la flexibilité.

J'ai dit, dans l'Histoire Naturelle de l'éléphant, *Tome IV, pages 272 & suiv.* qu'on pouvoit présumer que ces animaux ne s'accoupleroient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes, paroît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture, qui me paroissoit plausible, ne se trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

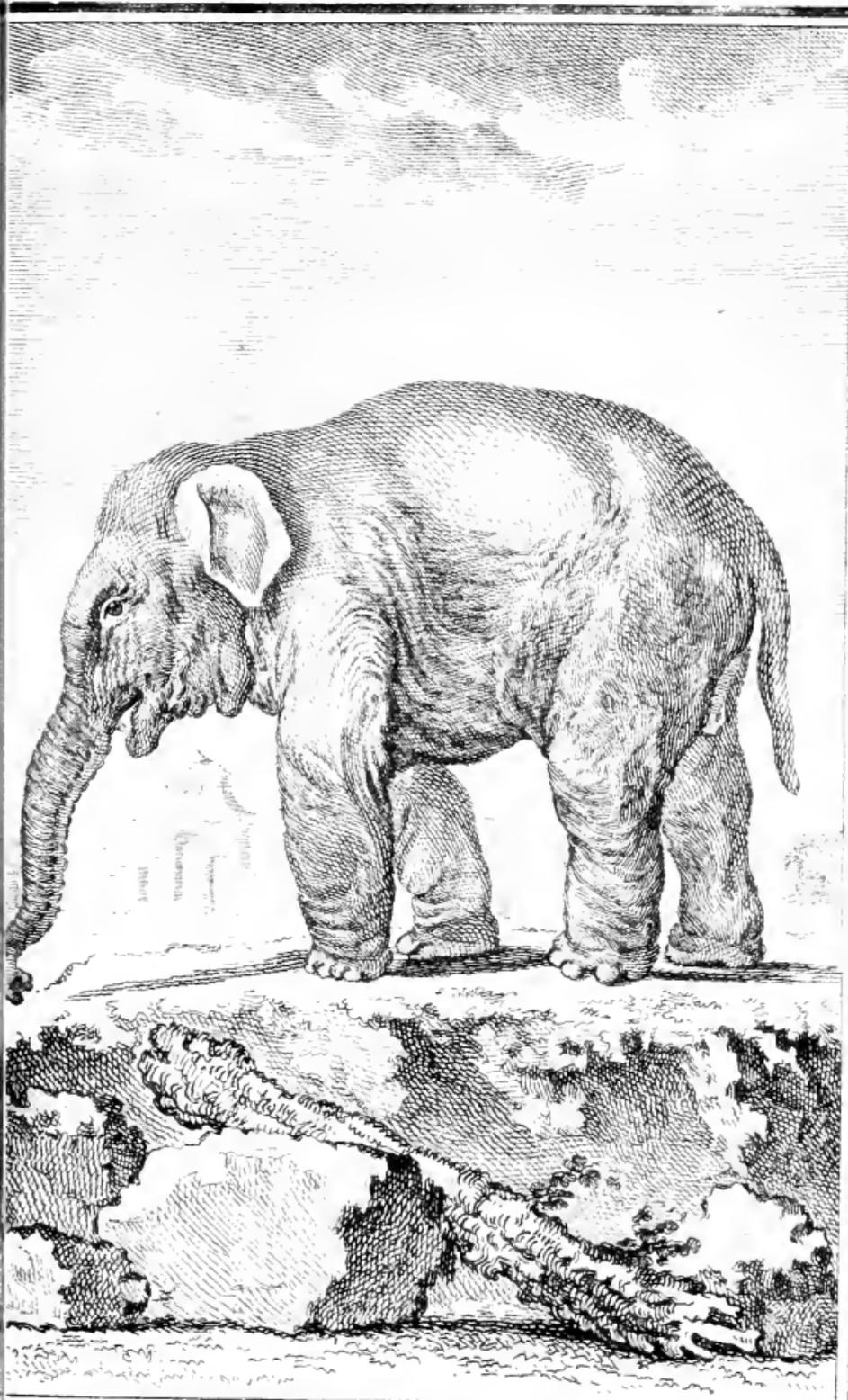
M. Marcel Bles, seigneur de Moërgestel, écrit de Bois-le-duc dans les termes suivans :

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le Comte de Buffon, qu'il s'est trompé touchant l'accouplement des éléphants, je

puis dire qu'il y a plusieurs endroits en Asie & en Afrique, où ces animaux se tiennent toujours dans les bois écartés & presque inaccessibles, sur-tout dans le temps qu'ils sont en chaleur; mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrain étant par-tout habité, ils ne peuvent pas se cacher si bien, & que, les ayant constamment observés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le milieu du ventre, ce qui feroit croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes; cependant il n'y a qu'une légère différence de situation: j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête & le cou, & appuie les deux pieds & le devant du corps également courbés, sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternoit par terre, les deux pieds de derrière restant debout & la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la facilité de la couvrir & d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois

ou environ. Au reste, il est vrai que les éléphans ne s'accouplent point lorsqu'ils ne sont pas libres. On enchaîne fortement les mâles quand ils sont en rut, pendant quatre à cinq semaines; alors on voit par fois sortir de leurs parties naturelles une grande abondance de sperme, & ils sont si furieux pendant ces quatre ou cinq semaines, que leurs Cornacks ou gouverneurs ne peuvent les approcher sans danger. On a une annonce infailible du temps où ils entrent en chaleur, car quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle qu'on garde à l'écurie dans ce temps, s'échappe & va joindre dans les bois les éléphans sauvages; mais, quelques jours après, son Cornack va la chercher & l'appelle par son nom tant de fois qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité, & se laisse conduire & renfermer, & c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait son petit à peu-près au bout de neuf mois. »

Il me paroît qu'on ne peut guère dou-

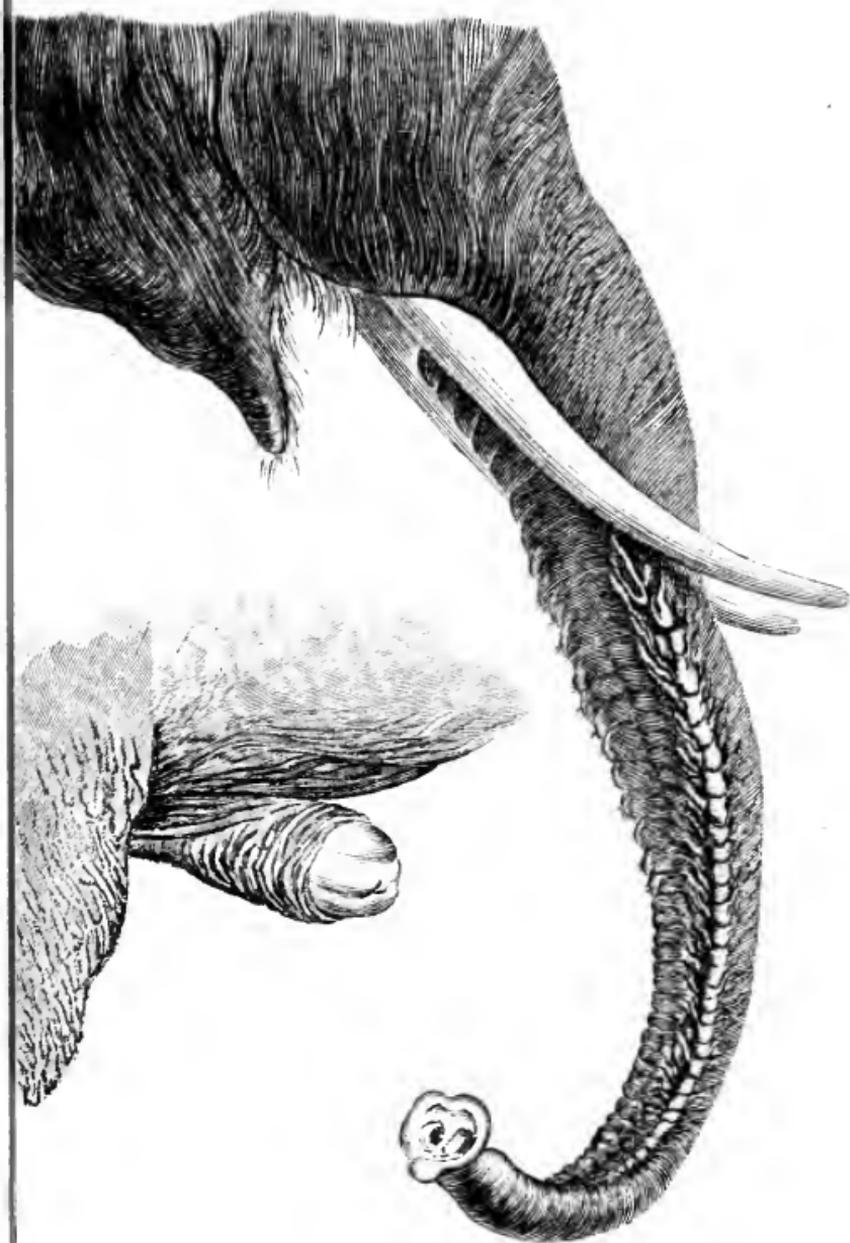


Seve del.

Schnitz Sc.

L'ÉLÉPHANT FEMELLE.







ter de la première observation sur la manière de s'accoupler, des éléphants, puisque M. Marcel Bies assure l'avoir vu; mais je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation, touchant la durée de la gestation qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les Voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.



A D D I T I O N

A l'article du Rhinocéros¹

NOUS AVONS VU un second Rhinocéros, nouvellement arrivé à la ménagerie du Roi. Au mois de septembre 1770, il n'étoit âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avoient amené; mais je suis persuadé qu'il avoit au moins deux ou trois ans, car son corps, y compris la tête, avoit déjà huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds six pouces de hauteur, & huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'étoit allongé de sept pouces; en sorte qu'il avoit, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête; cinq pieds neuf pouces de hauteur, & huit pieds neuf pouces de circon-

¹ Tome IV, page 317.

férence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, étoit de neuf pieds quatre pouces; la plus grande hauteur, qui étoit celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, & la hauteur du train de devant, étoit de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avoit la couleur & la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir & de gris, & dans d'autres repliée en sillons profonds, qui formoient des espèces d'écaillés. Il n'avoit qu'une corne de couleur brune, d'une substance ferme & dure. Les yeux sont petits & faillans; les oreilles larges & assez ressemblantes à celles de l'âne. Le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle, les jambes sont courtes & très-grosses, les pieds arrondis par derrière, avec des sabots par devant, divisés en trois parties. La queue est assez semblable à celle du bœuf, & garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'allonge sur les testicules, & s'élève pour l'écoulement de l'urine que l'animal pousse

assez loin de lui, & cette partie paroît fort petite relativement à la grosseur du corps; elle est d'ailleurs très-remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette; le fourreau ou l'étui dont elle sort, est une partie charnue d'une chair vermeille semblable à celle de la verge; & cette même partie charnue, qui forme le premier étui, sort d'un second fourreau pris dans la peau comme dans les autres animaux; sa langue est dure & rude au point d'écorcher ce qu'il lèche; aussi mange-t-il de grosses épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour; les Indiens & les Africains, & sur-tout les Hottentots en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, & il produiroit dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raison M. P.) pourquoi on a laissé en Asie le rhinocéros dans son état sau-

vage sans l'employer à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, & y sert à porter des fardeaux (a).

M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce, a conjecturé qu'il y avoit, au centre de l'Afrique, des rhinocéros à deux cornes; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie, ont deux cornes; la première, c'est-à-dire, la plus proche du nez est de la forme ordinaire; la seconde, plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première; toutes deux naissent en même temps, mais la première croît plus vite que l'autre & la surpasse en grandeur, non-seulement pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal (b). »

D'autre part, M. Allamand, très-habile Naturaliste, écrit à M. Daubenton, par

(a) Défense des Recherches sur les Américains, page 95.

(b) Note communiquée, par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivans :

« Je me rappelle une chose qu'a dit M. Parson, dans un passage cité par M. de Buffon. Il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, & que ceux du cap de Bonne-espérance en ont deux ; je soupçonnerois tout le contraire. J'ai reçu de Bengale & d'autres endroits de l'Inde, des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, & toutes celles qui me sont venues du Cap n'en avoient qu'une. »

Ceci paroît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes, forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie & en Afrique.

Nous avons fait dessiner une de ces doubles cornes de rhinocéros, vue des deux faces (*planche XXVIII*).







ADDIT I O N

A l'article du Chameau & du Dromadaire¹.

Nous n'avons presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des Chameaux & des Dromadaires; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa description de l'Arabie, *pag.* 144.

« La plupart des chameaux du pays d'*Iman*, sont de taille médiocre & d'un brun-clair; cependant on en voit aussi de grands & lourds, & d'un brun-foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur ses jambes; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever. Le mâle assis derrière comme un chien, touche la terre de ses

¹ Tome V, *pagè* 1.

deux pieds de devant; il paroît froid pendant l'accouplement & plus indolent qu'aucun animal; il faut le chatouiller quelquefois long-temps avant de pouvoir l'exciter; l'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantoufle au derrière, tandis qu'une autre personne la fait marcher. Il en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en Natolie, & probablement par-tout. »

J'ai dit qu'on avoit transporté des chameaux & des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, & qu'ils n'avoient réussi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Browne, dans son histoire de la Jamaïque, assure y avoir vu des dromadaires que les Anglois y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, & que, quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne fait pas les nourrir & les soigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, & je ne doute pas qu'ils ne pussent même produire en

des Animaux quadrupèdes. 175

France. On peut voir, dans la Gazette du 9 juin 1775, que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ses terres, près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui se porte bien; ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux & des dromadaires à Dresde, & je suis persuadé qu'en faisant venir avec les chameaux des domestiques Arabes ou Barbaresques, accoutumés à les soigner, on viendroit à bout d'établir chez nous cette espèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.



A D D I T I O N

*A l'article de l'Hippopotame*¹.

COMME nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'Hippopotame (*Volume V, planche XVI*), nous avons cru devoir ajouter ici (*planche XXIX*), celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M.^{gr} le Prince de Condé, & se voit dans son magnifique Cabinet d'Histoire Naturelle, à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venoit de naître, car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps ; la tête dix pouces de longueur, sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur ; cette tête,

¹ Tome V, page 187.

vue de face, ressemble à celle d'un bœuf sans cornes. Les oreilles petites & arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes sont grosses & courtes, le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant, la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, & elle est couverte, comme tout le reste du corps, d'un cuir dur & ridé. Sa forme est ronde, mais large à son origine, & plus aplatie vers son extrémité, qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que, dans son voyage en Abyssinie, il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, & que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur, sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes & fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L.

Boyer de Calais, Officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin ne connoît, étoit plus grand & plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitoit la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse & sans cornes, ses oreilles sont petites, & il a le moufflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes & les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'est un amphibie qui nage très-bien, & toujours entre deux eaux; il ne mange que de l'herbe; son plaisir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots; &, après qu'il avoit mis à la nage le monde qu'elle contenoit, il s'en retournoit sans faire de mal aux hommes; mais comme il ne laissoit pas que d'être incommode & même nuisible, on prit le parti de le détruire. Mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le

coup-d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il étoit bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchoit le monde de fort près, & qu'il étoit assez familier; alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes & canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piège de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, & que dès-lors il se tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, mais il n'y vint que la nuit, s'en retourne avant le jour, & passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; cependant comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de suite, nous fumes cinq nous y embusquer la nuit armés de fusils chargés de lingots, & munis de sabres; l'animal ayant paru, nous tirames tous ensemble sur lui; il fut blessé dangereusement, mais il ne resta pas sur le coup, car il fut encore se jeter dans un étang voisin où nous le perdimes de vue, & ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire, qu'ils l'avoient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues

d'un pied & grosses comme le poing; il en avoit six de cette taille, & trois au milieu du palais beaucoup plus petites; ces dents sont d'un très-bel yvoire (a).

(a) Lettre de M. L. Boyer de Calais, datée à Louangue, côte d'Angole, le 20 août 1767.



ADDITIO N

de l'Editeur Hollandois,

(M. le Professeur Allamand)

à l'article de l'Hippopotame.*

IL NE MANQUE à la description que M. de Buffon a donnée de l'Hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différens Auteurs en ont publiées ; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage ; & , quant à l'animal même, il ne lui étoit guère possible de se le procurer ; il est fort rare dans les lieux même dont

* Page 28 & planche 111, volume XII de cet Ouvrage, Édition de Hollande, in-4.^o

il est originaire, & trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités naturelles de l'Université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore la figure exacte de cet animal: elle est soutenue par des cercles de fer & par des pièces de bois assez solides, pour que le dessèchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'Histoire Naturelle, me sauront bon gré de la leur avoir fait connoître par la gravure, & d'en avoir enrichi le magnifique Ouvrage de M. de Buffon. Ainsi la planche, que nous ajoutons ici, représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure que l'on en ait; car, dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est pas reconnoissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre Hollandois,

où il est question du Léviathan, dont il est parlé dans l'Écriture Sainte, & qui a été faite sur le même modèle que l'on a copié ici; mais les proportions y ont été mal observées.

Il seroit inutile de joindre ici une description de ce monstrueux animal: il n'y a rien à ajouter à celle que M.^{rs} de Buffon & Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimensions, prises avec exactitude. La mesure que j'ai employée est celle du pied de Paris. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.....	9.	4.	8.
Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos.....	4.	3.	4.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.....	1.	11.	•
Circonférence du bout du museau.....	2.	11.	9.
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux....	4.	4.	•
Longueur de la gueule ouverte.....	•	9.	6.

184 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.	lignes.
Contour de la gueule ouverte.....	5.	11.	"
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure en suivant leur courbure.....	"	8.	"
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure.....	"	4.	"
Distance entre les deux naseaux.....	"	4.	9.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.....	1.	8.	"
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.....	"	5.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	2.	"
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein..	"	10.	10.
La même distance en ligne droite.....	"	9.	11.
Circonférence de la tête, entre les yeux & les oreilles..	4.	11.	6.
La longueur des oreilles n'a pu être mesurée, parce qu'elles se sont trop affaïssées par le dessèchement.			
Largeur de la base des oreilles, mesurée sur la courbure extérieure.....	"	2.	3.

des Animaux quadrupèdes. 185

	pieds.	pouces.	lignes.
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas... " 9. 2.			
Longueur du cou... 1. " "			
Circonférence du milieu du corps... 9. 8. "			
Longueur du tronçon de la queue... " 10. "			
Circonférence de la queue à son origine... " 10. 4.			
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre... 1. 8. "			
Largeur du haut de la jambe... " 8. "			
Épaisseur... " 6. 8.			
Largeur à l'endroit du talon... " 4. 10.			
Circonférence du métatarse... 1. 2. "			
Largeur du pied de devant... " 7. 8.			
Largeur du pied de derrière... " 7. "			
Largeur des plus grands sabots... " 3. "			

Comme la figure du jeune hippopotame, que j'ai fait dessiner dans le Cabinet de S. A. S. M.^{gr} le Prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver

d'après la peau bourrée du Cabinet de Leyde, & qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure donnée par M. le docteur Klockner, d'après une autre peau d'hippopotame du Cabinet de M.^{sr} le Prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici (*planche xxx*), la figure de ce dernier hippopotame, d'après celle de M. Klockner; & je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même Auteur, que j'ai fait traduire du Hollandois.



A D D I T I O N

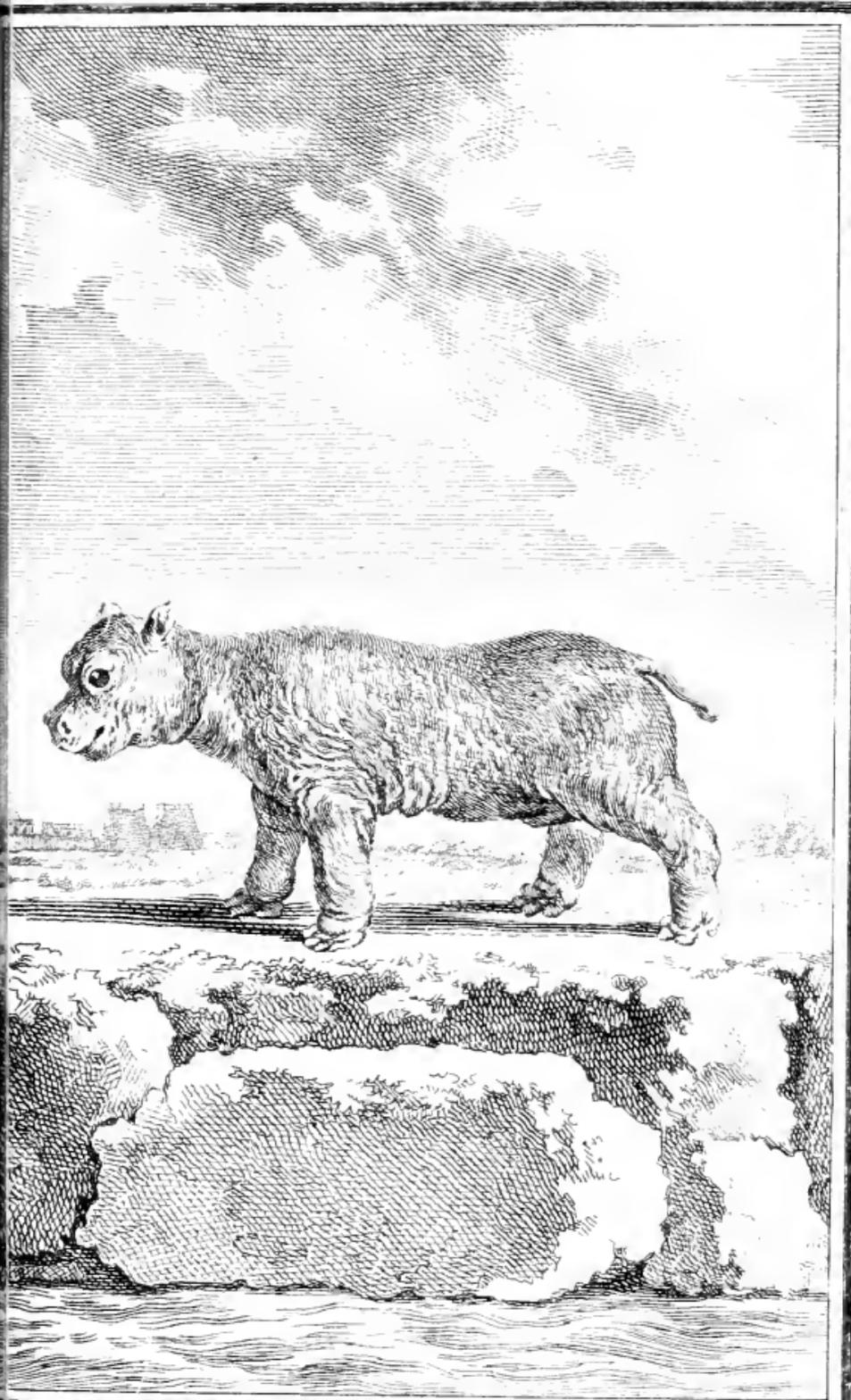
*A l'histoire de l'Hippopotame
de M. de Buffon.*

PAR M. le Docteur Klockner,
d'Amsterdam.

N O T E S.

« J E M'ÉTONNE que M. de Buffon ne cite pas un passage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'Hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet Auteur ancien y observe que la voix de cet animal ressemble au hennissement du cheval; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*Hippopotame* ou *Cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie son sentiment sur cette singularité des témoignages des Auteurs anciens & des Voyageurs modernes; & Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi

les Anciens, puisque non-seulement il a voyagé lui-même en Egypte, mais qu'il passe encore, avec justice, pour un des meilleurs Historiens de l'antiquité. Quoiqu'il en soit, je placerai ici ce passage, où il est dit : « Le Nil nourrit plusieurs » espèces d'animaux, dont deux entr'autres » méritent de fixer notre attention, qui » sont le crocodile & l'hippopotame. . . . » Celui-ci est long de cinq coudées; il a » les pieds fourchus comme les bêtes à » cornes, & de chaque côté trois dents » saillantes, plus grandes que les défenses » d'un sanglier. La masse entière du corps » ressemble beaucoup à celle de l'éléphant. Sa peau est très-dure & très-ferme, & peut-être plus que celle d'aucun autre animal. Il est amphibie, se tenant pendant le jour au fond de l'eau, où il se meut & agit comme sur la terre même, où il vient la nuit pour paître l'herbe des campagnes. Si cet animal étoit plus fécond, il causeroit de grands dommages à la culture des Egyptiens. La chasse de l'hippopotame exige un nombre de personnes qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On



Seve del.

Schmitz Sc.

L'IPPOPOTAME JEUNE.





Seve del.

M. R. veuve Tardieu Sculp.

L'HIPPOTAME ADULTE.



l'affaillit avec plusieurs barques jointes ensemble, & on le frappe avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des acraux ; on attache à quelques-uns de ces dards une corde, & on laisse ensuite l'animal se débattre jusqu'à ce qu'il ait perdu ses forces avec son sang. La chair en est fort dure & de difficile digestion (a). »

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les Anciens, car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

(a) Diodore de Sicile, *Liv. I, page 42*, édit. Wiffelingii.



OBSERVATIONS

FAITES en préparant la peau de l'Hippopotame, qui se trouve maintenant dans le Cabinet d'Histoire Naturelle de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange.

Par J. C. Klockner, Docteur en Médecine, à Amsterdam.

J'AI REÇU fort sèche, de la Haye, la peau de cet Hippopotame, avec la tête qui s'y trouvoit enveloppée. Cette peau avoit été premièrement salée, puis séchée, & ensuite on avoit pris la peau d'un jeune hippopotame (qui de même est placé dans le Cabinet de S. A. S.) trempée de saumure, & on l'avoit mise en-

core mouillée dans celle-ci ; après quoi, le tout avoit été emballé dans de la grosse toile & expédiée du cap de Bonne-espérance pour la Hollande. La petite peau & la tête, occasionnoient par conséquent une odeur infecte de graisse gâtée ou rance, ce qui avoit attiré les insectes qui ont beaucoup endommagé la grande peau, qui se trouvoit la première & la plus exposée.

Lorsque j'eus trempé la tête, elle se gonfla beaucoup. Le baillement ou l'ouverture de la gueule étoit de plus de seize pouces, mesure d'Amsterdam (*b*). Les lèvres inférieure & supérieure étoient assez larges pour couvrir & envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement se fait avec d'autant plus de facilité que les longues dents ou dents canines inférieures qui sont courbes, glissent par-dessus les supérieures en forme de ciseaux, & passent le long de la courbure des dents canines supérieures, dans un

(*b*) Le pied d'Amsterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied de Roi de France.

étui formé par la peau de la lèvre & par les gencives. Entre les dents de devant ou dents incisives, & entre les dents cylindriques & molaires, de même qu'entre la langue & les dents incisives, il y a une peau lisse & dure, & le palais est plein d'oches ou en taillures. La langue avoit été coupée. . . . On avoit de même coupé beaucoup de chair des deux côtés de la tête ou des mâchoires, & la graisse qui s'y trouvoit étoit presque toute gâtée. Cependant le tout étoit encore mêlé de muscles très-forts; & ce qui se trouvoit de plus sur le devant dans les lèvres inférieures & supérieures, étoit d'une chair rouge & blanche, de la couleur d'une langue de bœuf.

Immédiatement derrière les dents canines & inférieures on voyoit dans la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la mâchoire, une grosseur qui, en fermant la gueule, remplissoit l'ouverture qui se fait derrière les dents canines. Cette ouverture, quoique remplie, s'est rétrécie de moitié en se séchant, de même que les lèvres.

Sous les oreilles, autour du conduit
auditif,

auditif, qui est singulièrement petit, il y avoit beaucoup de graisse, de même que dans les orbites des yeux.

Les oreilles sont placées comme sur une éminence, & de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercles. L'élevation de l'oreille droite s'est beaucoup rétrécie en séchant, mais on l'aperçoit encore distinctement à l'oreille gauche.

On fait que les oreilles de l'hippopotame sont très-petites; mais celles de notre sujet présentent encore une singularité que je dois observer; savoir, que les bords supérieurs ou cercles des deux oreilles avoient été rongés également, selon mon estimation, de la moitié ou des trois quarts de pouces; ce qui vraisemblablement est l'ouvrage des insectes de terre ou d'eau, mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puisque les bords rongés se trouvoient déjà recouverts d'un nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles étoit bien garni d'un poil fin & ferré, mais il n'y en avoit que très-peu au-dehors.

Les yeux doivent avoir été fort petits,
Tome IX. Quadrupèdes. I

puisque l'ouverture étoit extraordinairement petite en raison de la grandeur de l'animal. Cette petiteffe des yeux de l'hippopotame se trouve confirmée par plusieurs rapports. Les yeux, que j'ai placés dans mon sujet, sont peut-être un peu plus grands que les naturels ; mais, lorsque j'en avois mis de plus petits, ils paroissent ne pas convenir à l'animal, & je fus par conséquent obligé de lui en donner de plus grands.

Les narines vont extérieurement en baissant de biais, avec une petite ouverture ; ensuite elles se joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, & puis remontent de rechef. Lorsque la peau étoit sèche, on n'apercevoit qu'à peine ces conduits ou tuyaux, je les ai un peu élargis avant de les faire sécher.

Les dents sont si dures qu'on en tire facilement du feu avec un acier. J'en ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre hippopotame.

Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame, ce qui ne s'accorde pas avec la description de *Zerenghi*, ni avec

celle de M. *Daubenton*. Le premier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans les hippopotames, & le second trente-six dans la tête qui se trouve dans le Cabinet du Roi. Cette différence m'a rendu attentif; mais je puis assurer qu'on n'apercevoit aucune marque que quelques dents en fussent tombées, sinon une des dents incisives, qui paroît avoir été cassée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui sont placées perpendiculairement, huit dents incisives, quatre dans la mâchoire supérieure, dont la position est perpendiculaire, & quatre dans la mâchoire inférieure qui sont posées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure & trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quillie. Dans les mâchoires supérieures j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, & deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un espace d'un demi-pouce. »

Je dois observer que communément

les hippopotames ont trente-six dents, comme nous l'avons dit; savoir, quatre incisives en haut, & quatre incisives en bas; deux canines en haut, & deux canines en bas; & douze mâchelières en haut, & douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié sur trois têtes qui sont anciennement au Cabinet, & en dernier lieu sur une quatrième tête qui m'a été envoyée en décembre 1775, par M. de Sartine, Ministre & Secrétaire d'État au département de la Marine. La dernière des mâchelières, au fond de la gueule, est beaucoup plus grosse, plus large, & plus aplatie sur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je serois porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie suivant l'âge, & qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit & même trente-deux, ce qui feroit quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

« Les lèvres supérieure & inférieure se trouvent garnies à des distances assez considérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, sortent d'un

tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire une observation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine sous le microscope, & j'ai vu sortir sept racines d'un tuyau. Ces sept racines se partagent ou se fendent ensuite, & forment chacune plusieurs poils, qui forment des espèces de pinceaux.

Aux côtés de la gueule, où se fait le baillement, vers le bas, on voit des poils fins qui sont plus serrés que les autres.

De plus, on aperçoit par-ci par-là, sur le corps, quelques poils rares, mais il ne s'en trouve presque point aux jambes, aux flancs ni sous le ventre.

L'extrémité & les parties tranchantes inférieure & supérieure de la queue, étoient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs.

Je n'ai pu découvrir le sexe de cet animal. Il y avoit près du fondement une découpure triangulaire, de la grandeur de cinq à six pouces, où je pense que les parties génitales étoient placées ; mais, comme on n'en avoit laissé aucune marque, il ne m'a pas été possible d'en déterminer le sexe.

La peau du ventre, près des pieds de derrière, avoit un pouce neuf lignes d'épaisseur, les insectes y avoient aussi fait un trou, ce qui donnoit toute facilité de mesurer cette épaisseur. La substance de cette peau étoit blanche, cartilagineuse & coriacée, & dans cet endroit elle étoit bien séparée de la graisse & de la chair. Plus haut, vers le dos, on avoit coupé & enlevé beaucoup de peau, sans doute pour la rendre plus légère & plus facile à être transportée; c'est par cette raison que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaisse que d'un pouce en y passant un poinçon.

Les doigts étoient garnis d'ongles; la peau entre les doigts étoit fort ample, & je crois que les pieds de cet animal, lorsqu'il étoit vivant, étoient plutôt plats qu'arrondis. Le talon qui se retire en arrière & en haut, paroît très-propre à nager, le sabot quoique épais & durilloné, est néanmoins flexible.

Je joins ici plusieurs mesures, en avertissant qu'elles n'ont été prises qu'après que la peau a été empaillée, & que je me suis servi de la mesure d'Amsterdam.

des Animaux quadrupèdes. 199

Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite, depuis le milieu du nez jusqu'à la queue du côté droit..... 10. 10.

—— depuis le milieu du nez jusqu'à la queue, mesurée en ligne courbe du côté gauche... 13. 7.

—— du milieu du nez, mesurée par dessus la tête..... 13. $\frac{1}{2}$.

Nota. La raison de la différence de ces mesures, vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit.

Longueur de la tête..... 2. $9\frac{1}{2}$.

Circonférence de la tête, mesurée derrière les oreilles..... 6. $4\frac{1}{2}$.

—— mesurée devant les oreilles..... 6. 6.

—— entre les yeux & les oreilles..... 6. $2\frac{1}{2}$.

—— sur l'élévation de l'orifice des yeux..... 6. 4.

—— entre les yeux & le nez..... 5. 4.

Nota. Cette dernière mesure est prise au-dessus du baillement qu'on avoit laissé pour faire voir les dents. La gueule est ouverte, de manière que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près.

Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre..... 2. 4.

200 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.
Largeur de la lèvre supérieure, en traversant en ligne droite le palais.....	1.	4 $\frac{1}{2}$.
Circonférence de la lèvre inférieure, mesurée par dessous.....	2.	2.
Largeur de la lèvre inférieure, d'un bord à l'autre.....	1.	3 $\frac{3}{4}$.
Distance des narines, prise à l'ouverture supérieure.....	//	5 $\frac{1}{2}$.
———— prise à l'ouverture inférieure.....	//	3 $\frac{3}{4}$.
Largeur des narines au milieu... ..	//	// $\frac{1}{8}$.
Longueur des narines.....	//	2 $\frac{1}{8}$.
Distance entre les oreilles & les yeux.....	//	6.
———— d'une oreille à l'autre.....	1.	2.
Longueur des oreilles.....	//	1 $\frac{3}{4}$.
Largeur des oreilles.....	//	2.
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.....	//	1 $\frac{1}{4}$.
Longueur des yeux, d'un coin à l'autre.....	//	1 $\frac{3}{4}$.
Distance entre les orifices des yeux.....	1.	//
Hauteur de l'avant-train, depuis la plante des pieds jusque sur le dos.....	6.	4.
Hauteur de l'arrière-train, depuis la plante des pieds jusque sur la croix.....	5.	1 $\frac{1}{2}$.
Circonférence du corps, derrière les pattes de devant.....	10.	//

des Animaux quadrupèdes. 201

	pieds.	pouces.
———— au milieu.....	10.	6.
———— devant les pattes de derrière.....	10.	9.
Hauteur, depuis la terre jusqu'au ventre, dans le milieu.....	//	7.
———— derrière les pattes de devant.....	//	9.
———— devant les pattes de derrière.....	//	9.
Circonférence du cou derrière la tête.....	6.	3.
———— au milieu.....	7.	7.
———— dessus la poitrine....	8.	5 $\frac{1}{2}$.
Circonférence des pattes de de- vant, près de la poitrine.....	3.	10.
———— au milieu.....	3.	2 $\frac{1}{2}$.
———— au-dessus du sabot... .	2.	3 $\frac{1}{2}$.
Circonférence des pattes de der- rière, près du corps.....	4.	7.
———— au-dessus du genou..	2.	8 $\frac{1}{2}$.
———— au-dessus du sabot... .	2.	3 $\frac{1}{2}$.
Longueur des pattes de devant, depuis le talon jusqu'au ventre....	1.	5 $\frac{1}{2}$.
———— des pattes de der- rière, depuis le talon jusqu'au ven- tre.....	1.	7 $\frac{1}{2}$.
Longueur des doigts aux pattes de devant jusqu'au bout de l'ongle..	//	2.
Circonférence des doigts der- rière les ongles.....	//	8 $\frac{3}{4}$.
———— des doigts de côté... .	//	7 $\frac{1}{4}$.

202 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.
Longueur des doigts du côté extérieur.....	"	3.
———— des doigts de devant		
des pattes de derrière.....	"	$1\frac{1}{4}$.
———— des doigts extérieurs		
des pattes de derrière.....	"	$1\frac{3}{4}$.
———— des ongles des pattes		
de derrière & de devant.....	"	2.
Circonférence des ongles à leur		
naissance.....	"	$4\frac{3}{4}$.
Longueur de la queue.....	I.	4.
Circonférence à la naissance,		
où elle est ronde.....	I.	3.
Largeur de la queue au milieu,		
où elle commence à devenir plate..	"	$3\frac{3}{5}$.
———— à l'extrémité.....	"	$2\frac{1}{5}$.
Grossèur de la queue au mi-		
lieu.....	"	$1\frac{1}{5}$.
———— de la queue au bout..	"	$\frac{1}{2}$.
Longueur des dents canines infé-		
rieures, mesurées sur leur cour-		
bure.....	"	$7\frac{3}{4}$.
———— mesurées en ligne		
droite.....	"	$6\frac{1}{2}$.
Circonférence des dents, près la		
racine.....	"	$5\frac{3}{4}$.
———— au milieu.....	"	$5\frac{1}{4}$.
———— sur le tranchant....	"	$4\frac{1}{4}$.
Longueur de leur découpure in-		
clinée.....	"	$3\frac{1}{4}$.
Largeur des dents canines à leur		
racine.....	"	$2\frac{3}{4}$.

des Animaux quadrupèdes. 203

pieds. pouces.

———— au milieu.....	"	2.
Longueur des dents canines supérieures.....	"	2 $\frac{3}{8}$.
Circonférence.....	"	4 $\frac{3}{8}$.
Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre.....	"	11.
Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents failantes.....	"	6 $\frac{1}{4}$.
Leur circonférence.....	"	5 $\frac{1}{2}$.
Distance de l'une à l'autre.....	"	" $\frac{7}{8}$.
Longueur des petites dents incisives, à côté des grandes.....	"	2 $\frac{1}{2}$.
Leur distance des grandes.....	"	" $\frac{1}{2}$.
Distance entre celles-ci & les dents canines.....	"	1 $\frac{1}{3}$.
Longueur des dents molaires de la mâchoire supérieure, mesurées l'une après l'autre.....	"	4 $\frac{1}{2}$.
Leur hauteur.....	"	1.
Leur largeur.....	"	1 $\frac{1}{4}$.
Longueur des deux autres dents extraordinaires, de figure cylindrique ou de quilles, distantes des dents molaires.....	"	1 $\frac{3}{4}$.
Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure..	"	1 $\frac{3}{4}$.
Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure.....	"	1.
Leur largeur.....	"	1 $\frac{1}{2}$.

I vj

	pieds.	pouces.
Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires..... "		1 $\frac{1}{2}$.
Leur largeur..... "		1 $\frac{1}{2}$.
Longueur des deux dents incisives cylindriques, éloignées de la dent canine, celle qui se trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui se trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure. "		1 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la seconde, qui se trouve un peu plus sur le devant, & qui est un peu plus longue & plus grosse; celle-ci tombe en mâchant droit à côté, aussi du côté extérieur de la grande dent horizontale, où l'on peut facilement distinguer combien elle est usée; de même que l'endroit usé près des alvéoles de la grande dent canine, causé par le frottement de la petite..... "		2 $\frac{3}{4}$.
Longueur du poil qui se trouve aux lèvres supérieure & inférieure, avec la racine..... "		1 $\frac{1}{2}$.
Longueur du poil qui se trouve aux côtés tranchans & à l'extrémité de la queue; ce poil étant au reste semblable à celui des lèvres..... "		3.
<i>Nota.</i> Le poil de la partie supé-		

rière de la queue est tombé en empaillant l'animal ; la figure montre la queue comme elle a été.

Lorsque l'on compare cette mesure avec celle de la femelle de l'hippopotame de *Zerenghi*, & si l'on prend garde à la différence des mesures, on verra facilement qu'elles sont à peu-près égales, ou du moins qu'elles approchent beaucoup l'une de l'autre.

On m'a dit que cet hippopotame étoit fort avancé dans les terres du Cap & même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige*, lorsqu'il a été tiré par un paysan nommé Charles Marais, d'extraction françoise. Ce paysan en a fait tenir les peaux à M. de Piettenberg, Gouverneur du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de C. Marais, qui se trouve à Amsterdam. Suivant le dire de cet homme, qui assure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame est fort agile à la course, tant dans la boue & la fange, que sur la terre ferme ; & il court si vite, que les paysans, quoique bons chasseurs, n'osent tirer sur lui lorsqu'il se trouve

hors de l'eau. Mais ils l'épient au soleil couchant : alors cet animal élève la partie supérieure de la tête hors de l'eau, tient ses petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorsque quelque objet, qui peut lui servir de proie, se fait voir sur l'eau, il s'élançe sur lui, & part comme une flèche de l'arc, pour s'en rendre maître. Tandis que l'hippopotame est occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant sur l'eau, on cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empaillé avoit été tiré entre l'œil & l'oreille droite ; & le jeune, qui est placé de même au Cabinet de S. A. S. avoit été tiré ou harponné dans la poitrine, comme on pouvoit le voir facilement. L'hippopotame lorsqu'il se sent blessé, plonge sous l'eau, & marche ou nage jusqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors par le moyen de vingt bœufs, plus ou moins, on le tire sur le rivage où on le dissèque. Un hippopotame, qui a toute sa croissance, donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on sale & qu'on envoie au Cap, où il se vend fort cher. On assure que ce lard est fort.

bon, & qu'il surpasse toutes les autres graisses pour le goût. Il ne cause jamais d'aigreurs, & quand il est exprimé, il fournit une huile douce & blanche, comme de la crème: on recommande même ce lard en Afrique comme un remède souverain contre les maladies de poitrine.

Par la quantité indiquée de lard qu'on tire ordinairement de l'hippopotame, qui a atteint toute sa croissance, on est confirmé dans la remarque qu'on a déjà dû faire par les mesures données; savoir, que c'est un animal d'une grandeur & d'une pesanteur surprenante.

Quelques soins que je me sois donnés pour rendre cette pièce aussi légère qu'il étoit possible, je me suis vu contraint de me servir de tout ce qui pouvoit aider à la soutenir, & je crois qu'elle pèse quatre mille livres, y compris la planche sur laquelle je l'ai placée.

Avant que je finisse ces observations, j'ajouterai ici quelques particularités relatives à l'Histoire Naturelle de l'hippopotame, qui ne se trouvent pas dans la description précédente.

On a vu que l'hippopotame doit peut-

être son nom à la ressemblance qu'il y a entre sa voix & le hennissement du cheval. Cependant nous avons des relations certaines qui assurent que son cri ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulans & hégayans d'une personne née sourde. Quoi qu'il en soit, l'hippopotame forme encore une autre espèce de son ronflant lorsqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par-là, il se couche pour l'ordinaire sur des terrains marécageux, dans les roseaux dont on ne peut approcher que difficilement.

Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On assure, au contraire constamment, qu'on l'attaque plus volontiers sur terre que dans l'eau, ce qui seroit contradictoire s'il étoit aussi léger à la course. Selon quelques autres Historiens, on lui coupe le passage à la rivière par des arbres & des fossés, parce que l'on sait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou fuir à terre. Il se trouve, à cet égard, plus avantageusement dans l'eau,

où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin & le crocodile, évitent l'hippopotame & n'osent pas s'engager au combat avec lui.

La peau de l'hippopotame est extrêmement dure sur le dos, la croupe & la partie extérieure des cuisses & des fesses; de sorte que les balles de fusil coulent pardessus, & que les flèches rebondissent. Mais elle est moins dure & moins épaisse sous le ventre & aux parties intérieures des cuisses, où l'on cherche à le tirer, ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie fort dure & ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui casser, par adresse, les pattes en le tirant avec de gros mousquets chargés de lingots; quand on y réussit, on est, pour ainsi dire, maître de l'animal. Les Nègres, qui attaquent les requins & les crocodiles avec de longs couteaux & des javelots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'oseroient peut-être jamais combattre s'ils ne courroient pas plus vite que lui. Ils croient néanmoins que cet animal est plus ennemi des Blancs que des Nègres.

La femelle de l'hippopotame fait son petit à terre; elle l'y allaite & nourrit, & ensuite elle lui apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau au moindre bruit.

Les Nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, & en général de toute la côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces divinités subalternes, qu'ils nomment *Fetiches*. Ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair, lorsqu'ils peuvent se rendre maître d'un de ces animaux.

Je ne fais, si j'ose citer ici le passage du Père Labat, où il dit, que cet animal, qui est très-sanguin, fait se tirer lui-même du sang d'une manière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, & s'y frotte jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture assez considérable pour en laisser couler le sang. Il se donne alors beaucoup de mouvement pour le faire sortir en plus grande quantité; & lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se roule dans la sang, afin de fermer la blessure qu'il s'est faite. On ne

trouve rien d'impossible dans ce rapport ;
mais comment le Père Labat a-t-il décou-
vert cette singularité ?

Outre les usages sus mentionnés de la
peau & des dents, on assure que les pein-
tres Indiens, se servent du sang de cet
animal pour leurs couleurs. »



A D D I T I O N*A l'article de la Giraffe*¹:

Nous donnons ici (*planche XXXI*) la figure de la Giraffe, d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-espérance, & que nous avons rectifié dans quelques points, d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous donnons aussi (*planche XXXII*) la figure des cornes de cet animal ; nous ne sommes pas encore assurés que ces cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, &c. ou si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroissent être de la même substance que le bois des cerfs ; il semble qu'elles croissent pendant

¹ Tome V I, page 26.

les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues, n'avoient que douze à treize pouces de longueur, & que communément elles n'ont que six ou huit pouces, comme celle de la *figure 3, planche XXXII.* C'est à M. Allamand, célèbre Professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune giraffe empaillée, & vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connoître la nature de ses cornes ; cela m'a déterminé à en faire couper une que je vous envoie, pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que cette giraffe étoit fort jeune. Le Gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit été tuée couchée auprès de sa mère ; sa hauteur n'est en effet que d'environ six pieds, & par conséquent ses cornes sont courtes &

n'excèdent guère la hauteur de deux pouces & demi ; elles sont couvertes par-tout de la peau bien garnie de poils, & ceux qui terminent la pointe, sont beaucoup plus grands que les autres, & forment un pinceau, dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce ; ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente ; je l'ai trouvée solide & un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'avoit pas encore acquis toute sa consistance. Sa contexture est telle, qu'il ne paroît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, & elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose. Je dirois même que sa substance n'en diffère point, si j'étois sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours, pour une corne de giraffe, & qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une ; elle est droite, longue d'un demi-pied & assez pointue ; on y voit encore

quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, & elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré, en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant & celles de derrière; cette différence est assez peu sensible dans la jeune giraffe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes, envoyées par M. Allamand, que nous en donnons ici la figure (*planche XXXII*).

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle giraffe, aussi-bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines & les yeux, une excroissance remarquable, qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux : ce tubercule osseux a plus de trois pouces

de longueur & est fort incliné vers le front, c'est-à-dire, qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve clair & brillant, & les taches en général sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides & d'une substance semblable aux bois des cerfs, que la giraffe pourroit être mise dans le genre des cerfs, & cela ne seroit pas douteux si l'on étoit assuré que son bois tombe tous les ans ; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs & des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérerons ce grand & bel animal, comme faisant un genre particulier & unique, ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la Nature, qui, dans les grandes espèces, ne double pas ses productions ; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, & peut-être la giraffe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques, qui n'ont point d'espèces collatérales ; c'est un privilège

vilége qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, & dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description & les dimensions d'une giraffe que je vais rapporter ici.

« La giraffe est l'animal le plus beau & le plus curieux que l'Afrique produise; il a vingt-cinq pieds de longueur, du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *Chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, &c. & que sa robe ressemble à celle des léopards par les taches dispersées aussi régulièrement; on en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-espérance, & encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs: ses deux cornes sont longues d'un pied; elles sont droites & grosses comme le bras, garnies de poil, & comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins

la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue seroit aussi assez semblable, mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles d'un cerf, les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus & écartés. Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, & ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées; il court mal & de mauvaise grâce, on peut très-aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très-haute, & ne se nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cause de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus clair, & les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs, les taches sont brunes ou noires. Voici les dimensions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe. »

des Animaux quadrupèdes. 219

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête... ..	1.	8.	''
Hauteur du pied de devant jusqu'au garot.....	10.	''	''
Hauteur du garot au-dessus de la tête.....	7.	''	''
Longueur depuis le garot jusqu'aux reins.....	5.	6.	''
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue.....	1.	6.	''
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins..	8.	5.	''

J'avois livré cet article sur la giraffe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon Ouvrage, & dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes; je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que M.^{rs} Schneider & Allamand disent au sujet de cet animal, *tome XIII, page 17*, de l'Hist. Naturelle, édition de Hollande.

« M. de Buffon blâme, avec raison, nos Nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la giraffe, ils ne nous

disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient ; & de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche & minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

M. Allamand, Professeur d'Histoire Naturelle à l'Université de Leyde, a placé, dans le Cabinet des curiosités d'Histoire Naturelle de l'Université, la peau bourrée d'une jeune giraffe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche première (a), & il y a joint la description suivante.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui a enrichi le Cabinet de notre Académie de plusieurs curiosités naturelles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune giraffe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, cou-

(a) Tome XIII de cet Ouvrage, édition de Hollande, in-4^o

chée auprès de sa mère, qu'elle tetoit encore. Par-là il est constaté que la giraffe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs & des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, & d'une consistance presque semblable ; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites & simples, c'est-à-dire, sans être divisées en branches ou andouillers ; elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, & jusqu'au trois quarts de leur hauteur ; cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps ; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs ; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mouffe de la corne, & ils sont noirs ; ainsi, ils sont très-différens du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

Ces cornes ne paroissent point être composées de ces poils réunis, comme

celles du rhinocéros, aussi leur substance & leur texture est toute autre. Quand on les scie, suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, & qui renferme au-dedans un tissu spongieux : au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune giraffe ; peut-être que les cornes d'une giraffe adulte sont plus solides ; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma giraffe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières : elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs & des chèvres, & il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la giraffe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, & ceux qui ont des cornes creuses, mais permanentes.

Les giraffes adultes ont au milieu du front un tubercule, qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paroît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

Tous les Auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué ; mais j'ose assurer qu'à cet égard la giraffe doit changer beaucoup en grandissant ; car, dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures ; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, & cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure ; mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

Le cou de la giraffe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons, ce qu'il ne paroît pas que la giraffe puisse faire.

Sa couleur est d'un blanc-sale, parsemé de taches fauves, ou d'un jaune-pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, & d'une figure qui approche du parallélograme ou du rhombe.

La queue est mince par rapport à la longueur & à la taille de l'animal ; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, & inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos ; là, elle continue à la distance de quelques pouces ; mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, & près de l'origine de la queue elle semble recommencer,

& s'étendre jusqu'à son extrémité, mais les poils en sont fort courts, & à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

Ses paupières, tant les supérieures, que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de semblables, mais clair-semés & plus longs autour de la bouche.

Sa physionomie indique un animal doux & docile, & c'est-là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

Cette description de la giraffe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon, d'après divers Auteurs, & accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent. Il n'y manque que les dimensions de ses principales parties: les voici.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	5.	7.	6.
Hauteur du train de devant.....	4.	5.	0.

K 7

226 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de derrière.....	4.	"	3.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes....	"	9.	7.
Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux.....	"	9.	5.
Circonférence de la tête, prise au-dessus des yeux....	1.	5.	9.
Contour de l'ouverture de la bouche.....	"	11.	6.
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure..	"	3.	"
Distance entre les naseaux.....	"	1.	2.
Distance entre les yeux, mesurée en ligne droite....	"	6.	3.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	1.	9.
Distance entre les deux paupières ouvertes.....	"	1.	1.
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres..	"	6.	6.
Distance entre l'angle postérieur & les cornes.....	"	3.	6.
Longueur des cornes....	"	2.	9.
Distance d'une corne à l'autre, prise au bas.....	"	1.	9.
Distance des cornes aux oreilles.....	"	2.	9.

des Animaux quadrupèdes. 227

pieds. pouces. lignes.

Longueur des oreilles....	"	6.	"
Largeur de la base, mesurée sur la courbure.....	"	2.	5.
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.....	"	4.	6.
Longueur du cou.....	2.	4.	8.
Circonférence près de la tête.....	1.	"	"
Circonférence près des épaules.....	2.	"	"
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....	3.	11.	4.
Circonférence devant les jambes de derrière.....	3.	7.	7.
Longueur du tronçon de la queue.....	1.	3.	3.
Circonférence à son origine.....	"	7.	"
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine.....	3.	1.	5.
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre.....	3.	1.	"
Longueur des sabots....	"	4.	1.
Hauteur des sabots.....	"	2.	7.
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant....	"	3.	5.

K vj

228 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur des deux fabots dans les pieds de derrière...	•	3.	3.
Circonférence des deux fabots réunis, prise sur les pieds de devant.....	1.	1.	6.
Circonférence prise sur les pieds de derrière.....	1.	•	•

Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du paturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées. »

On voit par cette description, non-seulement la grande intelligence, mais la circonspection & la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite ; j'aurois fait copier sa planche pour accompagner sa description, mais comme j'en donne une autre, & que d'ailleurs sa giraffe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de

m'envoyer ; je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une giraffe, elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire, fort longue pour sa grosseur. Il est dit dans la description anonyme, rapportée ci-dessus, que les giraffes adultes ont les cornes *longues d'un pied & grosses comme le bras* ; si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, étoit en effet une corne de giraffe, elle seroit deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de giraffe m'a paru si semblable à la dague d'un dague, c'est-à-dire, au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serois assez de l'avis de M. Allamand, au sujet de la nature des cornes de giraffe ; le tubercule qui, dans cet animal, fait, pour ainsi dire, une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux ; les deux petites cornes sciées étoient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules, elles doivent donc être re-

gardées comme des prolongemens osseux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées & surmontées, ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims; ces crins paroissent être permanens, ainsi que la peau dont ils sortent, & dès-lors la corne de la giraffe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe; celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, & celui de la giraffe couvert seulement de poil & de peau.

FIN du neuvième Volume.



T A B L E

*Des Matières contenues dans ces
deux Volumes.*

A

A C C O U P L E M E N T d'animaux d'espèces différentes, desquels il n'a rien résulté, *Volume VIII, page 57 & suivantes.* Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement, & sans y être forcés; & néanmoins ces unions volontaires n'ont pas été prolifiques: exemples à ce sujet, *Volume VIII, 58 & suivantes.*

A D I V E. Figure de l'adive ou petit chacal, & notice sur cet animal, *Vol. VIII, 180.*

A G O U T I. L'espèce de cet animal est très-nombreuse dans les terres de la Guyane, & sur le bord de la rivière des Amazones. . . . Habitudes naturelles de cet animal. *Vol. IX, 5 & suivantes.*

A ï. Quelques habitudes naturelles de cet animal. *Vol. IX, 154.*

A K O U C H I, sa figure, sa différence avec l'agouti. *Vol. IX, 19.*

A N E. L'ardeur du tempérament de cet animal le rend peu délicat sur le choix des femelles, &

il paroît rechercher à-peu-près également l'âneffe, la jument & la mule. *Vol. VIII, 27.*

A N I M A L *anonyme*, sa figure, & notice à ce sujet. *Vol. VIII, 243.*

A N I M A U X. Le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre, comme l'homme, en grande société, en les accoutumant peu-à-peu avec ceux pour lesquels ils n'auroient, sans cela, que de l'indifférence ou de l'antipathie. *Vol. VIII, 21.* Dans les animaux domestiques, soignés & bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages. *Vol. VIII, 36.* Plusieurs animaux s'irritent du cri de leurs semblables. *Volume IX, 29.* Les animaux des terres méridionales de l'ancien continent ne se sont pas trouvés dans le nouveau continent lorsqu'on en fit la découverte, & de même aucun des animaux naturels à l'Amérique méridionale n'étoit connu, ni n'existoit dans l'ancien continent. *Vol. IX, 123.*

A V O I N E. Il n'y a point d'avoine en Arabie, ni dans les climats les plus chauds de l'Asie; & c'est avec de l'orge & de la paille hachée qu'on y nourrit les chevaux. *Vol. VIII, 64.*

A X I S ou Daim à pelage tacheté de blanc. . . Il engendre avec les autres Daims. *Vol. VIII, 198.*

B

B A B I R O U S S A. Figure & description de cet animal. *Vol. VIII, 146 & 147.*

B A R D E A U. Comparaison du bardeau ou mules

provenant du cheval & de l'ânesse, avec le mulet provenant de l'âne & de la jument. *Volume VIII, 2 & suiv....* Le bardeau est plus infécond que le mulet : raisons de ce fait. *Vol. VIII, 33...* Le mâle & la femelle bardeau ne peuvent produire ensemble, ou du moins ne peuvent former lignée. *Vol. VIII, 49.*

B E L E T T E. La belette peut s'appriivoiser : exemple à ce sujet. *Vol. VIII, 273.*

B É L I E R d'Islande. En Islande, il y a des béliers à plusieurs cornes. *Vol. VIII, 115.* Mais ils ne sont qu'en très-petit nombre, en comparaison de ceux qui n'en ont que deux. *Vol. VIII, 116.*

B É L I E R morvant. Description de cet animal. *Vol. VIII, 106.*

B É L I E R S sauvages. Au Kamtschatka, il y a des béliers qui vivent dans l'état de Nature. *Volume VIII, 113.* D'autres qui vivent en pleine liberté dans certains pays du nord. *Vol. VIII, 115.*

B É L I E R de Tunis. Sa description. *Vol. VIII, 104 & suivantes, note.*

B É L I E R & **B R E B I S** de Valachie. Notice à leur sujet. *Vol. VIII, 103.*

B I C H E de Cayenne, leurs variétés, & notices à leur sujet. *Vol. VIII, 104.*

B I S O N. Notice sur les bisons ou bœufs à bosse des grandes Indes & de l'Afrique. *Vol. VIII, 89....* Description d'un bison d'Amérique. *Vol. VIII, 90....* Le bison & la vache grognante de Tartarie, paroissent être de la même espèce....

Ne fait jamais retentir sa voix ; celui dont on donne la description étoit muet , au rapport de son maître. *Vol. VIII, 93...* Ils sont indigènes à l'Amérique septentrionale , mais ne se sont point répandus dans l'Amérique méridionale. *Volume VIII, 5.*

B LA I R E A U de l'Amérique septentrionale, sa figure & sa description. *Vol. IX, 71 & suiv.*

B LA I R E A U des rochers. Voyez marmotte du cap de Bonne-espérance. *Vol. VIII, 293.*

B Œ U F. En Irlande, il y a des bœufs qui manquent souvent de cornes, dans les endroits où le fourrage est fort rare. *Vol. VIII, 93...* Plusieurs de ces animaux sont devenus sauvages dans les pays du nord. *Vol. VIII, 94....* Et ceux que l'on a transportés d'Europe dans l'Amérique méridionale, s'y sont prodigieusement multipliés. *Vol. VIII, 95.*

B O U C (le) s'accouple & produit avec la brebis : résultat de plusieurs expériences à ce sujet. *Vol. VIII, 4.*

B O U C de Juda. Sa figure & sa description. *Vol. VIII, 154.*

B U F F L E S (les) sont très-communs dans tous les climats chauds, surtout dans les contrées marécageuses & voisines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrain, paroissent leur être encore plus nécessaires que la chaleur du climat. . . . Manière singulière de traire la femelle du buffle dans la Perse méridionale. *Vol. VIII, 100.*

C

- CABIAI.** Ses habitudes naturelles... Il n'habite que les marécages & le bord des eaux, & peut rester assez long-temps sous l'eau sans respirer. *Vol. IX, 132....* Il pourroit vivre dans notre climat. *Vol. IX, 133.*
- CARACAL.** Il existe au pays d'Alger, dans la province de Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles. *Vol. IX, 54....* Comparaison de ce caracal au lynx & au caracal ordinaire. *Vol. IX, 55....* Un autre caracal de Lybie, a les oreilles blanches; description de cet animal. *Vol. IX, 56....* Il paroît qu'il y a deux espèces de caracal en Barbarie, l'une grande à oreilles noires & à longs pinceaux, & l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches & à très-petits pinceaux. *Vol. IX, 56 & 57.*
- CARACAL de Bengale,** sa figure & ses différences avec le caracal ordinaire. *Vol. IX, 57.*
- CARACAL de Nubie.** Sa différence avec le caracal de Barbarie. *Vol. IX, 55:*
- CARCAJOU d'Amérique,** (le) est le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins il est d'une espèce très-voisine. *Vol. IX, 74.*
- CASTOR.** Notice sur quelques-unes des habitudes naturelles de cet animal. *Vol. VIII, 300.*
- CAVIACAPENSIS** de M. Pallas. Voyez Marmotte du cap de Bonne-espérance. *Vol. VIII, 293.*
- CERFS.** Ces animaux ont la forme de la pupille rectangulaire & transversale... Il en est proba-

blement de même des daims & des autres animaux de ce genre, & c'est absolument l'opposé de ce qui arrive aux chats, aux chouettes & autres animaux, dont la pupille se contracte dans le sens vertical, au lieu que, dans les cerfs, elle se contracte horizontalement. Observation de M. Beccaria. *Vol. VIII, 189....* Observations de M. le Marquis d'Amézaga, qui confirment le grand rapport qu'il y a entre les daintiers ou testicules du cerf & la formation de son bois. *Vol. VIII, 191. & suiv...* Le cerf pourroit être rendu domestique : exemple à ce sujet. *Vol. VIII, 196.*

CERF-COCHON. Figure & description de cet animal. *Vol. VIII, 197.*

CERF du Gange. Voyez AXIS. *Vol. VIII, 198.*

CERF noir; variétés dans cette race de cerf, & notice à ce sujet. *Vol. VIII, 194.*

CIVETTE (la) paroît souffrir beaucoup du froid, elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée, *Vol. IX, 61.*

CIVETTE volante. Voyez TAGUAN. *Vol. VIII, 254.*

CHACAL, petit chacal. Voyez ADIVE. *Vol. VIII, 180.*

CHAMEAU. Notice sur les chameaux, tirée de M. Niebuhr. *Vol. IX, 173 & suiv.* Leur manière de s'accoupler dans l'état de domesticité... Le mâle paroît froid & plus indolent qu'aucun autre animal dans l'accouplement... Ceux qui ont été transportés à la Jamaïque & dans d'autres endroits de l'Amérique, y ont vécu & même

produit ; ce n'est que faute de savoir les soigner & les nourrir convenablement, que l'espèce ne s'y est pas multipliée, & il est à présumer qu'ils pourroient même se multiplier en France, ce qui seroit d'une très-grande utilité. . . . Exemple de chameaux qui ont nouvellement produit en Prusse, dont le climat est bien plus froid. La femelle porte douze mois & quelques jours. *Vol. IX, 175.*

CHAT. Le miaulement d'un chat allaité par une chienne, ressembloit beaucoup plus à l'aboïement du chien qu'au miaulement du chat. *Vol. VIII, 167 & suivantes.* Les chats dorment rarement, mais leur sommeil est quelquefois très-profond : observation à ce sujet. *Vol. VIII, 183....* Quelques gens prétendent que le chat exhale par la gueule une odeur de musc dans de certaines circonstances. *Vol. VIII, 185.* Il naît quelquefois des chats avec des pinceaux aux oreilles, comme ceux du caracal : exemple à ce sujet. *Vol. VIII, 187.*

CHAT de Madagascar. *Vol. VIII, 187.*

CHAT sauvage de la Caroline. Notice sur cet animal, avec une courte description. *Vol. IX, 47 & suivantes.*

CHAT sauvage de la nouvelle Espagne, sa figure avec une courte description. Il paroît être le même animal que le ferval. *Vol. IX, 49.*

CHAT tigre de Cayenne. Voyez MARGAI. *Volume IX, 46.*

CHAT volant. Voyez TAGUAN. *Vol. VIII, 250.*

C H A U V E - S O U R I S. Table du nombre & de l'ordre des dents dans les différentes espèces de Chauve-souris. *Vol. IX, 112 & 113.*

C H A U V E - S O U R I S - C É P H A L O T E ; sa figure & sa description, par M. Pallas.. Elle se trouve aux îles Moluques. *Vol. IX, 110.*

C H A U V E - S O U R I S *fer-de-lance.* Cet animal ne doit pas être confondu avec la chauve-souris donnée par Séba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. *Vol. IX, 109.*

C H A U V E - S O U R I S *musaraigne.* Figure & description de cet animal, par M. Pallas.... Cette chauve-souris se trouve dans les parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale. *Vol. IX, 115.*

C H E V A U X (les) se nourrissent & se traitent différemment dans les différens climats & selon les différens usages auxquels on les destine. *Vol. VIII, 62....* Manière de les élever en Perse. *Vol. VIII, 62.* Ils se maintiennent mieux dans les climats même très-froids, s'ils ne sont point humides, que dans les climats très-chauds : exemples à ce sujet. *Vol. VIII, 66....* Elevés en liberté dans les pays même les plus froids, ils deviennent plus beaux que ceux qu'on nourrit à l'écurie. *Vol. VIII, 67 & suiv.* Cependant l'excès du chaud & du froid semble être également contraire à la grandeur de ces animaux. *Vol. VIII, 70....* Ceux qui sont originaires des pays secs & chauds dégénèrent, & ne peuvent vivre dans les climats & les terrains trop humides, quelque chauds qu'ils soient ; au lieu qu'ils

font très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie jusqu'en Danemarck, & en Tartarie dans notre continent, & depuis la nouvelle Espagne jusqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent; ce n'est donc ni le chaud, ni le froid, mais l'humidité seule qui leur est contraire. *Vol. VIII, 70....* Prodigueuse multiplication des chevaux dans toutes les terres élevées du nouveau continent. *Vol. VIII, 72....* Ils vivent errans dans les campagnes en Ukraine & chez les Cosaques du Don, en Finlande, &c. *Vol. VIII, 72 & suiv.* Manière dont ces animaux se conduisent & se gouvernent eux-mêmes. *Ibid. & suivantes.*

CHEVAUX *du cap de Bonne-espérance.* Il y a, dans cette partie de l'Afrique, des chevaux qui sont tachetés sur le dos & sur le ventre, de jaune, de noir, de rouge & d'azur. *Vol. VIII, 83.*

CHEVAUX *d'Islande.* Il y a, dans cette île, de petits chevaux, qui ne peuvent servir de monture qu'à des enfans; on les y nourrit souvent avec du poisson desséché. *Vol. VIII, 67.* Remarques sur les chevaux d'Islande, de Norwège, &c. *Vol. VIII, 68.*

CHEVAUX *sauvages ou devenus sauvages.* *Volume VIII, 76 & suiv.* On les chasse, dans certains endroits, par le moyen des oiseaux de proie. *Vol. VIII, 77.*

CHÈVRE, prodigueuse quantité de ces animaux en Norwège. *Vol. VIII, 153.*

CHÈVRE *de Grimm.* Voyez GRIMM. *Vol. VIII, 156.*

- C H È V R E** de Madagascar. Il se trouve dans cette île une grande espèce de chèvres à oreilles pendantes. *Vol. VIII, 155.*
- C H E V R E U I L S** d'Amérique (les) sont plus grands que ceux d'Europe. *Volume VIII, 201.* Notice sur ceux de l'Amérique méridionale. *Vol. VIII, 202 & suiv.*
- C H E V R E U I L** blanc, trouvé dans les bois de Franche-comté. *Vol. VIII, 201.*
- C H E V R O T A I N** memina. Figure de cet animal & sa comparaison avec le chevrotain de Ceylan... *Vol. VIII, 164.* Ils sont l'un & l'autre sans cornes, & ne sont qu'une seule & même espèce. *Vol. VIII, 165.*
- C H I E N** (le) peut engendrer avec la louve : expériences de M. le marquis de Spontin Beaufort, à ce sujet. *Vol. VIII, 12.* Le chien, séparé de ses semblables & de la société de l'homme, prend un caractère sauvage & cruel. *Vol. VIII, 19 & suiv.* Autre expérience faite en Angleterre chez Milord Pembroke, de l'accouplement d'un chien avec une louve. *Vol. VIII, 22. note.* Exemple d'un amour violent d'un chien pour une truie, sans cependant que l'accouplement ait pu s'effectuer. *Vol. VIII, 57.* Raison de cet effet. *Vol. VIII, 57.*
- C H I E N** crabier. Voyez **C R A B I E R.** *Vol. IX, 125 & suivantes.*
- C H I E N S** du Groënland; leur description & leurs habitudes naturelles. *Vol. VIII, 172.*
- C H I E N S** de Kamtschatka; leur description & leurs habitudes naturelles. *Vol. VIII, 173.*

- CHIENS sauvages du cap de Bonne-espérance** ; notice sur ces animaux. *Vol. VIII, 175.*
- CHIENS de Sibérie.** Description d'une race particulière de chiens de Sibérie. *Vol. VIII, 168.* Autre race de chiens de Sibérie ; leur description & leurs habitudes naturelles. *Vol. VIII, 169 & suiv.* Ces chiens paroissent être de la race de ceux que j'ai appelés *chiens d'Islande.* *Volume VIII, 171.* Selon M. Colinson, les chiens de Sibérie s'accouplent avec les louves & avec les femelles renard. *Vol. VIII, 172.*
- CHIENS singuliers** , dont la race est peut-être perdue ; description d'un individu de cette race. *Vol. VIII, 174.*
- CHIENNE** qui , sans avoir jamais reçu de mâles , a tous les symptômes de la pregnation. *Volume VIII, 166 & suivantes.*
- CHIENNES & CHATTES** ; raisons particulières de conformation dans les mâles , qui font que les chattes & les chiennes , quoique très-ardentes en amour , ne manquent presque jamais de concevoir & de produire. *Vol. VIII, 34 & suivantes.*
- CHULON ou CHÉLASON.** Voyez **LYNX** ou **LOUP-CERVIER.** *Vol. IX, 54.*
- COCHON.** Cet animal fait exception à la règle générale de la fécondité dans les animaux , laquelle est en raison inverse de la grandeur. *Vol. VIII, 46.* Les cochons peuvent devenir avec l'âge beaucoup plus gros & plus grands qu'ils
- Tome IX. Quadrupèdes. L*

- ne font ordinairement; exemple à ce sujet. *Vol. VIII, 118.*
- COENDOU**; il y a deux espèces de coendous, l'une plus grande, & l'autre plus petite, dans les terres de l'Amérique méridionale. *Vol. IX, 22 & suivantes.*
- COESCOES** des *Indes orientales*, ses différences avec la sarigue d'Amérique, qui prouvent que ce ne font pas des animaux de même espèce. *Volume IX, 119.*
- COSSAC.** Voyez **ISATIS.** *Vol. VIII, 181.*
- COUGAR** (le) réduit en domesticité, a presque la tranquillité & la douceur d'un chien. *Volume IX, 45.*
- COUGAR femelle**; sa figure, & notice à ce sujet. *Vol. IX, 38.*
- COUGAR noir**; sa figure, & notice sur cet animal. *Vol. IX, 41.* C'est probablement le même animal que le *Jaguarete* du Brésil, dont parlent Pifon & Marcgrave. *Vol. IX, 42.*
- COUGAR de Pensylvanie**; sa figure avec sa description. *Vol. IX, 38 & suivantes.*
- CRABIER** ou **CHIEN-CRABIER.** Figure & description de cet animal. Il a moins de rapport avec les chiens qu'avec les sarigues. *Vol. IX, 25 & suiv.* Cependant la femelle crabier ne porte point ses petits dans une poche, sous le ventre, comme les sarigues, marmoses, cayopolins, &c. Par conséquent le crabier n'est point de ce genre, & fait une espèce particulière & isolée. *Vol. IX, 126.*

Cet animal habite les terrains humides, & se trouve assez communément à la Guyane.
 Ses habitudes naturelles. *Vol. IX, 129.* Manière dont il prend les crabes, lesquels font sa principale nourriture. Il se trouve encore à la Guyane un autre animal auquel on a donné le même nom de crabier, quoiqu'il soit d'une espèce très-différente du vrai crabier ou chien crabier : notice au sujet de ce second animal. *Vol. IX, 130 & suivantes.*

CUSCUS ou CUSOS. *Voyez COESCOES. Vol. IX, 120.*

CUSCUS ou CUSOS (le) des Indes orientales, paroît être du même genre que les philanders d'Amérique; mais l'espèce est différente de celle du farigue, de la marmose & du cayopolin. *Volume IX, 121 & suivantes.*

CZIGITHAI (le) ou mulot de Daurie, pourroit bien être de la même espèce, ou du moins d'une espèce très-voisine du zèbre. *Vol. VIII, 84.* Il se pourroit aussi que le czigithai fût le même animal que l'onagre. *Vol. VIII, 86.*

D

DAIMS. *Voyez AXIS. Volume VIII, 198.*
 Cette race de daims tachetés de blanc, existe en Ang'leterre avant celle des daims noirs, & celle des daims tout blancs, & même avant celle des cerfs qui y a été transportée de France, suivant M. Colinfon. *Vol. VIII, 199.*

DAIMS Chinois; leur description. *Vol. VIII, 199.*

Ils paroissent être une variété dans la race de l'axis. *Vol. VIII, 200.*

DAIMS de Groënland, est le même animal que le renne de petite race. *Vol. VIII, 212.*

E

ÉCUREUILS (les) sont plutôt originaires des terres du nord que de celles du midi; on en vend en Sibérie les peaux par milliers. *Vol. VIII, 239.* Il y a, dans l'Amérique septentrionale, différentes espèces de ces animaux. *Vol. VIII, 242.* Leurs habitudes naturelles, & les dommages qu'ils causent dans les terres cultivées de l'Amérique. *Vol. VIII, 242.*

ÉCUREUIL noir de la Martinique. *Vol. VIII, 240.*

ÉCUREUIL volant. Grand écureuil volant. Voyez TAGUAN. *Vol. VIII, 246.*

ÉLAN. Voyez ORIGINAL. *Vol. VIII, 215.*

ÉLÉPHANT. Figure de la trompe & de la verge de cet animal; observation à ce sujet. *Vol. IX, 162.* Manière dont ces animaux s'accouplent, par M. Marcel Bles. *Vol. IX, 164. & suiv.* Ils ne peuvent se cacher dans aucun endroit de l'île de Ceylan parce qu'elle est entièrement habitée, & c'est dans cette île où M. Marcel Bles les a vus s'accoupler, *Ibid.....* Signes qui précèdent le temps de leur chaleur: quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont de chaque côté de la tête. *Vol. IX, 166.*

ÉLÉPHANT *femelle* ; sa figure & sa description.

Vol. IX, 159. Elle a les formes plus grosses & plus charnues que le mâle. *Vol. IX*, 161. Seulement elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle, mai le corps paroît plus renflé, la tête plus grosse & les membres plus arrondis.

Vol. IX, 162. Elle a les mœurs beaucoup plus douces que le mâle. *Vol. IX*, 162.

ENCOUBERT. Voyez TATOU-ENCOUBERT.

Vol. IX, 148.

ESPÈCES. Comparaison de la parenté d'espèce avec la parenté des races & la parenté des familles. *Vol. VIII*, 50. La parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la Nature, que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi réitérées que longues & difficiles. *Ibid.* 51.

ESPÈCES *mêlées*. La grandeur & la grosseur du corps, paroissent dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mêlées. *Volume VIII*, 2. Et même la forme du corps dépend aussi plus de la mère que du père. *Ibid.* 3. Tandis que la forme de la tête, des oreilles, des jambes, de la queue & de toutes les extrémités du corps, appartient plus au père qu'à la mère. *Ibid.* 3. Dans les espèces mêlées, le produit est toujours moins nombreux que dans les espèces pures. *Ibid.* 27 & suivantes.

F

FÉCONDITÉ. Rapport de la fécondité dans tous les êtres doués de la faculté de se repro-

duire. *Volume VIII*, 30. Il y a différens degrés de fécondité dans les espèces mixtes, comme dans les espèces pures. *Ibid.* 31 & *suiv.* Table du rapport de la fécondité dans les animaux quadrupèdes. *Ibid.* 38 & *suiv.* La fécondité est d'autant plus grande dans les animaux que l'espèce est plus petite; & il en est ainsi, non-seulement dans les quadrupèdes & les oiseaux, mais encore dans tous les autres ordres de la Nature. *Ibid.* 46.

F E M E L L E. Le nombre des mâles est en général plus grand que celui des femelles, mais le nombre des femelles est, relativement au nombre des mâles, plus petit dans les espèces pures, & encore beaucoup plus petit dans les espèces mixtes. *Volume VIII*, 22. La femelle influe moins que le mâle sur la production. *Ibid.* 23. Son ardeur dans le tempérament nuit au produit de la génération; cependant elle a, plus que le mâle, la facilité de toujours représenter son espèce, quoiqu'elle se prête à des mâles d'espèces différentes: car en général la femelle produit avec un beaucoup plus grand nombre de mâles d'espèces différentes, tandis que son mâle ne peut engendrer qu'avec un très-petit nombre d'espèces différentes à la sienne. *Ibid.* 79 & *suiv.*

F E M M E (la) produit rarement si elle est trop sensible au physique de l'amour. *Vol. VIII*, 33.

F O U I N E *de la Guyane.* Figure & description de cet animal. *Vol. VIII*, 264 & *suiv.* Autre animal appelé *petite fouine de la Guyane*; sa figure, & notice à ce sujet. *Ibid.* 266 & *suiv.*

F O U R M I L L I E R, *petit fourmillier.* Notice sur cet animal. *Vol. IX*, 143 & 144.

G

GENETTE. Cet animal se trouve dans les provinces méridionales de France, & assez communément en Poitou, où il n'habite que les lieux humides, & le bord des ruisseaux. *Volume IX, 61 & suiv.* Il se tient, pendant l'hiver, dans des trous ou terriers à-peu-près semblables à ceux des lapins. *Ibid. 65.*

GENETTE femelle. Sa figure & sa description. *Volume IX, 63 & suivantes.*

GIRAFFE (la) a un tubercule osseux qui se trouve sur le dessus & en avant de sa tête. *Volume IX, 215.* Cet animal paroît faire un genre particulier & unique. *Ibid.* . . Bonne description & dimensions de cet animal, par une personne dont on ignore le nom, & quelques observations relatives aux habitudes naturelles de cet animal. *Ibid. 217 & suiv.* La giraffe se trouve également dans les terres méridionales de l'Afrique & de l'Asie. *Ibid. 220 & 221.*

GIRAFFE, cornes de giraffe; leur figure. *Volume IX, 212.* Description des cornes d'une très-jeune giraffe. . . Bonnes observations de M. Allamand, au sujet de la substance de ces cornes. *Ibid. 213.* Autre description plus détaillée des cornes d'une jeune giraffe. *Ibid. 221.* Les cornes de la giraffe sont très-probablement des excroissances de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs & des chèvres. . . Je suis, sur cela, du même avis que M. Allamand; ainsi, la giraffe fait un genre à part, dont les cornes ne

- tombent pas annuellement comme celles des cerfs, & ne sont pas recouvertes d'une corne creuse comme celles des bœufs. *Vol. IX*, 222.
- GIRAFFE**, *jeune giraffe*. Sa description & sa figure, par M. Allamand. *Volume IX*, 215. Il y a beaucoup moins de différence entre la longueur des jambes de devant & celle des jambes de derrière de cet animal jeune, qu'on ne l'a prétendu, Mais peut-être cette différence augmentet-elle considérablement avec l'âge. *Ibid.* 223.
- GLOUTON**. Figure & description de cet animal... Quoiqu'indigène & originaire des climats les plus septentrionaux, il peut néanmoins subsister dans nos climats tempérés. *Volume IX*, 67. Habitudes naturelles de cet animal en domesticité. *Ibid.* 69. Il mange si goulument, qu'on a eu raison de lui donner le nom de glouton. *Ibid.* 70. Sa peau fait une fort belle fourrure. *Ibid.* 70.
- GRIMM**. (la) Figure & description de cet animal, par MM. Pallas & Vosmaër. *Vol. VIII*, 156. Variétés dans cette espèce, indiquées par la figure des cornes. *Ibid.* 157. Cette chèvre est d'un naturel fort timide, & d'une très-grande légèreté... Ses autres habitudes naturelles. *Ibid.* 159. Il paroît que le mâle a des cornes, & que la femelle n'en a point. *Ibid.* 160.
- GRISON**; (le) sa figure & sa description d'après M. Allamand. *Vol. VIII*, 278. Cet animal est d'une espèce très-voisine de celle de la belette & de l'hermine... Il est néanmoins originaire de l'Amérique méridionale, si l'Auteur de la description a été bien informé. *Ibid.* 280. Différences essentielles du grison avec la belette. *Ibid.* 281.

H

H A Ï R A. C'est un animal de la Guyane, qui ressemble beaucoup au chat sauvage. *Vol. VIII, 188.*

H A M S T E R ; description détaillée de cet animal, par M. Sulzer. *Volume VIII, 305.* Ses mœurs & ses habitudes naturelles. . . Grand dommage qu'il cause aux grains. *Ibid.* Il ne s'engourdit pas tant qu'il est au grand air, & quelque froid qu'il fasse ; mais il s'engourdit assez promptement dans des trous où il est privé de l'air libre. *Ibid. 306.* Histoire & description du hamster, par un anonyme cité par M. Aliamand. *Ibid. 308.* Il est plus commun en Thuringe que par-tout ailleurs. *Ibid. 310.* Et c'est le seul animal en Europe, qui soit pourvu de bajoues. *Ibid. 309.* On ne le trouve ni dans les climats chauds, ni dans les climats froids. *Ibid. 309.* Description de son terrier. *Ibid. 310.* La femelle porte & met bas deux & même trois fois par an, & chaque portée n'est jamais au-dessous de six, & le plus souvent de seize à dix-huit petits. *Ibid. 312.* Un vieux hamster emporte jusqu'à cent livres de grain dans son terrier. *Ibid. 314.* Expériences qui prouvent que le hamster ne s'engourdit pas à moins qu'il ne soit dans un lieu où l'air libre n'a aucun accès. *Ibid. 316 & suiv.*

H E R M I N E ; habitudes naturelles de cet animal. . . Les hermines de Lapponie & de Norwège, conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement. *Ibid. 277.*

L v

HERMINE *apprivoisée*. Exemple à ce sujet. *Volume VIII*, 271 & *suiv.* Autre exemple d'une belette *apprivoisée*. *Ibid.* 273 & *suivantes*.

HIPPOPOTAME. Grand nombre de ces animaux dans le lac Tzana, dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil. *Volume IX*, 177. Quelques-uns de ces animaux ont jusqu'à vingt pieds de longueur, selon M. le chevalier Eruce. *Ibid.* 177. Relation au sujet d'un hippopotame tué sur la côte de Louangue en Afrique. *Ibid.* 178. Description de l'hippopotame, par M. Allamand. *Ibid.* 181. Autre description & figure de cet animal, par M. Klockner. *Ibid.* 187. Passage remarquable de Diodore de Sicile. *Ibid.* 188 & *suiv.* Et observation sur sa peau, par le même Auteur. *Ibid.* 190 & *suiv.* Le nombre des dents de l'hippopotame est ordinairement de trente-six, & même quelquefois de quarante-quatre; mais souvent d'un moindre nombre, sur-tout lorsque ces animaux sont jeunes. *Ibid.* 195 & 196.

HIPPOPOTAME, *jeune hippopotame*; sa figure & sa description. *Volume IX*, 176 & *suivantes*.

HOMME. La multiplication des hommes est beaucoup plus grande dans les peuples policés & bien gouvernés, que dans les peuples sauvages. *Volume VIII*, 37. Et leur nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissans. *Ibid.* 52. Il ne faut que du temps à l'homme pour tout connoître; il pourroit même, en multipliant ses observations, voir & prévoir tous les phénomènes, tous les évènements de la Nature, avec autant de vérité & de

certitude, que s'il les déduisoit immédiatement des causes. *Volume VIII, 53.*

HYÈNE. Cet animal, étant apprivoisé de jeunesse, peut devenir fort traitable & fort doux. *Volume IX, 58 & suiv.* Les hyènes ont toutes un défaut singulier; c'est qu'au moment où on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche. *Ibid. 60.*

HYÈNE de l'île de Meroé. Il se trouve dans cette île, qui est près de la Nubie, une hyène plus grande & plus forte que l'hyène ordinaire. *Volume IX, 59.*

I

INFÉCONDITÉ (l') absolue a été mal-à-propos attribuée aux mulets provenant d'espèces mêlées dans les animaux, dans les oiseaux, & même dans les végétaux... Raison de cette erreur... Il n'y a de différence que du plus au moins d'infécondité; mais aucun individu, quoique provenu de deux espèces différentes, n'est absolument infécond. *Volume VIII, 30 & suiv.* Exposition des causes de l'infécondité plus ou moins grande dans les animaux d'espèces mixtes. *Ibid. 46 & suivantes.*

ISATIS (les) ou COSSACS sont très-communs dans les grands déserts de Tartarie. *Vol. VIII, 181.* Figure & description d'un de ces animaux. *Idem.*

J

JAGUAR. Variétés dans l'espèce de cet animal; sa figure. *Volume IX, 31.*

L vj

JAGUAR de la Guyane. Observations sur les jaguars de la Guyane, par M. Sonini de Manoncour. *Volume IX*, 33 & *suiv.* Les jeunes individus, dans ces animaux, ont le poil lisse & non pas crépé. *Ibid.* 33, *idem.* Et les grands jaguars excèdent les dimensions que je leur avois données. *Ibid.* 34. Habitudes naturelles de ces animaux. *Ibid.* 35 & *suivantes.*

JAGUAR de la nouvelle Espagne; sa figure avec une courte description. *Vol. IX*, 32 & *suivantes.*

JAGUARETTE. Voyez **COUGAR noir**... On l'appelle à Cayenne, *tigre noir.* *Vol. IX*, 41.

JUMAR. Tout ce qu'on raconte au sujet des jumars, paroît fort suspect. *Volume VIII*, 6, *note*... Nous ne sommes point en état de prononcer sur l'existence réelle de cette espèce de mulet: discussions à ce sujet. *Ibid.* 54. En Barbarie, on les appelle *Kumrach.* *Ibid.* 55. On prétend qu'il y en a de trois espèces; la première, qu'on dit provenir du taureau & de la jument; la seconde, de l'âne & de la vache; & la troisième, du taureau & de l'ânesse. *Ibid.* 55.

JUMENT. Son accouplement avec le taureau sans aucune production. *Volume VIII*, 58.

K

KINKAJOU. Cet animal est différent du carcajou. *Volume IX*, 74. Figure, description & habitudes naturelles de cet animal dans l'état de domesticité. *Ibid.* 75 & *suiv.* Il n'a rien de commun avec le carcajou, que de se jeter, comme

lui, sur les originaux. *Vol. IX*, 86. Il se trouve dans les montagnes de la nouvelle Espagne, & à la Jamaïque, où on l'appelle *Poto*. *Ibid.* 87.

KUMRACH, nom que l'on donne, en Babarie, aux muets ou jumars qu'on prétend provenir de l'âne & de la vache, suivant le Docteur Shaw. *Volume VIII*, 55.

L

LIÈVRE. Dans les Pyrénées, cet animal se creuse des tanières entre les rochers, & se terre comme les lapins. *Volume VIII*, 237 & *suiv.* Et à l'Isle-de-France & au Sénégal, les lièvres sont beaucoup moins gros qu'en Europe. *Ibid.* 239.

LOUP. La femelle peut s'accoupler & produire avec le chien : exemple à ce sujet. *Vol. VIII*, 13. Mais le loup, quoiqu'adouci par l'éducation, reprend, avec l'âge, sa férocité naturelle. *Ibid.* 19. Suivant Pontoppidan, il n'en existoit point en Norwège avant l'année 1718. *Ibid.* 176. On connoît deux espèces de ces animaux au cap de Bonne-espérance. *Ibid.* 177.

LOUTRE. En Norwège, cet animal se trouve autour des eaux salées comme autour des eaux douces. *Volume VIII*, 260.

LOUTRES de Cayenne. On connoît trois espèces de loutres à Cayenne : notice à ce sujet. *Vol. VIII*, 261. L'une de ces espèces, qui est la plus grande, se trouve également dans les terres d'Oyapock. *Ibid.* 262.

L O U T R E, *petite loutre d'eau douce de Cayenne* ; figure & description de cet animal. *Vol. VIII, 262 & suivantes.*

L Y N X *du Canada* ; figure & description de cet animal. *Vol. IX, 50.* Il forme une variété distincte dans l'espèce du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. *Ibid. 51 & suivantes.*

L Y N X ou **L O U P - C E R V I E R**, quelques-unes de ses habitudes naturelles. *Volume IX, 53.*

M

M A L E S. En comparant le nombre des mâles au nombre des femelles dans les animaux quadrupèdes & dans les oiseaux, on trouve plus de mâles que de femelles dans les espèces naturelles & pures, & ce nombre des mâles, relativement à celui des femelles, est encore bien plus grand dans les espèces mélangées, telles que les mulets ou métis qui proviennent d'individus de différentes espèces, soit dans les animaux quadrupèdes, soit dans les oiseaux. *Vol. VIII, 22 & suiv.* Le mâle, en général, dans les animaux quadrupèdes & dans les oiseaux, influe plus que la femelle sur la génération. *Ibid. 23.* Mais il produit plus difficilement que la femelle, avec des espèces différentes de la sienne. *Ibid. 79.*

M A N G O U S T E. Figure d'une grande mangouste, & notice sur cet animal. *Vol. VIII, 286 & suiv.*

M A R G A I. Notice sur les habitudes naturelles de cet animal. *Vol. IX, 46 & suivantes.*

- MARMOTTE** *bâtarde d'Afrique.* Voyez MARMOTTE *du cap de Bonne-espérance.* Vol. VIII, 293.
- MARMOTTE** *du Canada* ; sa figure & ses différences avec les autres marmottes. Vol. VIII, 290. C'est plutôt une espèce voisine qu'une simple variété de la marmotte des Alpes. *Ibid.* 291.
- MARMOTTE** *du cap de Bonne-espérance* ; sa figure & sa description, par MM. Pallas & Vofmaër. Vol. VIII, 293 & *suiv.* Habitudes naturelles de cet animal. *Ibid.* 294.
- MARMOTTE** *du Kamtschatka.* Notice sur cet animal. Vol. VIII, 292.
- MEMINA.** Voyez CHEVROTAIN. Vol. VIII, 164 & *suivantes.*
- MÉTIS** ou **MULETS.** Comparaison des métis ou mulets provenus du bouc & des brebis avec des agneaux. Volume VIII, 7 & *suivantes.* Proportion du nombre des mâles à celui des femelles dans les métis ou mulets. *Ibid.* 22.
- MONAX.** Voyez MARMOTTE *du Canada.* Volume VIII, 290.
- MOUFFLON** (le) est la tige primordiale de toutes les races de béliers & de brebis. Volume VIII, 113. Il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés & chauds. *Ibid.* 113. Sa race qui étoit autrefois commune en Corse, n'y existe plus, ou du moins ces animaux y sont très-rars. *Ibid.* 114.
- MULE.** Exemple récent d'une mule qui a pro-

duit un petit. *Volume VIII, 24 & 25.* Il est prouvé, par les faits, que la mule peut concevoir & perfectionner son fruit dans tous les climats chauds. . . & il est probable que la mule produit avec l'âne plutôt qu'avec le mulet. *Ibid. 27.*

MULET. Comparaison du mulet provenant de l'âne & de la jument, avec le bardeau ou mulet provenant du cheval & de l'ânesse. *Vol. VIII, 2 & suiv. . .* Dans les mulets, le nombre des mâles est plus grand que celui des femelles. *Ibid. 5.* & ces animaux seront toujours très-rares dans l'état de pure Nature. *Ibid. 48.* Le mulet ne doit pas être regardé comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom. *Ibid. 50.* Car ces deux animaux ne peuvent produire ensemble, peut-être même dans les pays les plus chauds. *Ibid.*

MULETS, oiseaux mulets. Le nombre des mâles dans les oiseaux provenans d'espèces mélangées, est beaucoup plus grand que le nombre des femelles. *Volume VIII, 5 & suivantes.*

N

NEIPSE ou NEMS. Sa figure & sa description. *Vol. VIII, 287.* Cet animal, qui se trouve dans les pays les plus chauds de l'Afrique, sur la côte orientale, & probablement aussi en Arabie, est une espèce voisine de celle du furet, dont le nom est *Nems* en langue Arabe. *Ibid. 288.*

O

- O**NAGRE (l') pourroit bien être le même animal que le czigithai ou mulet de Daurie. *Volume VIII, 86.*
- O**RIGNAL d'Amérique. Cet animal est de la même espèce que l'élan, seulement il paroît être d'une race plus grande que celle de l'élan d'Europe. . . Il y a des orignaux qui ont jusqu'à dix pieds de hauteur de corps. *Volume VIII, 215 & suivantes.*
- O**URS (l') passe pour avoir la vue foible. *Volume VIII, 332.* En Norwège on connoît deux races de ces animaux, l'une considérablement plus petite que l'autre. *Ibid. 332.* Comparaison d'un ours d'Amérique avec ceux d'Europe. *Ibid. 333 & suivantes.*
- O**URS élevés en domesticité. Détails historiques à ce sujet, par M de Mussy. *Vol VIII, 327.* On a observé qu'ils engendrent à l'âge de cinq ans; qu'ils entrent en chaleur tous les ans au mois de juin; que la femelle met bas au commencement de janvier, & qu'elle produit un, deux & quelquefois trois petits, mais jamais plus. *Ibid. 328.* Les petits, en naissant, sont d'une assez jolie figure; ils sont de couleur fauve avec du blanc autour du cou. *Ibid. 328 & suiv.* Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines. *Ibid. 329.* Manière dont ces animaux s'accouplent. *Ibid. 329.* La femelle peut encore produire quoiqu'agée de trente-un ans. *Ibid. 331.*

O U R S de mer, ou Ours blanc. Figure de cet animal. *Volume IX, 1.* Il forme une espèce particulière & différente de l'ours de terre. *Ibid. 2.* Il paroît que la taille de cette espèce d'ours de mer est beaucoup plus grande que celle de l'ours de terre. *Ibid. 3.*

P

P A C A. Figure de cet animal ; détail historique de son éducation , de ses habitudes en domesticité , & de sa propreté, soit dans l'état de domesticité, soit dans l'état de nature. *Vol. IX, 7 & suiv.* Notice sur les habitudes naturelles du paca dans l'état de nature , & variétés dans cette espèce à Cayenne. *Ibid. 18 & suiv.*

P A R E N T É (la) d'espèce est très-différente de la parenté de famille. Comparaison de la parenté des espèces, de la parenté des races & de la parenté des familles. *Volume VIII, 50 & suivantes.*

P A R E S S E U X - H O N T E U X. Voyez HAÏ. *Volume IX, 154 & suivantes.*

P A R E S S E U X - M O U T O N. Voyez UNAU. *Volume IX, 154 & suivantes.*

P A T I R A. C'est une espèce de cochon, différente des deux espèces de pécarî, & qui se trouve également dans les terres de Cayenne, suivant M. de la Borde. *Volume VIII, 150 & suiv.*

P É C A R I. Il y a deux espèces de Pécarî dans les terres de Cayenne, suivant M. de la Borde. *Vo-*

lume VIII, 147. Habitudes naturelles de ces animaux. Vol. VIII, 148 & suivantes.

POLATOUCHE ou Écureuil-volant. Toutes les espèces de polatouches, grandes & petites, sont très-différentes du taguan ou grand écureuil-volant des Indes méridionales. *Vol. VIII, 246 & suivantes.*

POLATOUCHE ou petit Écureuil-volant. Habitudes naturelles de cet animal en captivité. *Volume VIII, 251 & suivantes.* Il paroît extrêmement frilleux, & il est assez difficile de concevoir comment il résiste aux froids des climats du nord où il est indigène. *Ibid. 253.*

POTO. Voyez **KINKAJOU.** Figure & courte description du Poto. *Ibid. . .* Ses habitudes naturelles. . . Il n'est qu'une variété dans l'espèce du kinkajou. *Vol. IX, 87 & suivantes.*

POULAINS (les) & même les jeunes chevaux jusqu'à l'âge de six ans, tettent souvent les femelles chameaux en Arabie, où l'on prétend que cette nourriture les rend très-légers à la course. *Vol. VIII, 62.*

R

RACES. En croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme, on ennoblit l'espèce, & ce moyen seul peut la maintenir belle & même la perfectionner. *Volume VIII, 23.*

RAT de *Madagascar*, sa figure & quelques notices

- à son fujet. *Volume VIII*, 244 & *suiv.* Cet animal n'est point un rat, quoiqu'il porte ce nom. *Ibid.* 245 & *suiv.* Ses habitudes naturelles. *Ibid.*
- RAT de blé. Voyez HAMSTER. *Vol. VIII*, 305.
- RAT de fenteur. Cet animal est commun aux Indes orientales, à l'Isle-de-France & à Maduré; sa morsure est venimeuse, & les Portugais l'appellent *Cherofô*. *Vol. VIII*, 304.
- RATS & SOURIS; prodigieuse multiplication de ces animaux à l'Isle-de-France. *Vol. VIII*, 302.
- RATON. Détails historiques sur les habitudes de cet animal dans l'état de domesticité, par M. Blanquart des Salines. *Volume IX*, 25. Adresse singulière de cet animal. *Ibid.* 26. Il ressent très-vivement les mauvais traitemens, & semble n'en jamais perdre le souvenir. *Ibid.* 27. Il trempe tous ses alimens secs pour les humecter, & préfère l'eau très-froide à l'eau tiède pour les tremper. *Ibid.* 28. C'est probablement faute d'une assez grande quantité de salive, qu'il humecte & laisse tomber au fond de l'eau tous les alimens secs avant de les manger. *Ibid.* 29. Son entier accroissement se fait en deux ans & demi. *Ibid.* 30.
- RENARDS du Groënland. Notice sur ces animaux. *Volume VIII*, 178.
- RENARDS de Kamtschatka. La fourrure de ces renards est de la plus grande beauté. *Vol. VIII*, 178.
- RENARDS de Norwège. Il y en a de différentes

couleurs : ils font si nombreux, qu'on fait tous les ans un commerce considérable de leurs peaux, dont on vend plus de quatre mille par année dans le seul port de Berguen. *Vol. VIII, 179.*

RENNE. Il y a deux races ou variétés constantes dans cette espèce. *Volume VIII, 212.* Dans tous les mouvemens que font ces animaux, il se fait un craquement assez fort pour être entendu de loin ; ce même craquement se fait entendre aussi quoiqu'ils soient en repos, pour peu qu'ils soient émus ou surpris. *Ibid. 213 & suiv.* Un de ces animaux, pris à 76 degrés de latitude, & amené à Amsterdam, ne pouvoit soutenir la température de ce climat trop chaud pour lui ; c'étoit un renne de la petite espèce. *Ibid. 219.* Les rennes de la grande & de la petite espèce, varient beaucoup par la figure & par les empauures de leurs bois. *Ibid. 221.* Description d'un jeune renne, par M. Allamand. *Ibid. 222 & suiv.* Autre description d'un renne avec des observations anatomiques, par M. le Professeur Camper. *Ibid. 225 & suiv.* Le renne ne prend son accroissement entier qu'en cinq ans. *Ibid. 226.* Cet animal a, comme le daim, la pupille des yeux transversale. *Ibid. 229 & suiv.* & des larmiers semblables à ceux des cerfs, qui se remplissent d'une matière blanchâtre, glutineuse & plus ou moins transparente. *Ibid. 230.*

RENNE, bois de renne. Les grands bois ou cornes fossiles, trouvés en Irlande, doivent se rapporter au renne & non pas à l'élan. *Vol. VIII, 211.*

RENNE femelle ; sa figure & sa description. *Volume VIII*, 205.

RHINOCÉROS (le) est soumis, en Abyssinie, comme animal domestique, & sert à porter des fardeaux, suivant M. P. *Vol. IX*, 170.

RHINOCÉROS à doubles cornes. Cette espèce de rhinocéros existe en Afrique & en Asie : témoignage à ce sujet. . . Figure & description de ces doubles cornes. Cet animal n'est qu'une variété dans l'espèce, à-peu-près comme la double bosse du chameau n'empêche pas qu'il ne soit de même espèce que le dromadaire, puisqu'ils produisent ensemble. *Volume IX*, 171 & 172,

RHINOCÉROS, jeune rhinocéros. Grandeur & grosseur de cet animal. Son accroissement & sa description. *Volume IX*, 168, & en particulier celle de ses parties naturelles. *Ibid.* 169 & 170. (quantité de nourriture qu'il faut à cet animal. *Ibid.* 170. Il peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, & produiroit, dans cet état, plus aisément que l'éléphant. *Ibid.* 170.

ROUGETTES ; habitudes naturelles de ces animaux. *Volume IX*, 95.

ROUSSETTES (les) volent en plein jour, & les rougettes ne volent que la nuit. *Vol. IX*, 93. Maniere dont les roussettes se tiennent sur les arbres. *Ibid.* 94.

ROUSSETTES & ROUGETTES (les) se trouvent en grand nombre perchées sur les

arbres à l'Isle de Bourbon... Prises dans la bonne saison, leur chair est bonne à manger. *Vol. IX, 90.* Détail historique & critique sur l'Histoire Naturelle des rouiffettes & des rougettes, par M. de la Nux. *Ibid. 91 & suivantes.* Elles ne sont point naturellement féroces, & ne mordent que quand on les irrite. *Ibid. 93.* Ces animaux étoient beaucoup plus nombreux dans l'Isle de Bourbon, il y a cinquante ans, qu'ils ne le sont aujourd'hui. *Ibid. 98 & suiv.* Raison de cette différence... Ils sont en chaleur au mois de Mai, qui fait le milieu de l'automne dans ce climat. *Ibid. 99.* La durée de la gestation des femelles, est de quatre mois & demi, ou cinq mois. *Ibid. 99.* Les rouiffettes & les rougettes ne sont point des animaux carnassiers, mais frugivores. *Ibid. 100.* Manière dont elles prennent leur vol & parcourent les airs. *Ibid. 102.* Mais elles ne peuvent prendre leur vol étant à terre. *Ibid. 103.* Ce sont des animaux très-propres sur leur corps. *Ibid. 106.*

S

SA C A ou Chat de Madagascar à queue tortillée. *Volume VIII, 187.*

SA N G L I E R d'Afrique. Voyez **S**A N G L I E R du cap Verd. *Volume VIII, 119.*

SA N G L I E R du cap Verd; sa description. *Volume VIII, 119.* Cet animal a refusé de s'accoupler avec une truie ordinaire, & même s'est mis en fureur contr'elle, & l'a tuée. *Ibid. 120 & suiv.*

Différences très-remarquables entre le sanglier du cap Verd & le cochon. *Vol. VIII, 121 & suiv.* Sa description détaillée, par MM. Pallas & Vofmaër. Il paroît par ces descriptions, & par quelques faits historiques qui font à la suite, qu'il y a des variétés même assez remarquables dans cette espèce de sanglier d'Afrique. *Ibid. 122 & suivantes.* Raison de douter si cette espèce n'est pas une simple variété dans l'espèce de notre sanglier d'Europe. *Ibid. 133.* Cet animal d'Afrique paroît exister également dans les terres du cap Verd, dans celles du cap de Bonne-espérance, & dans l'Isle de Madagascar. *Ibid. 134.* Histoire & description de cet animal, par M. Allamand. *Ibid. 135.* Il court beaucoup plus légèrement que le cochon d'Europe. *Ibid. 142.* Autre expérience qui semble prouver que le sanglier d'Afrique est d'une espèce différente des autres cochons. *Ibid. 143.*

SARIGUE. Habitudes naturelles de cet animal. *Volume IX, 117 & suivantes.*

SIFFLEUR. Voyez MARMOTTE du Canada *Volume VIII, 291.*

SINGE-VOLANT. Voyez TAGUAN. *Volume VIII, 255.*

SOULIK; sa figure & quelques notices sur ses habitudes naturelles, & sur son tempérament. *Volume VIII, 321.* Description de son terrier. *Ibid. 322.*

SOURIS (les) se jettent sur celles que l'on fait crier. *Volume IX, 29.*

SOURIS

SOURIS blanches (les) aux yeux rouges , se trouvent également dans les pays chauds , tempérés & froids , sans y avoir été transportés. *Volume VIII, 301 & suivantes*

SUMXU (le) est un joli animal domestique à la Chine , qu'on ne peut mieux comparer qu'au chat. Notice à ce sujet. *Volume VIII, 186.*

SURIKATE. Observations sur le naturel de cet animal. *Volume VIII, 283 & suivantes.* Il n'est point un animal de l'Amérique méridionale , mais de l'Afrique , dans les terres montagneuses au - dessus du cap de Bonne - espérance. *Ibid. 284 & suivantes.*

T

TAGUAN ou grand Écureuil-volant ; différences très - considérables de grandeur ent e le taguan ou grand écureuil-volant des Indes méridionales , & le polatouche ou écureuil-volant des pays du nord. *Volume VIII, 246.* Figure & description du taguan. *Ibid. 247 & suiv.* Comparaison du taguan au polatouche , laquelle démontre que ce sont deux animaux d'espèces différentes. *Ibid. 248 & suiv.* Notice & description du taguan , par M. Vosmaër. *Ibid. 253 & suivantes.*

TAJACU. Voyez PÉCARI. *Volume VIII, 147.*

TAMANDUA ; figure & description de cet animal. . . Ses différences avec le tamanoir. *Vol. IX, 141 & suivantes.*

TAMANOIR. Le tamanoir ou grand fourmillier
Tome IX. Quadrupèdes. M

ne craint pas le jaguar ; il vient même à bout de le tuer lorsqu'il en est attaqué. *Volume IX*, 38. Figure plus exacte que celle que j'avois donnée de cet animal, & sa description. *Ibid.* 135. Ses habitudes naturelles, & sa nourriture. *Ibid.* 141. Il n'acquiert son entier accroissement qu'à quatre ans... Conformation singulière qui fait que cet animal ne respire pas par la bouche, mais seulement par les narines. *Ibid.* 140. Cet animal, ainsi que le tamandua & le fourmillier, ne se trouve qu'en Amérique, & non point en Afrique : réponse à la critique de M. Vosmaër. *Ibid.* 146 & suivantes.

TAMANOIR, *petit Tamanoir*. Voyez TAMANDUA. *Volume IX*, 143.

TANREC, *jeune Tanrec* ; sa figure avec une courte description. *Volume IX*, 23 & suivantes.

TATOU-ENCOUBERT ; sa figure & sa description. *Volume IX*, 147 & suivantes.

TATOU à très-longue queue ; sa figure avec une notice sur ses habitudes naturelles. *Volume IX*, 152 & 153.

TAUPE (la) ne se trouve, en Norwège, que dans la partie orientale du pays, le reste du royaume est tellement rempli de rochers, qu'elle ne peut s'y établir. *Volume VIII*, 323.

TAUPE *du cap de Bonne-espérance* ; sa figure avec une courte description. *Volume VIII*, 324. C'est une espèce voisine, & non pas une simple variété de la taupe d'Europe. *Ibid.* 325.

DES MATIÈRES. xxxvij

T A U P E de *Pensilvanie*. Notice imparfaite au sujet de cet animal. *Volume VIII*, 325.

T A U R E A U ; accouplement réitéré & volontaire du taureau avec la jument, sans qu'il y ait eu aucune production. *Volume VIII*, 58.

T I G R E noir de *Cayenne*. Voyez **COUGAR** noir. *Volume IX*, 41.

T I G R E rouge de *Cayenne*. Voyez **COUGAR**. *Volume IX*, 41.

U

U N A U. Quelques-unes de ses habitudes naturelles. *Volume IX*, 154.

V

V A C H E grognante de *Tartarie*. Cet animal paroît être de même espèce que le bison. *Vol. VIII*, 92.

Z

Z È B R E. Comparaison du zèbre avec l'âne & le cheval. *Volume VIII*, 81. Cet animal tient de plus près au cheval qu'à l'âne. *Ibid.* 82. Conjectures sur l'identité de l'espèce du zèbre & du czigithai ou mullet de *Daurie*. *Ibid.* 85. On peut espérer, qu'en réduisant le zèbre en domesticité, on en tireroit une grande utilité. *Ibid.* 87 & *suiv.*

Z È B U (le) semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, a subi de très-grandes variétés, sur-tout pour la grandeur.

Volume VIII, 98. Quoiqu'originnaire des pays très-chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés. Exemple à ce sujet. *Ibid. 98 & suivantes.* La loupe que cet animal porte sur le dos, est une fois plus grosse dans le mâle que dans la femelle. *Ibid. 8 & suivantes.*

ZIBELINES. Habitudes naturelles de ces animaux... leur nourriture... Temps de leur accouplement... Ils produisent quatre à cinq petits... Manière de les chasser. *Vol. VIII, 267 & suivantes.*

FIN de la Table des Matières.



